

Concours de Recrutement de Professeurs des Écoles

Session 2023

RAPPORT DU JURY



**Session présidée par Mme Guylène ESNAULT,
Directrice des services départementaux
de l'Éducation nationale du Finistère**

Remerciements

Mme Guylène ESNAULT, Présidente du jury académique des CRPE de la session 2023, tient à remercier les personnes suivantes pour leur précieuse contribution à la rédaction de ce rapport :

- Mme Cécile FREMONT, IA-IPR de Lettres
- Mme Marie-Pierre LAISNE, IA-IPR de Lettres
- M. Gilles PATRY, IA-IPR de Mathématiques
- M. Eric SOROSINA, IA-IPR de Mathématiques
- M. Dominique DOREAU, IEN - Circonscription de Quimper Sud
- M. Laurent MOUTARD, IEN - Circonscription des Landes de Lanvaux
- Mme Christine VAN BELLEGHEM, IEN - Circonscription de Combourg
- M. Fabrice DAVID, Faisant fonction d'IA-IPR de Langues et Cultures Régionales
- Mme Myriam MENAGER, IEN - Enseignement pré-élémentaire
- Mme Claire ARRAULT, IEN - Circonscription d'Hennebont
- M. Julien GAGNEBIEN, IA-IPR d'Éducation Physique et Sportive
- M. Luc LEBLANC, IA-IPR d'Éducation Physique et Sportive
- M. Ludovic BRUNEAU, IA-IPR d'Espagnol
- Mme Christine MISMAQUE, IEN - Circonscription de Saint-Malo Ville
- Mme Dominique MERY, Chargée de mission en langues vivantes - DSDEN
- M. Florent LECOANET, Adjoint à la cheffe du bureau des concours - Rectorat
- Mme Alev CIFCI-EKICI, Gestionnaire des concours du 1^{er} degré - Rectorat

Sommaire

1. Épreuves d'admissibilité

1.1. Épreuve écrite disciplinaire de français

1.1.1. Résultats obtenus dans l'académie

1.1.2. Analyse du sujet

1.1.3. Quelques conseils aux candidates et candidats

1.2. Épreuve écrite disciplinaire de mathématiques

1.2.1. Résultats obtenus dans l'académie

1.2.2. Analyse du sujet

1.2.3. Quelques conseils aux candidates et candidats

1.3. Épreuve écrite d'application

1.3.1. Résultats obtenus dans l'académie

1.3.2. Domaine Sciences et technologie

1.3.2.1. Analyse du sujet

1.3.2.2. Quelques conseils aux candidates et candidats

1.3.3. Domaine Histoire, géographie, enseignement moral et civique

1.3.3.1. Analyse du sujet

1.3.3.2. Quelques conseils aux candidates et candidats

1.3.4. Domaine Arts

1.3.4.1. Analyse du sujet

1.3.4.2. Quelques conseils aux candidates et candidats

1.4. Épreuve écrite en langue régionale

1.4.1. Résultats obtenus dans l'académie

1.4.2. Analyse du sujet

1.4.3. Quelques conseils aux candidates et candidats

2. Épreuves d'admission

2.1. Épreuve de leçon

2.1.1. Résultats obtenus dans l'académie

2.1.2. Constats généraux et profils de candidates et candidats

2.1.3. Remarques pour les candidates et candidats, et les centres de formation

2.2. Épreuve d'entretien

2.2.1. Résultats obtenus dans l'académie

2.2.2. Première partie de l'épreuve

2.2.2.1. Résultats obtenus à la première partie de l'épreuve

2.2.2.2. Constats généraux et profils de candidates et candidats

2.2.2.3. Remarques pour les candidates et candidats, et les centres de formation

2.2.3. Seconde partie de l'épreuve

2.2.3.1. Résultats obtenus à la seconde partie de l'épreuve

2.2.3.2. Constats généraux et profils de candidates et candidats

2.2.3.3. Remarques sur la prestation des candidates et candidats

2.3. Épreuve orale facultative de langue vivante étrangère

2.3.1. Résultats obtenus dans l'académie

2.3.2. Remarques sur les documents proposés

2.3.3. Remarques sur la prestation des candidates et candidats

2.4. Épreuve orale de langue régionale

2.4.1. Résultats obtenus dans l'académie

2.4.2. Attendus de l'épreuve

2.4.3. Remarques sur la prestation des candidates et candidats

2.4.4. Quelques conseils aux candidates et candidats

3. Statistiques

3.1. Concours de recrutement de professeurs des écoles publics

3.1.1. *Répartition départementale des postes offerts*

3.1.2. *Résultats globaux*

3.1.3. *Résultats par concours*

3.1.4. *Résultats par épreuve*

3.1.4.1. *Epreuves écrites d'admissibilité*

3.1.4.2. *Epreuves orales d'admission*

3.2. Concours de recrutement de professeurs des écoles privés

3.2.1. *Postes offerts par département*

3.2.2. *Résultats globaux*

3.2.3. *Résultats par concours*

3.2.4. *Résultats par épreuve*

3.2.4.1. *Epreuves écrites d'admissibilité*

3.2.4.2. *Epreuves orales d'admission*

1. Épreuves d'admissibilité

Le cadre de référence des épreuves est celui des programmes de l'école primaire. Les connaissances attendues des candidates et candidats sont celles que nécessite un enseignement maîtrisé de ces programmes. Il est attendu qu'ils maîtrisent finement et avec du recul l'ensemble des connaissances, compétences et démarches intellectuelles du socle commun de connaissances, compétences et culture, et les programmes des cycles 1 à 4. Des connaissances et compétences en didactique du français et des mathématiques ainsi que des autres disciplines pour enseigner au niveau primaire sont nécessaires. Les épreuves écrites prennent appui sur un programme publié sur le site internet du ministère chargé de l'éducation nationale.

1.1. Épreuve écrite disciplinaire de français

Descriptif de l'épreuve

Durée : 3 heures

Notation : 20 points

Coefficient : 1

Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

L'épreuve prend appui sur un texte (extrait de roman, de nouvelle, de littérature d'idées, d'essai, etc.) d'environ 400 à 600 mots et comporte trois parties.

Partie 1 : étude de la langue ;

Partie 2 : lexique et compréhension lexicale ;

Partie 3 : réflexion suscitée par le texte à partir d'une question posée.

Le programme de l'épreuve est constitué :

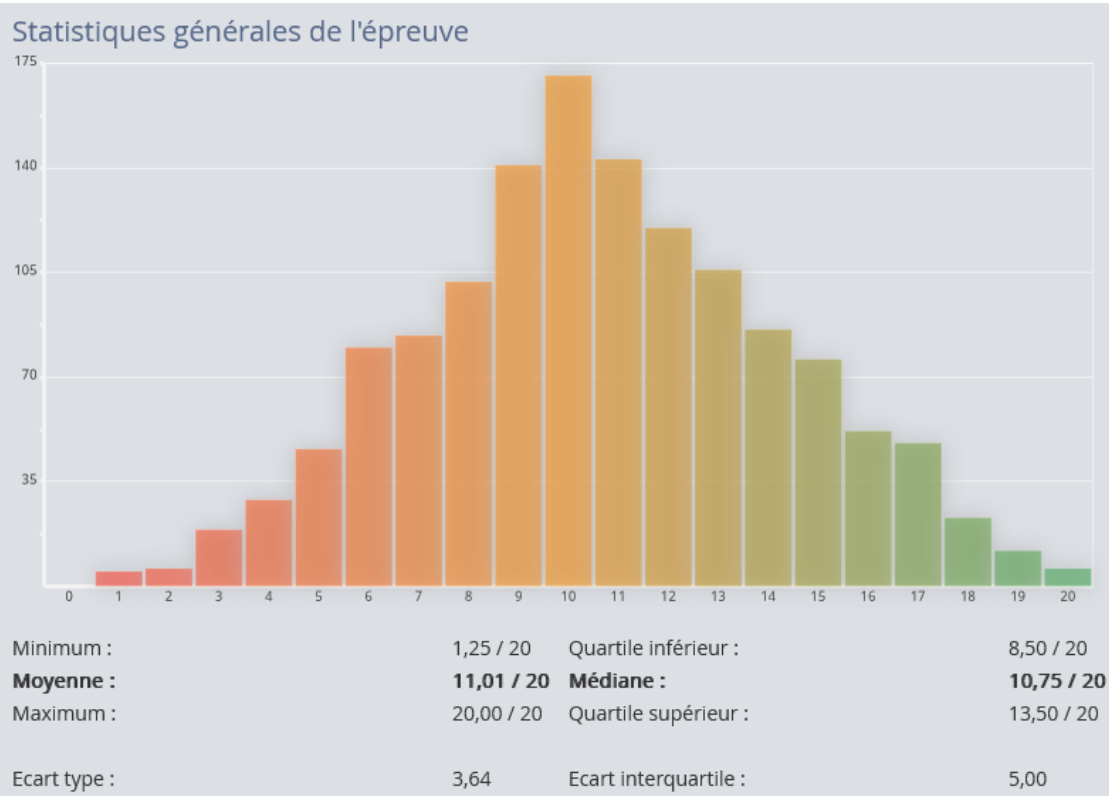
- du programme en vigueur de français du cycle 4 ;
- de la partie « L'étude de la langue au lycée » des programmes de français de seconde générale et technologique et de première des voies générale et technologique (BOEN spécial n° 1 du 22 janvier 2019).

Les connaissances et compétences prescrites dans ces programmes doivent être maîtrisées avec le recul nécessaire à un enseignement réfléchi du cycle 1 au cycle 3 de l'école primaire.

1.1.1. Résultats obtenus dans l'académie

Cette année, 1355 candidates et candidats ont composé lors de l'épreuve de français : 885 pour les concours publics, 470 pour les concours privés. Les copies ont été corrigées par des binômes de correcteurs et correctrices selon le principe de double correction.

Le diagramme statistique suivant montre la répartition des notes obtenues pour l'ensemble des concours.



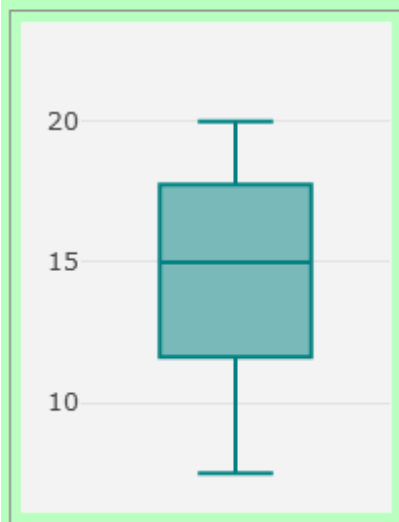
Le tableau ci-dessous présente les moyennes obtenues à l'épreuve de français selon le type de concours :

Concours	Présents	Moyenne sur 20
CRPE externe public	727	11,13
CRPE externe privé	397	11,08
CRPE externe public spécial langue régionale	34	9,59
CRPE externe privé spécial langue régionale	15	11,1
CRPE externe privé spécial langue régionale - Diwan	17	11,21
2 ^d CRPE interne public spécial langue régionale	8	7,97
2 ^d CRPE interne privé spécial langue régionale	3	10,33
2 ^d CRPE interne privé	38	9,53
3 ^e CRPE public	116	11,03
Tous concours	1355	11,01

Les éléments statistiques suivants apportent des informations complémentaires sur la répartition des notes obtenues par les candidates et candidats admissibles aux épreuves orales.

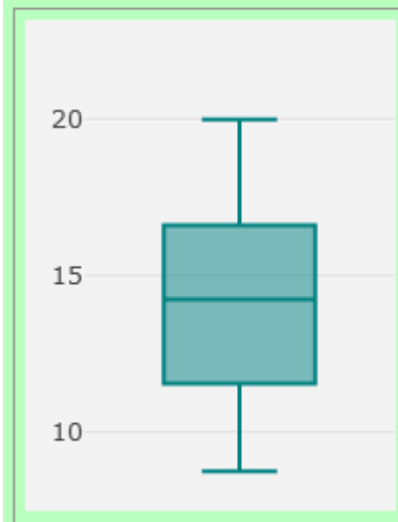
Concours externe public

Moyenne Admissibles : 14.82 /20.00
Ecart type : 2.66
Q1 : 13.00
Médiane : 15.00
Q3 : 17.00
Minimum : 7.50
Maximum : 20.00



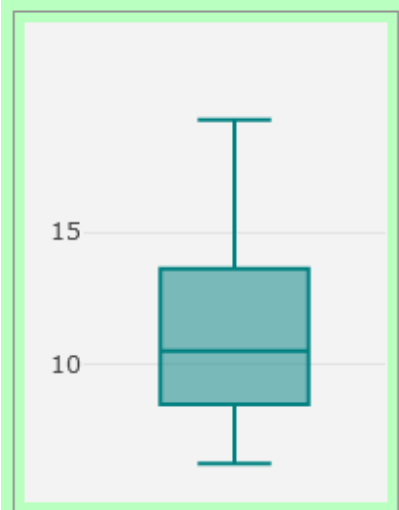
Concours externe privé

Moyenne Admissibles : 14.11 /20.00
Ecart type : 2.33
Q1 : 12.50
Médiane : 14.25
Q3 : 15.50
Minimum : 8.75
Maximum : 20.00



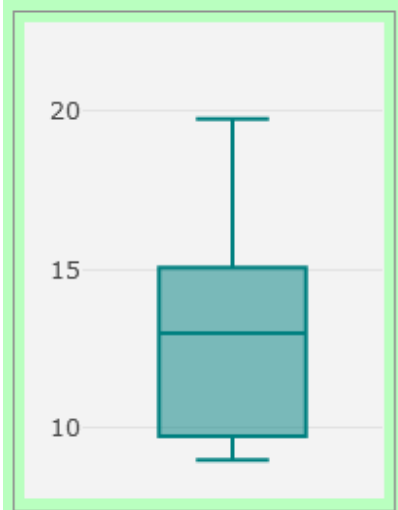
Concours externe public spécial langue régionale

Moyenne Admissibles : 11.01 /20.00
Ecart type : 2.91
Q1 : 9.25
Médiane : 10.50
Q3 : 11.75
Minimum : 6.25
Maximum : 19.25



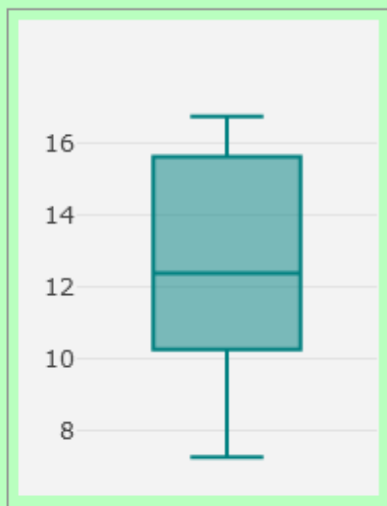
Concours externe privé spécial langue régionale

Moyenne Admissibles : 13.33 /20.00
Ecart type : 3.28
Q1 : 10.00
Médiane : 13.00
Q3 : 13.50
Minimum : 9.00
Maximum : 19.75



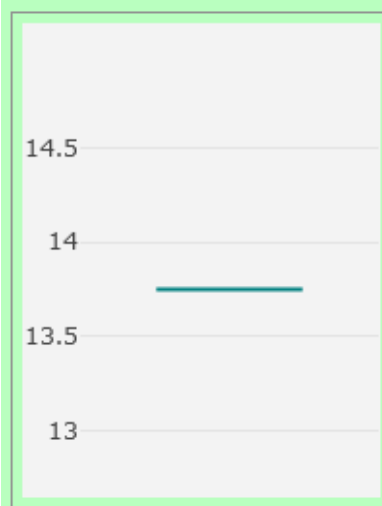
Concours externe privé spécial langue régionale Diwan

Moyenne Admissibles :	12.81 /20.00
Ecart type :	2.73
Q1 :	11.25
Médiane :	12.38
Q3 :	15.25
Minimum :	7.25
Maximum :	16.75



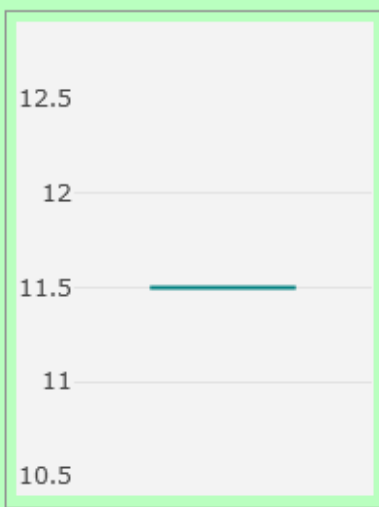
2^d concours interne public spécial langue régionale

Moyenne Admissibles :	13.75 /20.00
Ecart type :	0.00
Q1 :	N.A.
Médiane :	13.75
Q3 :	N.A.
Minimum :	13.75
Maximum :	13.75



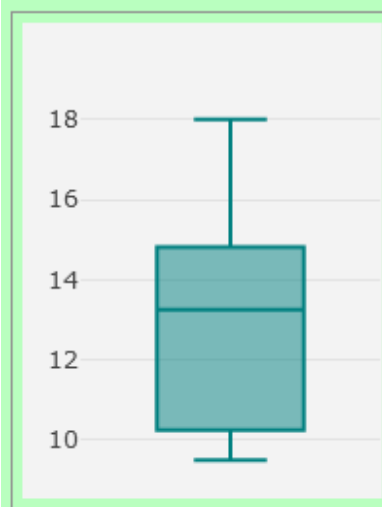
2^d concours interne privé spécial langue régionale

Moyenne Admissibles :	11.50 /20.00
Ecart type :	0.00
Q1 :	N.A.
Médiane :	11.50
Q3 :	N.A.
Minimum :	11.50
Maximum :	11.50



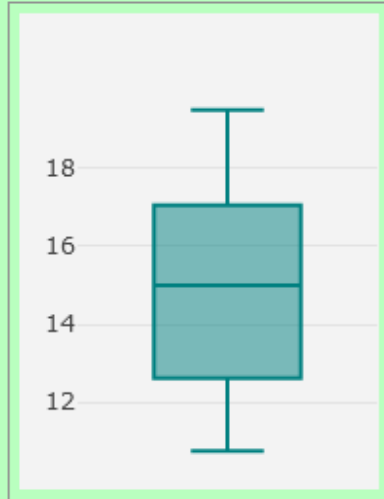
2^d concours interne privé

Moyenne Admissibles :	13.14 /20.00
Ecart type :	2.53
Q1 :	10.50
Médiane :	13.25
Q3 :	13.75
Minimum :	9.50
Maximum :	18.00



3^e concours public

Moyenne Admissibles :	14.97 /20.00
Ecart type :	2.09
Q1 :	13.25
Médiane :	15.00
Q3 :	16.25
Minimum :	10.75
Maximum :	19.50



1.1.2. Analyse du sujet

Les moyennes par exercice sont les suivantes :

Partie 1 : 3,85 sur 6

Partie 2 : 2,2 sur 4

Partie 3 : 5,03 sur 10

Jusqu'à 2 points pouvaient être ajoutés ou retirés si la maîtrise de la langue et la présentation n'étaient pas à la hauteur des attendus. 105 candidates et candidats sur 1355 ont obtenu une note inférieure ou égale à 5/20, éliminatoire.

Le sujet est composé autour d'un extrait du roman *S'adapter* de Clara Dupont-Monod, 2021. Le texte compte 30 lignes.

L'extrait choisi est l'incipit du roman, qui raconte l'arrivée dans une famille d'un enfant handicapé. La narration du roman, divisé en plusieurs parties, est assurée par les pierres de la maison, qui adoptent selon les parties, le point de vue du frère ou de la sœur de l'enfant.

Pour ce roman, Clara Dupont-Monod a reçu le Prix Goncourt des Lycéens en 2021.

PREMIÈRE PARTIE : Etude de la langue

La nouvelle Grammaire du français / Terminologie grammaticale est désormais accessible sur le site Éduscol depuis l'accueil du portail, dans les actualités de l'onglet S'informer (Accueil du portail > S'informer > Actualités). Il est aussi possible d'y accéder grâce à ce lien:

<https://eduscol.education.fr/cid153085/grammaire-francais.html>

Les candidates et candidats se présentant à la session 2024 du concours sont invités à prendre connaissance de cette publication.

Cinq questions étaient posées en 2023. Sans surprise, elles portaient sur des connaissances relevant des différents champs linguistiques et proposaient des activités variées : les candidates et candidats devaient manifester leurs capacités d'analyse, de manipulation et de structuration. La totalité des points ne pouvait être accordée qu'en cas de réponse complète.

Question 1 : cette question demandait aux candidates et candidats d'identifier le mode et le temps de quatre formes verbales du premier paragraphe du texte et d'en justifier l'emploi.

La réponse devait donc mentionner, pour chaque verbe, le mode et le temps, ainsi que la justification de l'emploi. Le premier verbe « est né » est conjugué au passé composé, temps de l'indicatif qui marque ici un fait accompli dans le passé, un état résultant d'un processus. Le deuxième verbe « serait » est conjugué au conditionnel présent, temps de l'indicatif, qui a ici une valeur modale indiquant une éventualité, une hypothèse ; cette précision devait apparaître clairement dans la réponse. Le troisième verbe « sert » est conjugué à l'indicatif présent, à valeur de vérité générale ; tout autre valeur était à exclure. Enfin le dernier verbe « existait », conjugué à l'imparfait de l'indicatif, exprime une action non délimitée dans le temps, durative ; là aussi, toute autre valeur était à exclure.

Question 2 : les candidates et candidats devaient, pour cette question, délimiter les propositions d'une partie d'une phrase complexe et préciser la manière dont ces propositions sont reliées. Nous attirons leur attention sur le fait qu'ici, la nature et la fonction des différentes propositions ne sont pas demandées. Il est donc recommandé de s'en tenir à une lecture rigoureuse des consignes et éviter ainsi des propositions erronées qui dévalorisent la copie alors qu'elles ne sont pas attendues. Dans cette partie de phrase, trois propositions peuvent être isolées : « On avait bâti ces deux maisons, puis l'auvent, le four à pain, la bûcherie et le moulin, de part et d'autre d'une rivière, » : première proposition coordonnée à la suivante ; « et l'on pouvait entendre les soupirs de soulagement dans les voitures » : deuxième proposition coordonnée à la précédente par « et » et proposition principale de la proposition suivante ; « lorsque la route étroite devenait petit pont » : proposition subordonnée à la proposition précédente, introduite par « lorsque ». La deuxième proposition pouvait être identifiée ainsi : « et l'on pouvait entendre les soupirs de soulagement dans les voitures lorsque la route étroite devenait petit pont », la subordonnée faisant partie intégrante de la proposition principale.

Nous attirons l'attention des candidates et candidats sur la rigueur nécessaire pour bien répondre à cette question : il faut impérativement veiller à n'écartier aucun mot

du découpage et s'assurer de la lisibilité de sa réponse. Une présentation schématique de la réponse est tout à fait acceptable : la phrase recopiée, les propositions encadrées par des crochets et clairement identifiées, les natures des liens entre elles précisément désignées.

Il est à noter que c'est une très bonne maîtrise de la terminologie grammaticale qui permet de bien répondre : la juxtaposition permet de relier deux propositions au moyen d'un signe de ponctuation faible alors que la coordination permet de relier deux propositions au moyen d'une conjonction de coordination, voire d'un adverbe de liaison, et ce, même si une virgule délimite les deux propositions. Aussi dans ce cas précis, une réponse mentionnant la juxtaposition ne pouvait être acceptée.

Question 3 : cette question proposait aux candidates et candidats de préciser la nature, la fonction et le référent de deux pronoms. Le pronom adverbial « y », ayant pour référent « les autres vies », est complément d'objet indirect du verbe « prendre » ou « prendre part ». Le pronom relatif « dont », ayant pour référent « la porte », est complément du nom « battants ». L'identification de la fonction de ce pronom relatif est assez problématique pour nombre de candidates et candidats, qui ne maîtrisent pas la syntaxe de la proposition subordonnée relative.

Question 4 : on attendait des candidates et candidats qu'ils réécrivent un passage du texte en mettant les sujets au masculin pluriel. Cette question n'a pas posé de difficulté majeure si le repérage de l'antécédent de la proposition subordonnée relative était correct (« Des bébés » et non « la région ») : le pronom « lui » ne devait donc pas être modifié.

Question 5 : cette question invitait les candidates et candidats à indiquer la nature et la fonction de deux adjectifs et à les remplacer par une expansion d'une autre nature. Ces démarches de manipulation sont essentielles pour les enseignantes et enseignants en devenir, à qui il sera demandé d'en faire un outil didactique. Une application rigoureuse de la consigne est indispensable ici : substituer une structure grammaticale à une autre. La question n'imposait pas de conserver le sens du texte initial : les réponses possibles étaient donc multiples à condition de proposer un groupe prépositionnel, une proposition subordonnée relative ou un participe et ses compléments le cas échéant ; à condition également de proposer une nouvelle phrase qui ait du sens.

DEUXIÈME PARTIE : Lexique et compréhension lexicale

Question 1 : cette question invitait les candidates et candidats, dans un premier temps, à analyser la formation et le sens des adjectifs « inadapté » et « inachevé ». Le phénomène de dérivation semble assez bien connu de ces derniers, qui voient aisément la présence du préfixe « in- » précédant les radicaux « adapté » et « achevé », eux-mêmes pouvant être analysés comme des participes passés ou adjectifs formés sur les racines verbales « adapt » et « achev ». Une délimitation et une identification justes du préfixe privatif « in- » étaient des attendus essentiels pour pouvoir en expliquer le sens.

Pour la seconde partie de cette question, les candidates et candidats devaient expliquer comment ces adjectifs caractérisent le discours porté sur l'enfant. Le jury a été étonné par la pauvreté des réponses qui devaient s'appuyer sur une compréhension fine et nuancée du texte. Des candidates et candidats manifestent dans cette question des erreurs de compréhension qui peuvent surprendre. On peut penser, au premier abord, que le discours porté sur l'enfant est négatif, péjoratif, puisque les adjectifs employés pour désigner l'enfant sont « abîmé », « inachevé » et « inadapté », le sens de ces adjectifs étant explicité dans les expressions « un objet hors d'usage, bon pour la casse » « hors du cadre fonctionnel », « pas complètement intégré », « intrusive ». Mais le texte insiste surtout sur l'impossibilité d'exprimer avec ces mots de la langue française, cités avec des guillemets, la réalité vécue par cette famille. Tous ces adjectifs sont rejetés car l'enfant évoqué « se [tient], néanmoins, au bord des autres vies », il « y [prend] part malgré tout ». Aucun mot ne semble pouvoir décrire sa situation.

Question 2: cette deuxième et dernière question demandait aux candidates et candidats de commenter l'emploi du lexique de la mer dans le texte. Au-delà de l'analyse stylistique, il s'agit pour eux d'exprimer leur compréhension du texte. Là encore, les réponses révèlent parfois des contresens importants dans la compréhension du texte, surprenants même.

Le lexique de la mer est utilisé dans une métaphore filée qui compare la nature environnante, c'est-à-dire la montagne où vit cette famille, à la mer, plutôt hostile ici puisque caractérisée par les « vagues énormes, immobiles, mousseuses d'une écume verte » : la mousse est celle présente sur les arbres et rochers de la forêt mais aussi l'écume sur les vagues. Le bruit du vent dans les arbres est comparé à « un grondement d'océan ». La mise en parallèle des éléments est au service de la sensation de perte de repères, de malaise et de danger : « chaloupé » renvoie à une danse ou une marche qui balance ou imite le roulis d'une chaloupe, la petite embarcation marine qui a permis de former cet adjectif qui désigne ici une démarche incertaine. Le trajet jusqu'à la ferme est long et difficile, caractérisé par la polysémie du mot « roulis » en lien avec le mouvement des voitures sur les « routes minuscules et sinueuses » qui obligent à « monter puis redescendre », rappelant le mouvement du bateau sur la mer agitée. Ce parcours, qui met à mal les organismes (« Les estomacs étaient retournés »), marque un contraste par rapport au havre de paix au sein duquel l'enfant grandit. Le hameau où vivent l'enfant et sa famille est comparé à un refuge, « une île protégée des tempêtes. »

La question demandait aux candidates et candidats de montrer leur capacité à commenter en justifiant leur propos à l'aide des éléments du texte et de mobiliser un minimum de métalangage littéraire en ayant recours à des citations pour l'étayer.

TROISIÈME PARTIE : Réflexion et développement

À la lumière du texte de Clara Dupont-Monod, de votre culture et de vos réflexions personnelles, vous vous interrogerez sur les relations que les êtres humains entretiennent avec la norme.

Votre réflexion sera structurée et argumentée.

Prenant appui sur le texte, les candidates et candidats devaient déployer une réflexion sur la norme dans notre société, en l'étayant de leurs connaissances personnelles et de leurs lectures.

Pour cette partie, il semble vraiment important de bien lire le sujet pour y répondre correctement : contrairement à l'an dernier, le sujet n'impliquait pas un commentaire du texte support, ce que nombre de candidates et candidats ont effectué.

La thématique de ce sujet est assez difficile, car elle peut conduire à exprimer un certain nombre de poncifs ou d'idées simplistes sur le handicap. Or une réflexion étayée et approfondie est attendue, qui révèle ici une certaine maturité quant à des questions très actuelles d'éducation et d'inclusion.

Les exemples peuvent être empruntés à des champs culturels variés : littérature classique, contemporaine, littérature de jeunesse, cinéma, art, actualité, philosophie, sociologie, etc. On valorise la richesse de la culture personnelle de la candidate ou du candidat : s'agissant d'une épreuve de français, le jury a fait part de son étonnement face à la pauvreté des références littéraires de certains d'entre eux.

1.1.3. Quelques conseils aux candidates et candidats

L'épreuve repose sur un seul texte depuis la mise en œuvre de la réforme des concours enseignants à partir de 2022 ; c'est sur une compréhension juste et une interprétation personnelle et argumentée de ce texte que les candidates et candidats sont jugés. De même, concernant l'étude de la langue et le lexique, on attend des réponses précises et justes. Ces questions portant sur l'étude de la langue ont également une dimension stylistique et il est demandé aux candidates et candidats de réfléchir à la construction du discours, aux effets recherchés sur le lecteur.

Ils sont invités à s'entraîner en temps limité : une bonne gestion du temps permet d'accorder à chacune des parties un temps équilibré. Produire des écrits d'une certaine longueur demande un entraînement régulier, par exemple à partir des annales du concours.

Les meilleures copies ne sont pas nécessairement les plus longues ; en revanche, elles sont claires et explicites et mettent en valeur la capacité de synthèse de la candidate ou du candidat.

D'autre part, une présentation et une mise en page soignées favorisent la lecture, notamment en faisant apparaître les différentes parties grâce à des paragraphes séparés par des sauts de lignes ; un graphisme lisible met également en valeur la production de la candidate ou du candidat : malgré l'essor du support informatique, on rappelle qu'il s'agit de recruter des professeures et professeurs des écoles,

amenés dans les situations de classe quotidiennes à écrire à la main et à être lus par des élèves : sans aller jusqu'à parler de calligraphie, un graphisme lisible est tout aussi indispensable qu'une présentation soignée, le jury ne pénalisant pas des ratures limitées et propres. Les copies étant numérisées en vue de leur évaluation, une encre de couleur foncée est à utiliser pour la rédaction.

ETUDE DE LA LANGUE :

Cette partie de l'épreuve est discriminante. Or les connaissances attendues relèvent du niveau de fin de cycle 4 en français : il est donc indispensable que les candidates et candidats s'approprient les connaissances de ce programme, non seulement pour se différencier, mais aussi pour maîtriser des connaissances et des capacités qui leur seront nécessaires pour enseigner efficacement l'étude de la langue dans les classes du premier degré. Des candidates et candidats se présentent avec un niveau manifestement très faible en grammaire, ce qui ne peut leur permettre d'accéder aux épreuves d'admission. Certaines copies montrent des défaillances sur des connaissances fondamentales : classes et fonctions grammaticales, conjugaison (identification et valeur des temps), segmentation et analyse des propositions, identification des différents types de discours rapportés, principaux procédés de style et sensibilité aux effets produits par le texte littéraire... Nous rappelons qu'il n'y a pas de « question piège » et qu'une préparation rigoureuse peut permettre aux candidates et aux candidats de s'assurer un maximum de points, sans passer trop de temps sur cette partie de l'épreuve.

Une lecture attentive de la consigne permet non seulement de répondre à l'ensemble des attentes mais aussi de ne pas perdre de temps dans la rédaction de réponses non attendues ; les candidates et candidats doivent donc s'en tenir strictement à la consigne pour gagner en efficacité et en clarté. A l'inverse, quand un classement est exigé, son absence est lourdement pénalisée. Les candidates et candidats gagnent à utiliser un tableau, un schéma, des puces pour présenter leur classement ou certaines réponses sans que cet usage ne soit à systématiser pour toutes les réponses. Plus généralement, une réponse structurée gagne en lisibilité et permet de répondre à l'ensemble des attentes ; en outre, le jury identifie ainsi plus aisément les connaissances réelles de la candidate ou du candidat.

LEXIQUE ET COMPREHENSION LEXICALE :

L'ensemble des conseils développés concernant l'étude de la langue valent aussi pour l'étude du lexique. Son utilisation en contexte linguistique est évidemment conditionnée aux usages morphosyntaxiques de la langue française. Nous invitons les candidates et candidats à penser les deux premières parties de manière coordonnée. Le lexique français est si riche qu'il paraît délicat de prétendre le connaître exhaustivement. Néanmoins, la fréquentation de textes de siècles, d'univers et de genres littéraires variés permettra d'étendre le lexique des candidates et candidats. De même, l'usage récurrent, voire systématique, d'outils comme le dictionnaire de langue ou d'étymologie permettra la construction savante et ordonnée d'un répertoire de mots. Il sera également attendu des candidates et candidats qu'ils connaissent les modes de développement du lexique du français : emprunts aux autres langues, dérivation affixale ou parasynthétique, néologismes... De surcroît, une réflexion sur la polysémie d'un mot permettra de questionner les usages littéraires du lexique et donc une lecture approfondie des textes d'auteurs.

RÉFLEXION ET DÉVELOPPEMENT :

La troisième partie de l'épreuve permet de vérifier la capacité des candidates et candidats à proposer une réflexion structurée et argumentée sur une question sociétale. Ce questionnement est suscité par le texte et donc permet également de vérifier la compréhension de celui-ci et son appropriation personnelle.

- Si la juste compréhension du texte demeure indispensable, il reste qu'un propos qui se contenterait de le paraphraser, même s'il manifeste la compréhension littérale, ne répondra pas pleinement aux exigences de l'exercice. Les candidates et candidats devront porter un regard distancié sur le texte proposé dans le sujet et mettre en perspective la singularité du point de vue délivré. Pour cela, une bonne maîtrise de certains outils littéraires (genre littéraire, narrateur, personnage, registres, tonalités...) pourra s'avérer précieuse.

- En ce qui concerne la construction du propos proprement dit, la formulation d'une problématique demeure indispensable : le traitement de cette interrogation s'illustre dans la construction du plan personnel qui structure le propos et qui est explicité. Le questionnement posé doit permettre d'appréhender tous les aspects du sujet ; des éléments de réponse sont explicitement proposés dans la conclusion.

- Une introduction a pour fonction d'introduire le propos : il est conseillé de veiller à la concision de celle-ci. Il s'agit de présenter le sujet, la problématique et le plan. Le développement permettra l'élaboration d'une réponse approfondie et nuancée à la question posée. Le texte présent dans le sujet pourra servir de point de référence autour duquel les candidates et candidats proposeront plusieurs arguments liés syntaxiquement de manière cohérente. Les plans dialectiques ou thématiques sont acceptés, pour peu que le discours soit construit de manière cohérente, progressive et logique. Les arguments seront illustrés par des exemples tirés non seulement du texte-source mais également des connaissances personnelles des candidates et candidats.

- Les citations, qu'elles soient issues du texte présent dans le sujet ou qu'elles concernent des apports personnels, sont insérées dans le propos. Une bonne production privilégie les citations courtes ; des références précises et explicites aux textes appuient plus efficacement les propos de la candidate ou du candidat qu'une longue citation et laissent davantage de place à l'analyse qui demeure l'essentiel lorsque l'on convoque un texte ; pour éclairer la pertinence de la citation, la candidate ou le candidat peut proposer une brève contextualisation de son origine. Ceci contribue à éclairer le choix de cette citation ou référence au regard de l'idée soutenue.

- La conclusion reprend la problématique et synthétise les réponses apportées ; elle se termine sur une ouverture pertinente.

- L'utilisation de connecteurs logiques met en valeur le cheminement de la pensée et rend le raisonnement plus lisible. Les liens d'opposition ou de continuité entre les arguments et les exemples sont ainsi mis en relief.

- La rédaction de l'introduction et de la conclusion, même brèves, doit bénéficier d'une attention toute particulière de la part de la candidate ou du candidat.
- Enfin, il est inutile de rapporter tous les propos à la pédagogie : il n'y a pas d'attendus pédagogiques systématiques dans cette partie de l'épreuve.

En conclusion, les copies qui se démarquent de manière positive manifestent des qualités de méthode, une réflexion pertinente, une bonne maîtrise des outils d'analyse littéraire, une capacité à s'exprimer clairement, et des références littéraires et culturelles riches et mises en avant en bonne intelligence avec le sujet.

REMARQUES GENERALES :

Concernant la qualité de la langue écrite, un bonus ou un malus de deux points maximum pour l'ensemble de la copie a été appliqué en 2023. On invite les candidates et candidats à porter une attention particulière aux accents et aux virgules ; une bonne gestion du temps permet une relecture attentive, voire plusieurs relectures portant sur des points précis : accords, ponctuation, accents, notamment. Les candidates et candidats veilleront à apporter du soin à leur graphisme, conscients de son caractère modélisant dans la classe. Le niveau de langue doit également correspondre aux attentes d'un concours qui vise à recruter des professeures et professeurs des écoles : les propos familiers desservent donc le propos des candidates et candidats. Enfin, certains points syntaxiques doivent être revus, comme la maîtrise de l'interrogation indirecte par exemple.

1.2. Épreuve écrite disciplinaire de mathématiques

Descriptif de l'épreuve

Durée : 3 heures

Notation : 20 points

Coefficient : 1

Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

L'épreuve est constituée d'un ensemble d'au moins trois exercices indépendants, permettant de vérifier les connaissances des candidates et candidats.

Le programme de l'épreuve est constitué :

- du programme en vigueur de mathématiques du cycle 4 ;
- de la partie « Nombres et calculs » du programme de mathématiques de seconde générale et technologique (BOEN spécial n° 1 du 22 janvier 2019).

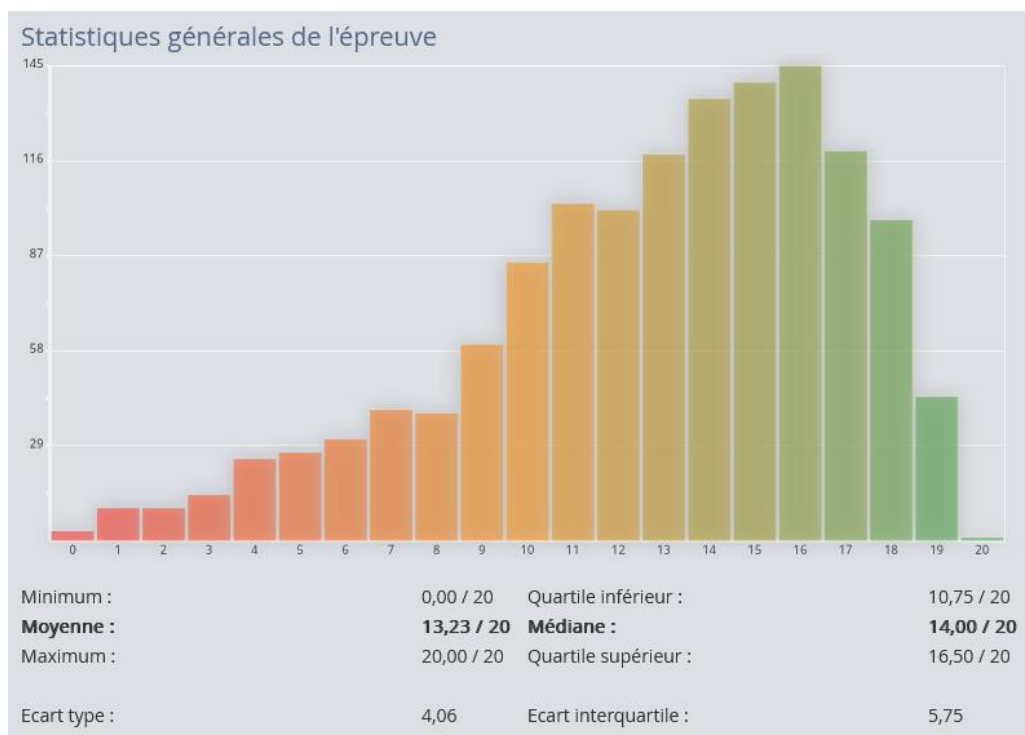
Les notions traitées dans ces programmes doivent pouvoir être abordées avec le recul nécessaire à l'enseignement des mathématiques aux cycles 1, 2 et 3.

1.2.1. Résultats obtenus dans l'académie

Cette année, 1348 candidates et candidats ont composé lors de l'épreuve de mathématiques : 882 pour le public et 466 pour le privé.

Les copies ont été corrigées par des binômes de correcteurs et correctrices selon le principe de double correction.

Le diagramme statistique suivant apporte des informations complémentaires sur la répartition des notes obtenues sur l'ensemble des concours :



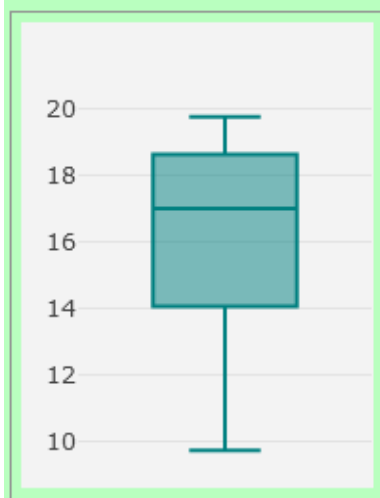
Le tableau ci-dessous présente les moyennes obtenues à l'épreuve de mathématiques selon le type de concours :

Concours	Présents	Moyenne sur 20
CRPE externe public	724	13,46
CRPE externe privé	394	13,47
CRPE externe public langue régionale	34	11,79
CRPE externe privé spécial langue régionale	15	10,55
CRPE externe privé spécial langue régionale - Diwan	17	12,72
2d CRPE interne privé	37	11,02
2d CRPE interne public spécial langue régionale	8	6,91
2d CRPE interne privé spécial langue régionale	3	11,83
3e CRPE public	116	12,9
Tous concours	1348	13,23

Les éléments statistiques suivants apportent des informations complémentaires sur la répartition des notes obtenues par les candidates et candidats admissibles aux épreuves orales.

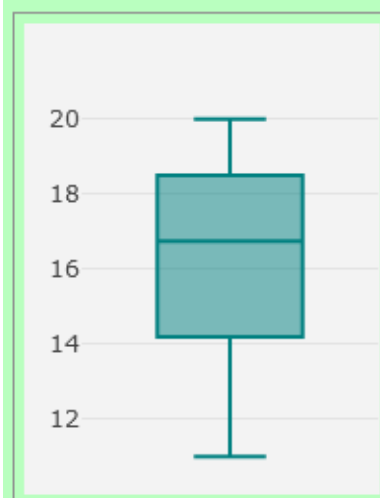
Concours externe public

Moyenne Admissibles : 16.57 /20.00
 Ecart type : 2.09
 Q1 : 15.50
 Médiane : 17.00
 Q3 : 18.25
 Minimum : 9.75
 Maximum : 19.75



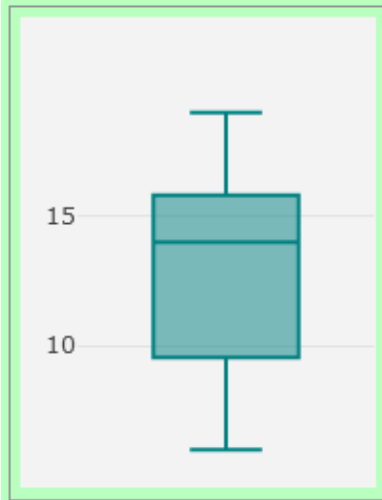
Concours externe privé

Moyenne Admissibles : 16.57 /20.00
 Ecart type : 1.92
 Q1 : 15.25
 Médiane : 16.75
 Q3 : 18.00
 Minimum : 11.00
 Maximum : 20.00



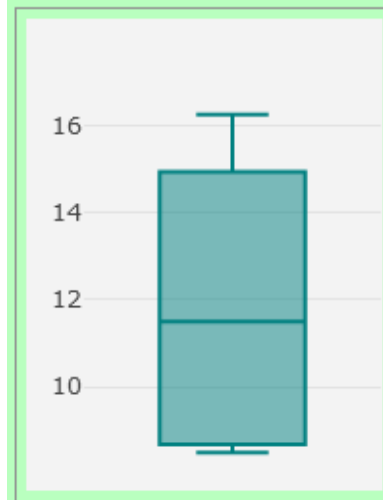
Concours externe public spécial langue régionale

Moyenne Admissibles : 13.10 /20.00
Ecart type : 2.97
Q1 : 10.75
Médiane : 14.00
Q3 : 14.75
Minimum : 6.00
Maximum : 19.00



Concours externe privé spécial langue régionale

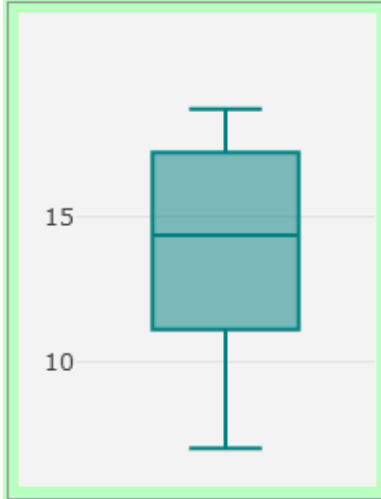
Moyenne Admissibles : 12.28 /20.00
Ecart type : 2.93
Q1 : 8.75
Médiane : 11.50
Q3 : 14.50
Minimum : 8.50
Maximum : 16.25



Concours externe privé spécial langue régionale Diwan

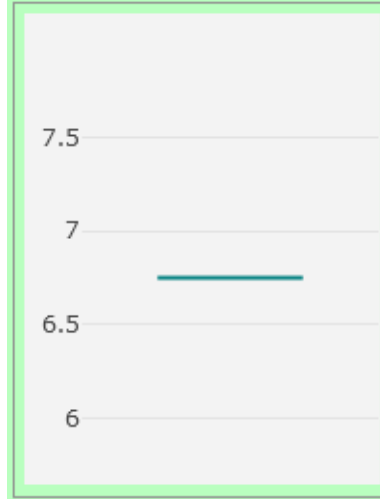
2^d concours interne public spécial langue régionale

Moyenne Admissibles : 14.19 /20.00
 Ecart type : 3.58
 Q1 : 12.50
 Médiane : 14.38
 Q3 : 16.75
 Minimum : 7.00
 Maximum : 18.75



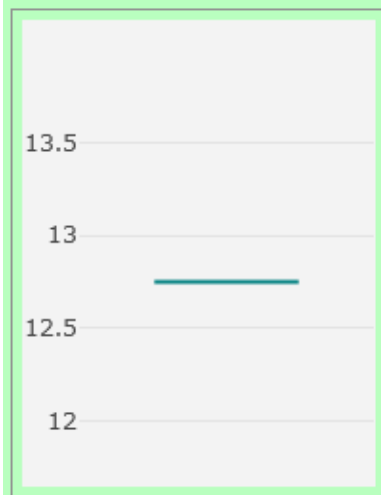
2^d concours interne privé spécial langue régionale

Moyenne Admissibles : 6.75 /20.00
 Ecart type : 0.00
 Q1 : N.A.
 Médiane : 6.75
 Q3 : N.A.
 Minimum : 6.75
 Maximum : 6.75



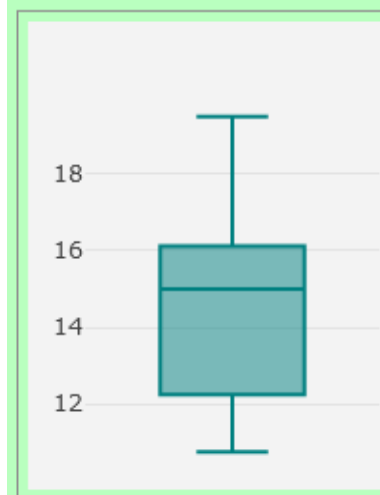
2^d concours interne privé

Moyenne Admissibles : 12.75 /20.00
 Ecart type : 0.00
 Q1 : N.A.
 Médiane : 12.75
 Q3 : N.A.
 Minimum : 12.75
 Maximum : 12.75

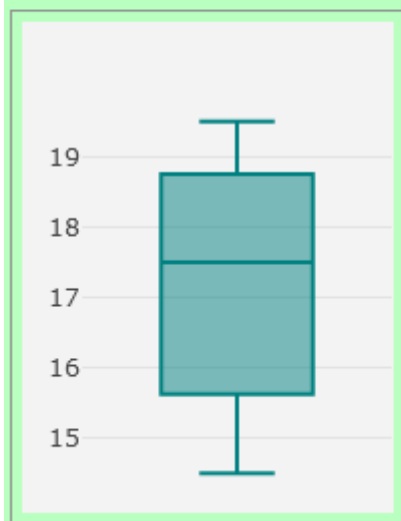


3^e concours public

Moyenne Admissibles : 14.64 /20.00
 Ecart type : 2.44
 Q1 : 12.75
 Médiane : 15.00
 Q3 : 15.00
 Minimum : 10.75
 Maximum : 19.50



Moyenne Admissibles :	17.37 /20.00
Ecart type :	1.39
Q1 :	16.00
Médiane :	17.50
Q3 :	18.50
Minimum :	14.50
Maximum :	19.50



1.2.2. Analyse du sujet

Le sujet de Mathématiques de la session 2023 comporte six exercices portant sur des domaines variés.

Les moyennes par exercice sont les suivantes :

Exercice 1 : 2,1 sur 2,75

Exercice 2 : 1,7 sur 2,5

Exercice 3 : 1,7 sur 2,5

Exercice 4 : 3,8 sur 5,75

Exercice 5 : 1,7 sur 3

Exercice 6 : 3,0 sur 3,5.

Jusqu'à 2 points pouvaient être retirés si l'orthographe, la présentation, la rédaction ou le langage mathématique (notations et écritures) n'étaient pas à la hauteur des attendus ou donnaient lieu à des incorrections répétées.

Ces moyennes ne reflètent pas la très grande disparité des productions : on a constaté, comme les années précédentes, une faiblesse certaine des connaissances mathématiques chez un certain nombre de candidates et candidats, tandis qu'un grand nombre d'entre eux font preuve d'une très bonne maîtrise des connaissances et capacités évaluées. Il est à noter que 62 candidates et candidats sur 1348 ont obtenu une note inférieure ou égale à 5/20, éliminatoire.

EXERCICE 1 :

Le premier exercice proposait de travailler dans le contexte d'une randonnée à vélo, permettant d'évaluer les compétences de la candidate ou du candidat sur un raisonnement de géométrie, des calculs de longueurs, et le lien entre vitesse moyenne et durée.

La première question a été plutôt bien réussie par la plupart des candidates et candidats, mais un certain nombre d'entre eux confondent le théorème de Pythagore et sa réciproque, que cela soit en termes de nom ou de mise en œuvre (rédaction du raisonnement et des calculs). Pourtant, cette première question est une interrogation classique pour laquelle une rédaction rigoureuse est attendue dans la réponse, et cela tout au long de la démonstration. De même, une rédaction rigoureuse était aussi particulièrement exigée dans la question 2, qui pouvait se traiter à l'aide du théorème de Pythagore.

Des erreurs ont par ailleurs été relevées sur la conversion de durées à la troisième question.

EXERCICE 2 :

Le deuxième exercice portait sur le partage d'une somme d'argent entre amis. Une première partie mobilisait le calcul fractionnaire dans un cadre de calcul numérique. La seconde partie, dans le cadre du calcul littéral, faisait appel à un système d'équations ou à un raisonnement élaboré permettant de déterminer la part de chacun.

La première partie de cet exercice a été assez bien réussie, bien que les écritures fractionnaires aient été parfois maladroitement utilisées. Dans la seconde partie, les candidates et candidats ont souvent montré une plus grande fragilité pour la mise en équation de la situation, ce qui ne permettait pas de mener la question à son terme. Sur l'ensemble de l'exercice, des confusions ont souvent été relevées entre quantité et proportion.

EXERCICE 3 :

Le troisième exercice proposait d'étudier un script du logiciel Scratch pour réaliser une figure géométrique. Dans un premier temps, il s'agissait d'analyser le script fourni en répondant à des questions précises, avant de tracer la figure obtenue à l'échelle. Dans un second temps, il s'agissait de modifier certains paramètres du script pour obtenir des hexagones au lieu des triangles.

Certaines candidates et certains candidats ont montré des difficultés dans la compréhension des instructions du script, en particulier les boucles et la disposition des cinq triangles (absence de maîtrise des orientations avec le logiciel), et cela même pour de simples lectures d'instructions. D'autres n'ont pas compris quels angles étaient mobilisés pour le dessin des triangles équilatéraux ou des hexagones.

EXERCICE 4 :

Le quatrième exercice était composé de deux parties, dans le contexte d'un jardin potager dans une école. La première partie mobilisait des notions géométriques (calculs de longueurs ou d'aires, construction à l'échelle) et proposait quelques problèmes simples sur les grandeurs étudiées. La seconde partie proposait plusieurs questions mobilisant la proportionnalité, ainsi qu'un calcul de volume, avec l'emploi d'une conversion.

Cet exercice a été assez bien réussi, à l'exception de la question B.1, dont la situation a souvent été mal modélisée car sollicitant la notion de ratio. La formule de l'aire d'un disque est par ailleurs souvent méconnue ou est confondue avec celle du périmètre d'un cercle. Sur l'ensemble de l'exercice, il est apparu un certain nombre de maladresses dans la rédaction des calculs de proportionnalité : ce point doit attirer l'attention des futures candidates et des futurs candidats. Enfin, il est rappelé l'inexactitude d'un raisonnement qui emploie des arrondis au cours des calculs intermédiaires.

EXERCICE 5 :

Cet exercice évoquait la réalisation d'une frise chronologique à disposer sur les murs d'une classe, et sollicitait l'usage du tableur pour lier une date à une longueur et à un numéro de feuille.

De nombreux candidats et candidates montrent une connaissance fragile du tableur et ont des difficultés à produire une formule correcte, ou à interpréter correctement et clairement une formule donnée dans le contexte (question 3.b). En particulier, l'usage du \$ pour étirer une formule apparaît insuffisamment maîtrisé.

EXERCICE 6 :

Ce dernier exercice traitait de probabilités à partir d'une enquête statistique réalisée dans une école. Il prenait appui sur un tableau à double entrée.

Cet exercice a été bien réussi, montrant une bonne interprétation des questions et un bon traitement des informations.

SUR L'ENSEMBLE DE LA COPIE :

Le sujet était assez complet, couvrant bon nombre des principales notions mathématiques dans différents champs, incluant différents outils informatiques et mobilisant les différentes compétences de l'activité mathématique. Les candidates et candidats ont globalement bien géré leur temps pour aborder tous les exercices.

Dans l'ensemble, le sujet attendait une bonne maîtrise des notions mathématiques au programme du collège. Les outils logiciels sont mobilisés, mais les candidates et candidats n'apparaissent pas s'y être tous préparés.

Nombreux sont celles et ceux qui manquent de rigueur dans l'écriture des signes et symboles mathématiques. À titre d'exemple :

- les signes = ou \approx ne sont pas toujours employés à bon escient ;
- les notations en géométrie (droite, segment, angle notamment) figurant dans certaines copies sont incorrectes. Par exemple, le segment [AB] peut être noté AB dans certaines copies.

Par ailleurs, la clarté et la précision de l'expression écrite fait parfois défaut : le manque de rédaction ou de rigueur (dans les raisonnements de géométrie en particulier, ou dans la présentation des démarches de résolution de problème, ou dans la décomposition de calculs) sont des écueils encore trop souvent présents et sanctionnés. La langue française est généralement maîtrisée de façon satisfaisante, au moins dans le cadre de cette épreuve, mais parfois les fautes d'orthographe ont été sanctionnées quand elles étaient trop récurrentes.

1.2.3. Quelques conseils aux candidates et candidats

Les connaissances sur lesquelles s'appuie le concours, et particulièrement le programme de cycle 4 au collège, doivent être bien maîtrisées, en particulier en ce qui concerne le vocabulaire et les notations mathématiques, ainsi que les théorèmes et propriétés, et cela dans tous les domaines mathématiques. Il s'agit à la fois de maîtriser ces connaissances et d'être capable de les mettre en œuvre dans des contextes variés (capacités, compétences). Un travail sur l'ensemble des parties du programme, sans en négliger aucune, est un atout indéniable. Dans ce cadre, et au-delà de l'entraînement sur des sujets de CRPE à partir de la session 2022, les sujets de DNB peuvent favoriser le travail à mener autour des différentes notions mathématiques vues en collège.

Par exemple, le domaine « Grandeurs et mesures » doit être maîtrisé sous différents aspects, dont notamment : reconnaître la grandeur qui est en jeu, connaître différentes formules usuelles (relatives aux aires, volumes ou vitesses), utiliser les unités en maîtrisant leur conversion et employer à bon escient des arrondis. Pour ce dernier point, il convient de veiller :

- à bien distinguer valeur exacte et valeur arrondie (certaines candidates et certains candidats font une mauvaise interprétation de l'affichage de la valeur fournie par la calculatrice, en donnant tous les chiffres affichés par la calculatrice en guise de valeur exacte).
- à s'entraîner à manipuler des formules en gardant les valeurs exactes au cours des calculs, et non en utilisant des valeurs approchées de ces valeurs exactes. Par exemple, plusieurs candidats et candidates remplacent de suite π par 3,14 au cours de leurs calculs intermédiaires.

De même, le calcul algébrique doit être bien travaillé, en tant qu'outil de modélisation, de démonstration ou de résolution : il s'agit certainement d'une compétence discriminante pour la réussite de cette épreuve.

L'algorithmique est aussi un thème à travailler, avec le support du logiciel Scratch. Des connaissances sont également attendues dans le fonctionnement d'une feuille de calcul, de type tableur.

Les calculs menés doivent être clairement organisés et présentés, et leurs conclusions doivent s'articuler de façon cohérente avec les résultats. Les signes = ou \approx doivent être utilisés à bon escient, ainsi que les unités bien adaptées, selon les circonstances. Les candidates et candidats doivent maîtriser la logique et le raisonnement et être capables d'élaborer et de rédiger une démonstration claire et rigoureuse, et cela dans les différents domaines au programme.

Ils doivent soigner l'écriture (sur les plans calligraphique, orthographique et syntaxique) et porter une attention particulière à la présentation, à la concision et à la rédaction de leurs réponses, dans le souci d'une recherche de clarté. Ils doivent s'assurer que leur conclusion répond bien à la question initiale, qu'il convient de lire avec attention. Sur l'ensemble de la composition, on attend qu'ils fassent preuve de la plus grande rigueur dans leurs raisonnements, dans l'emploi des théorèmes (notamment en termes de vérification des hypothèses nécessaires), dans l'usage des notations et du vocabulaire mathématique, ainsi que d'une grande clarté dans leurs explications. Même si ce n'est pas toujours mentionné, toute réponse doit être justifiée : il s'agit de recruter des enseignants pour lesquels la démarche employée doit primer sur le résultat.

En conclusion, pour réussir cette épreuve, une candidate ou un candidat doit :

- posséder une culture de base solide en mathématiques ;
- être capable d'élaborer et de rédiger avec la plus grande rigueur mathématique une démonstration dans différents cadres, en veillant au vocabulaire employé et aux notations mathématiques utilisées ;
- manifester les qualités d'expression et de communication nécessaires à tout futur enseignant ;
- bien cerner l'enjeu de la question, en s'attachant à la bonne compréhension des consignes de cette dernière et en veillant à la vraisemblance et à la cohérence des résultats ;
- s'exprimer clairement et simplement à l'écrit, en soignant sa graphie, la présentation de sa copie et les éventuelles figures géométriques à réaliser ;
- être synthétique ;
- savoir adopter une stratégie lors d'une épreuve de concours : lire attentivement les consignes, ne pas passer trop de temps sur une seule question, gérer le temps de l'épreuve sur les différents exercices, prendre le temps d'une relecture attentive, organiser sa copie notamment.

1.3. Épreuve écrite d'application

Descriptif de l'épreuve

Durée : 3 heures

Notation : 20 points

Coefficient : 1

Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

L'épreuve a pour objectif d'apprécier la capacité de la candidate ou du candidat à proposer une démarche d'apprentissage progressive et cohérente. Elle ou il a le choix au début de l'épreuve entre trois sujets portant respectivement sur l'un des domaines suivants:

- sciences et technologie;
- histoire, géographie, enseignement moral et civique;
- arts.

La candidate ou le candidat dispose d'un dossier comportant notamment des travaux issus de la recherche et des documents pédagogiques. Elle ou il est amené à montrer dans le domaine choisi une maîtrise disciplinaire en lien avec les contenus à enseigner et à appliquer cette maîtrise à la construction ou à l'analyse de démarches d'apprentissage.

1.3.1. Résultats obtenus dans l'académie

Cette année, 1337 candidates et candidats ont composé pour cette épreuve d'application : 872 pour le public et 465 pour le privé.

Les copies ont été corrigées par des binômes de correcteurs et correctrices selon le principe de double correction.

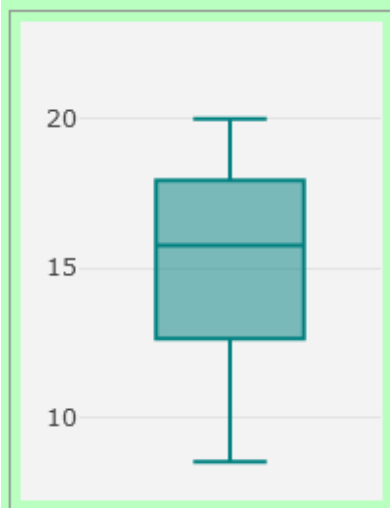
Le tableau ci-dessous présente les moyennes obtenues à l'épreuve d'application selon le type de concours :

Concours	Présents	Moyenne sur 20
CRPE externe public	715	12,49
CRPE externe privé	393	12,8
CRPE externe public langue régionale	33	10,67
CRPE externe privé spécial langue régionale	15	10,78
CRPE externe privé spécial langue régionale - Diwan	17	11,53
2d CRPE interne privé	37	11,59
2d CRPE interne public spécial langue régionale	6	10,83
2d CRPE interne privé spécial langue régionale	3	12,33
3e CRPE public	116	11,69
Tous concours	1337	12,4

Les éléments statistiques suivants apportent des informations complémentaires sur la répartition des notes obtenues par les candidates et candidats admissibles aux épreuves orales.

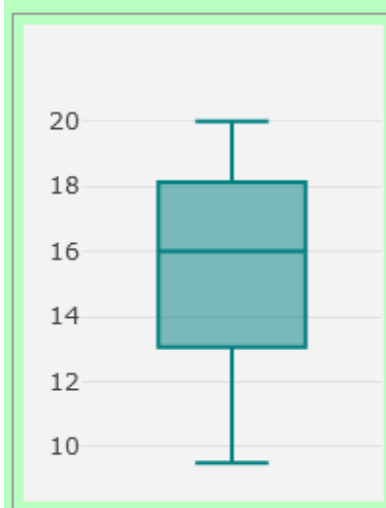
Concours externe public

Moyenne Admissibles : 15.77 /20.00
Ecart type : 2.22
Q1 : 14.00
Médiane : 15.75
Q3 : 17.25
Minimum : 8.50
Maximum : 20.00



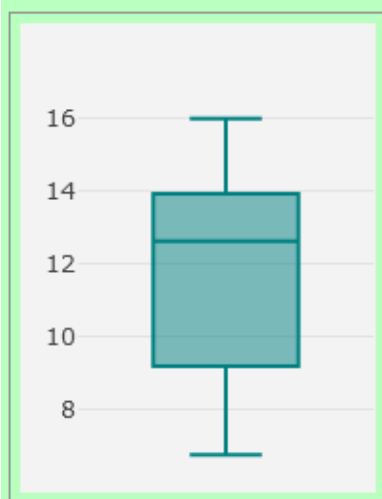
Concours externe privé

Moyenne Admissibles : 15.90 /20.00
Ecart type : 2.23
Q1 : 14.25
Médiane : 16.00
Q3 : 17.50
Minimum : 9.50
Maximum : 20.00



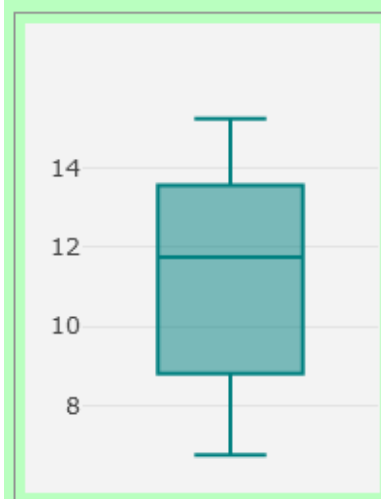
Concours externe public spécial langue régionale

Moyenne Admissibles : 12.10 /20.00
Ecart type : 2.27
Q1 : 10.00
Médiane : 12.63
Q3 : 13.25
Minimum : 6.75
Maximum : 16.00



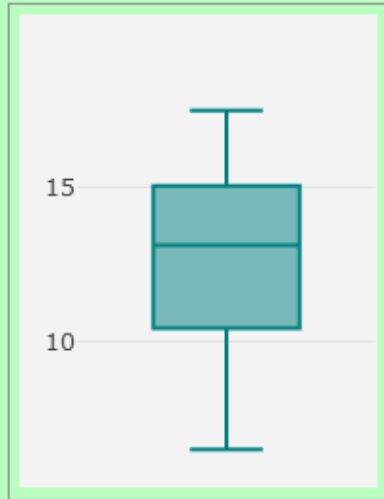
Concours externe privé spécial langue régionale

Moyenne Admissibles : 11.44 /20.00
Ecart type : 2.41
Q1 : 9.50
Médiane : 11.75
Q3 : 13.00
Minimum : 6.75
Maximum : 15.25



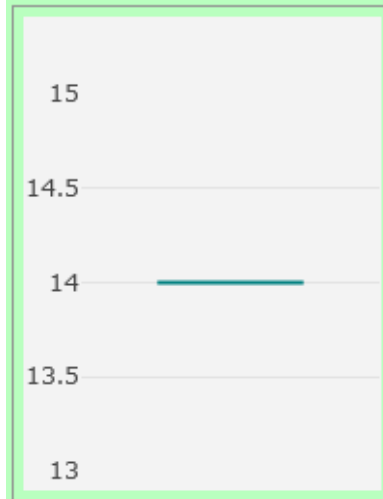
Concours externe privé spécial langue régionale Diwan

Moyenne Admissibles : 12.83 /20.00
Ecart type : 3.00
Q1 : 11.75
Médiane : 13.13
Q3 : 14.25
Minimum : 6.50
Maximum : 17.50



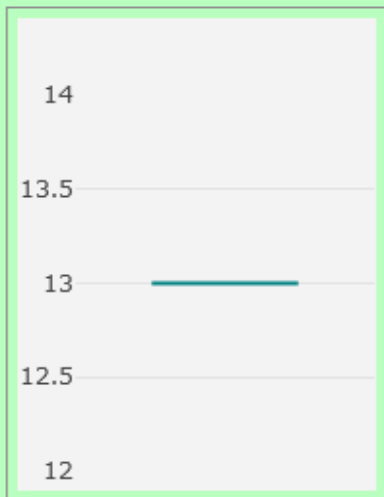
2^d concours interne public spécial langue régionale

Moyenne Admissibles : 14.00 /20.00
Ecart type : 0.00
Q1 : N.A.
Médiane : 14.00
Q3 : N.A.
Minimum : 14.00
Maximum : 14.00



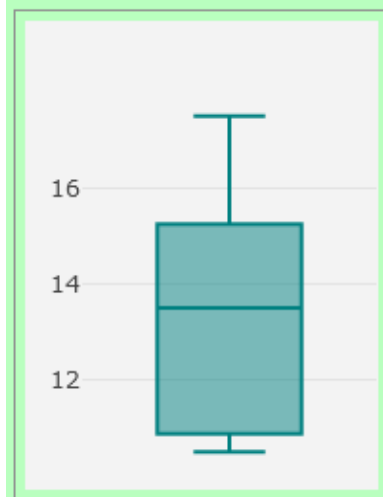
2d concours interne privé spécial langue régionale

Moyenne Admissibles : 13.00 /20.00
Ecart type : 0.00
Q1 : N.A.
Médiane : 13.00
Q3 : N.A.
Minimum : 13.00
Maximum : 13.00



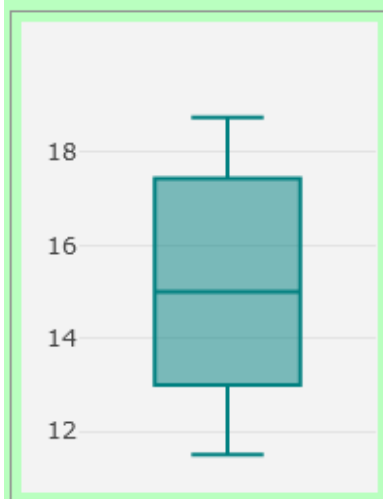
2d concours interne privé

Moyenne Admissibles : 13.36 /20.00
Ecart type : 2.25
Q1 : 11.00
Médiane : 13.50
Q3 : 14.50
Minimum : 10.50
Maximum : 17.50



3° concours public

Moyenne Admissibles : 15.33 /20.00
Ecart type : 1.93
Q1 : 13.50
Médiane : 15.00
Q3 : 17.00
Minimum : 11.50
Maximum : 18.75



1.3.2. Domaine Sciences et technologie

Le sujet de l'épreuve d'application dans le domaine « Sciences et technologie » de la session 2023 comprend trois parties.

Notée sur 20, l'épreuve comporte des questions de connaissances et de pédagogie. Ces deux composantes ne sont pas différenciées dans deux parties disjointes, elles apparaissent dans chaque partie. Les candidates et candidats peuvent repérer les questions portant sur la pédagogie, précédé d'un astérisque. Les questions « connaissance » comptent pour 10,25 points et les questions « pédagogie » pour 9,75 points. Les 3 parties sont reliées par la thématique du moustique.

L'épreuve fait appel à des connaissances variées et mobilise des capacités d'analyse et de réflexion nécessaires à l'enseignement des sciences à l'école primaire.

La moyenne de l'épreuve dans ce domaine est de 12,94 (avec des notes qui s'étalent de 1 à 20). Les moyennes par exercice sont les suivantes :

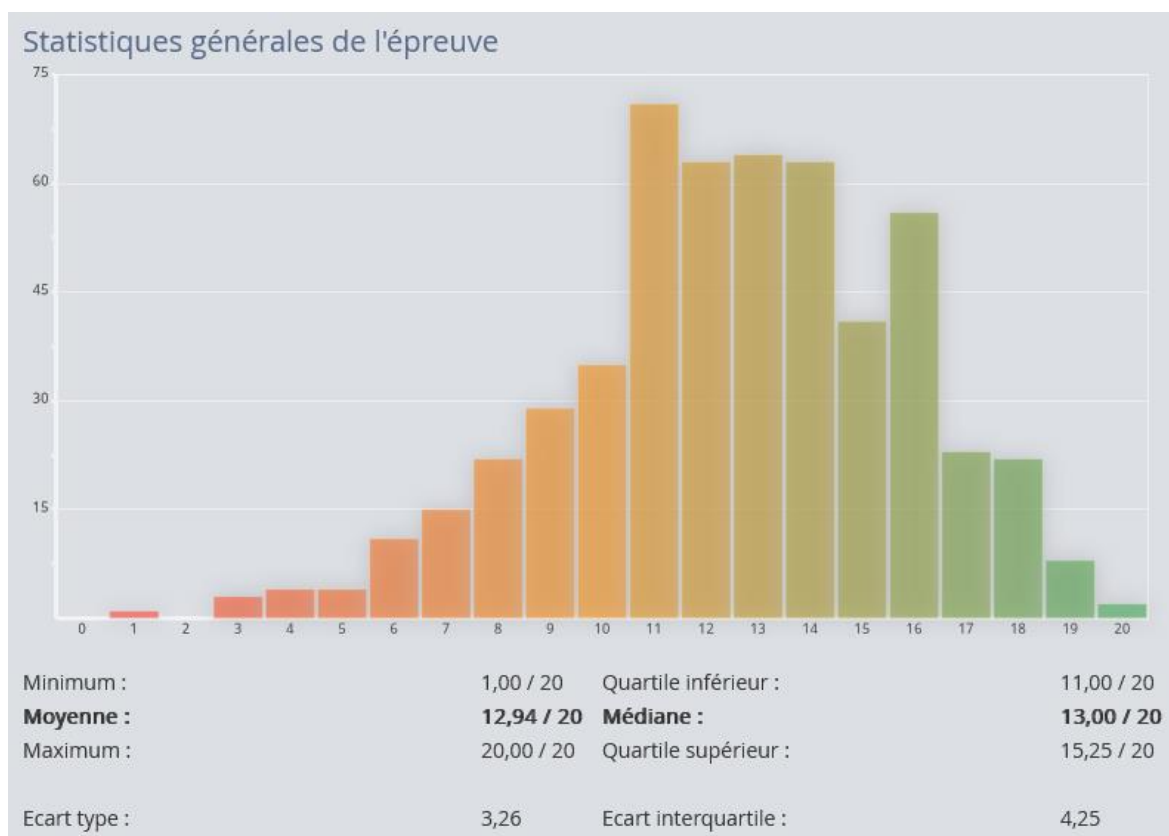
Partie 1 : 4,07 sur 7

Partie 2 : 2,54 sur 4

Partie 3 : 6,08 sur 9

Jusqu'à 2 points pouvaient être retirés si la présentation, la clarté des explications, la correction de l'expression écrite sur le plan de la langue française (orthographe et syntaxe) et du langage scientifique n'étaient pas à la hauteur des attendus.

Le diagramme statistique suivant apporte des informations complémentaires sur la répartition des notes obtenues sur l'ensemble des concours :



1.3.2.1. Analyse du sujet

PREMIÈRE PARTIE :

La première partie du sujet portait sur les caractéristiques du moustique et comptait pour 7 points répartis en 2,25 pour les questions « connaissances » et 4,75 pour les questions « pédagogie ». Elle comporte 8 questions sur les 24 de l'épreuve.

Elle consistait en l'étude des caractéristiques du moustique et les étapes de sa vie. Les questions de connaissances portaient sur les attributs des insectes, l'identification des moustiques d'après une clé de détermination, le cycle de vie des insectes et la place de la métamorphose. Les questions de pédagogie demandaient aux candidates et candidats de proposer une activité pour faire évoluer la représentation des élèves par rapport aux systèmes circulatoire et digestif du moustique, une analyse de dessins d'observations d'élèves du cycle 1 au cycle 3 afin

d'en dégager l'évolution des représentations, des pistes pédagogiques pour faire évoluer les représentations des élèves et donc leurs dessins d'observation, une représentation du schéma de cycle de vie du moustique adaptée pour des élèves de cycle 3.

Concernant les connaissances, la première question portait sur les attributs des insectes. Elle est peu réussie, peu de candidates et de candidats connaissant les trois critères caractérisant les insectes (3 paires de pattes, corps segmenté (tête, thorax/abdomen) une paire d'antenne). Quand ils sont tous cités, il manque souvent la précision sur le nombre d'éléments pour chaque attribut (exemple : antennes au lieu de deux antennes, ou encore des pattes au lieu de 6 pattes). La segmentation du corps de l'insecte est rarement exprimée. La question 3 demandait de réfuter ou valider les représentations de deux élèves : des candidates et candidats ont rencontré des difficultés à expliciter clairement ce que devient le sang prélevé et à quoi il sert. Concernant la question 7, sur la métamorphose, la réponse se situait dans le document, d'où l'importance de bien lire les documents proposés. Il est relevé aussi des confusions entre famille et espèce. Les questions sont assez mal traitées alors qu'elles portaient sur des connaissances scientifiques simples. Il est important que la candidate ou le candidat connaisse les caractéristiques du vivant (ici ce qu'est un insecte), les notions d'espèce et de famille, les notions de système circulatoire et système digestif, de cycle de vie. La schématisation du cycle de vie a parfois été difficile.

Cinq questions portaient sur la proposition d'activités réalisables en classe. Certaines activités proposées par les candidates et candidats, tout en étant scientifiquement valides, ne tiennent pas suffisamment compte de l'âge des élèves ou sont difficilement envisageables dans la mise en œuvre. A la question 4 par exemple, des candidates et candidats ont proposé de capturer ou de disséquer un moustique. La référence aux supports/documents est très souvent trop imprécise. Les candidates et candidats éprouvent des difficultés à organiser les données pour rendre compte de l'analyse faite, se limitent à une simple description. Des candidates et candidats ont mal compris le mot représentation, qui est devenu, pour eux, dessin d'observation.

L'analyse des documents fournis constitue un point fort.

Les questions d'ordre pédagogique ne permettaient pas réellement de discriminer les candidates et candidats car beaucoup d'éléments de réponse étaient fournis dans l'extrait du programme en annexe.

DEUXIÈME PARTIE :

La deuxième partie du sujet portait sur la transmission de maladies par le moustique tigre. Elle comptait pour 4 points, dont 2,5 points identifiés « pédagogie ».

Le point « connaissance » portait sur les caractéristiques de la dengue et sur la différence entre corrélation et causalité. La question 9 sur les caractéristiques de la dengue a été bien traitée, toutes les informations étant contenues dans le document 9. Les documents sont bien utilisés dans l'ensemble. Cependant, un grand nombre de candidates et de candidats répondent par un texte qui rend parfois difficile l'identification des quatre caractéristiques. Il est attendu de savoir présenter des résultats de façon synthétique : tableau, liste... La question 12 demandait de distinguer les termes corrélation et causalité : le premier terme a rarement été maîtrisé.

La proposition d'activité pédagogique permettant à des élèves de cycle 3 d'établir un lien entre l'extension géographique récente de la dengue et le réchauffement climatique a été plutôt bien réussie. Les questions 11 et 13 ont été assez bien traitées. Il est à noter que les réponses à la question 6 interrogent sur la lecture des questions par les candidates et candidats : dans le cadre d'un concours, il est attendu une réponse liée étroitement à la question (quand il est demandé 2 pistes pédagogiques, le jury n'a pas à « choisir », parmi 3 à 4 pistes, celles qui conviennent ; de même, à la question 10, il est demandé une activité pédagogique décrite en 2 ou 3 lignes : peu de candidates et de candidats ont respecté cette consigne). La question de la rédaction et de la présentation d'une analyse de documents se doit d'être pensée. La question 5 demandait de commenter l'évolution des représentations des insectes : il s'agissait de faire une comparaison des productions des élèves à différents âges, et non de se contenter de faire des descriptions sans en relier les éléments. Beaucoup de candidates et de candidats n'ont pas fait référence aux attributs des insectes (sans doute en lien avec la question 1 peu réussie).

TROISIÈME PARTIE :

Cette partie portait sur le domaine de la technologie, la programmation et la pensée algorithmique à partir de la lutte contre le moustique. Elle comptait pour 9 points répartis comme suit : 6,5 points pour la composante « connaissance » et 2,5 points pour la composante « pédagogie ». De manière générale, la partie 3 est celle où les candidates et les candidats ont obtenu le plus de points.

Les questions 14 à 16 et 21 à 24 portaient à la fois sur le calcul de la masse volumique de l'huile, sur une expérience physique consistant à déposer de l'huile dans des eaux stagnantes pour limiter la prolifération des moustiques et sur une expérience physique permettant de fabriquer un piège à moustique. La question distinguant fonction technique et solution technique a été très majoritairement réussie. Les questions 19 et 20 portaient sur la programmation et la pensée algorithmique. La question 18 portait sur le domaine technologique avec la lampe à moustique. L'équilibre d'une équation chimique (question 21) est majoritairement réussi : le jury estime que cette notion devrait être maîtrisée pour des candidates et des candidats ayant choisi un sujet en sciences. La question sur la masse volumique révèle des fragilités sur les connaissances et la maîtrise du vocabulaire adéquat (densité, etc.) et des confusions sur les termes « plus léger/plus lourd » pour parler des masses volumiques. A la question 24, il était attendu la notion d'expérience témoin, identifiée par la majorité des candidates et candidats.

La partie concernant la programmation par blocs montre aussi des fragilités chez certains d'entre eux. Ceci explique sans doute des propositions de remédiations peu pertinentes. Pour les questions 23 et 24, la description de l'expérience est souvent peu explicite. La question 18 nécessite une maîtrise de la démarche technologique. Certains candidates et certains candidats se contentent de reprendre les éléments du document en annexe 1 (extrait du programme sciences et technologie du cycle 3). La distinction entre « objectif » et « compétence » est peu maîtrisée.

SUR L'ENSEMBLE DE LA COPIE :

Le sujet traitait trois aspects des sciences et technologie: le vivant, les objets techniques, la programmation. Les thématiques générales sont connues des candidates et candidats. Ces derniers ont globalement bien géré leur temps pour aborder les trois parties; peu de copies présentaient des questions non traitées. Cependant plusieurs candidates et candidats ont fait le choix de ne pas répondre aux questions d'ordre pédagogique, ce qui interroge dans le cadre d'un concours de recrutement de professeurs des écoles.

Dans l'ensemble, le sujet attendait une réelle maîtrise des notions de sciences, à laquelle les candidates et candidats ne semblent pas s'être tous préparés; ils peuvent montrer des lacunes importantes dans les questions de connaissances. D'autre part, la clarté et la précision de l'expression écrite des candidates et candidats était particulièrement sollicitée, en particulier la précision du lexique et des concepts scientifiques, ainsi que la démarche technologique.

La qualité de rédaction est un défaut encore trop souvent présent, des écrits peuvent paraître confus. Il est attendu de savoir présenter des résultats, des analyses de manière synthétique et reliant les éléments entre eux sans s'arrêter à une simple description. Cette remarque vaut également pour l'analyse des productions des élèves qui demande à être organisée. La langue française est généralement maîtrisée de façon satisfaisante, mais dans certaines copies figurent des erreurs d'accord inquiétantes, ou des structures syntaxiques incohérentes. Les copies étaient généralement bien organisées, avec une mise en évidence des questions traitées.

1.3.2.2. Quelques conseils aux candidates et candidats

Les connaissances du programme de collège doivent être maîtrisées, en particulier le vocabulaire et les concepts scientifiques. Une bonne connaissance des représentations des élèves, pouvant faire obstacle, est aussi nécessaire. Les candidates et candidats doivent maîtriser la démarche d'investigation et la démarche technologique.

Il est également attendu une très bonne connaissance des programmes de l'école primaire, en particulier sur les situations d'analyse didactique et la proposition d'activité. La lecture de documents ressources publiés sur Eduscol peut s'avérer particulièrement utile pour identifier un certain nombre de démarches didactiques incontournables, ancrées dans une progressivité des apprentissages. Il est conseillé de s'exercer à l'analyse d'erreurs caractéristiques d'élèves, d'envisager des pistes de remédiation, et d'être en mesure de s'appuyer sur la terminologie didactique adéquate. Les propositions d'activité mises en œuvre dans la classe se doivent d'être concrètes et réalistes dans la mise en œuvre (contextualisation, adaptées au niveau, scientifiquement valides).

Les candidates et candidats doivent soigner l'écriture (sur les plans calligraphique, orthographique et syntaxique) et porter une attention particulière à la présentation (souligner, aller à la ligne, barrer et non raturer, etc.) et à la rédaction de leurs réponses, dans le souci d'une recherche de clarté, d'une précision dans le choix des termes utilisés et dans la syntaxe, avec une attention portée à l'orthographe. Il est conseillé de répondre de façon concise et précise aux questions, et de donner des exemples précis sans rester sur des généralités. La terminologie scientifique se doit d'être précise. Lorsqu'il s'agit d'analyser des productions d'élèves puis d'identifier les obstacles à l'apprentissage ou les points de vigilance, une présentation structurée dans un tableau s'avère pertinente. La difficulté à analyser des productions d'élèves

peut être un facteur qui entache ensuite la qualité de la proposition pédagogique. L'attention des candidates et candidats pourra être attirée sur la nécessité de travailler cette qualité d'analyse, ce qui leur servira au quotidien dans leur classe.

Les candidates et candidats doivent s'attacher à lire les questions de manière attentive afin que la réponse prenne en compte l'ensemble des éléments demandés sans omettre de points, sans en ajouter: il s'agit de répondre précisément dans le cadre demandé. Par exemple, si deux réponses sont attendues, la candidate ou le candidat sera vigilant à ne pas en proposer davantage. De plus, certaines réponses manquent de concision, et d'autres demanderaient à être davantage développées. Ces éléments sont précisés dans les questions posées.

En conclusion, pour réussir cette épreuve, une candidate ou un candidat doit :

- posséder une culture de base solide dans le domaine des sciences et technologie ;
- avoir un minimum de connaissances didactiques et pédagogiques dans le domaine des sciences et technologie et une bonne connaissance des programmes du primaire ;
- se référer à la démarche d'investigation et une démarche technologique ;
- être capable d'élaborer et de rédiger avec la plus grande rigueur scientifique en s'appuyant sur un lexique précis ;
- manifester les qualités d'expression et de communication nécessaires à tout futur enseignant, prendre l'initiative de faire des schémas en appui de la réponse rédigée ;
- bien cerner l'enjeu de la question, en s'attachant à la bonne compréhension de l'ensemble d'une consigne ;
- s'exprimer clairement et simplement à l'écrit, en soignant sa graphie ;
- être synthétique : organiser les données (tableau, schéma, listes...);
- savoir adopter une stratégie lors d'une épreuve de concours: lire attentivement les consignes, ne pas passer trop de temps sur une seule question, gérer le temps de l'épreuve sur les trois parties, prendre le temps d'une relecture attentive, organiser sa copie, éviter de perdre du temps en détaillant plus que demandé les réponses.

1.3.3. Domaine Histoire, géographie, enseignement moral et civique

Pour chacune des deux composantes du sujet de la session 2023, nous présenterons brièvement la question posée, puis les attendus, en illustrant le propos par les difficultés et réussites les plus significatives relevées sur les copies.

Ceci permettra de formuler des conseils aux candidates et candidats.

Nous concluons ensuite par des conseils transversaux, portant sur les deux composantes.

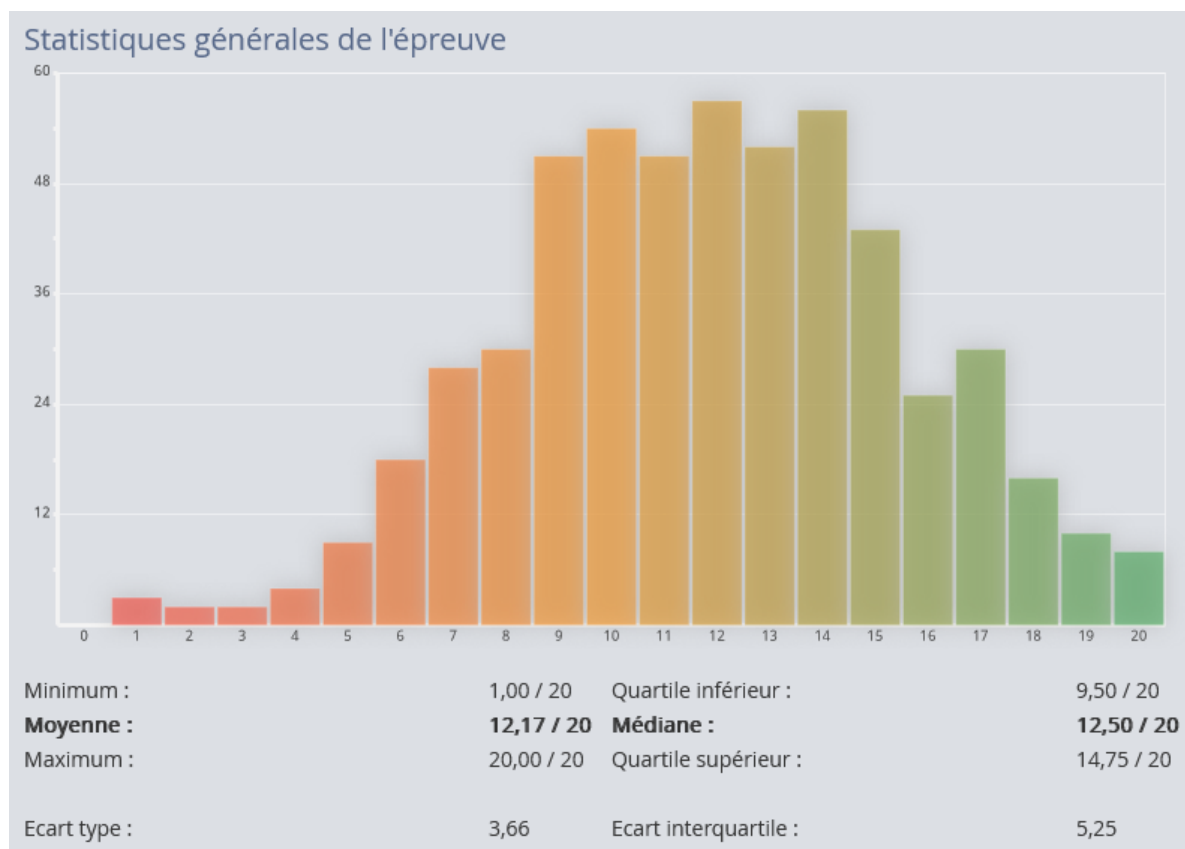
La moyenne de l'épreuve dans ce domaine est de 12,17 sur 20 (avec des notes qui s'étalent de 1 à 20). Les moyennes par composante sont les suivantes :

Composante géographie : 8,56 sur 13

Composante histoire : 3,62 sur 7

Jusqu'à 1 point pouvait être ajouté ou retiré si la maîtrise de la langue et la qualité de l'écriture n'étaient pas à la hauteur des attendus.

Le diagramme statistique suivant apporte des informations complémentaires sur la répartition des notes obtenues sur l'ensemble des concours :



1.3.3.1. Analyse du sujet

COMPOSANTE GEOGRAPHIE :

Partie 1:

La candidate ou le candidat devait préparer une séquence d'apprentissage portant sur un sous-thème du programme de géographie du CM2 : « Se déplacer au quotidien en France ».

Il était attendu de la candidate ou du candidat qu'il identifie les principales notions liées à ce sujet : **la notion de mobilité quotidienne**, les **usages et besoins**, en évoquant les déplacements associés à la vie quotidienne, les **moyens des déplacements**

(transports publics ou privés) et les **infrastructures mobilisées** au quotidien pour se déplacer, le développement durable.

La connaissance précise de la notion de développement durable, sans que celle-ci occulte d'autres aspects de la question et sans se limiter à des généralités ou un discours catastrophiste, étaient également attendus.

De nombreuses copies se sont éloignées de la dimension géographique du sujet en traitant exclusivement les aspects liés à l'écologie et au développement durable.

Des candidates et candidats ont confondu les notions de compétence et d'objectif d'apprentissage. La notion de compétence était peu maîtrisée, et celles spécifiques à la notion abordée étaient insuffisamment connues.

Les copies qui identifient de façon claire et explicite la notion étudiée, les enjeux qui lui sont liées et les compétences visées ont été valorisées.

La qualité de la présentation est importante, des candidates et candidats ont montré leur esprit de synthèse dans la rédaction, en ayant par exemple recours à des tableaux.

Il est par ailleurs recommandé aux candidates et candidats de structurer leur écrit, en témoignant d'une analyse réflexive qui articule la connaissance de la notion abordée à celle d'une pratique concrète de la classe.

Partie 2:

Dans la seconde partie, la candidate ou le candidat devait détailler une séance, en précisant ce qu'il souhaitait que les élèves apprennent, et choisir un ou deux documents du dossier documentaire en présentant une exploitation pédagogique.

Il était attendu que la candidate ou le candidat exploite **une** séance, en se centrant sur un ou deux objectifs ciblés, en cohérence avec les compétences identifiées sur la question précédente.

Une projection réaliste dans la conduite de la classe avec une définition claire des rôles et tâches respectifs de l'enseignant et de l'élève étaient incontournables.

A ce titre, le jury déplore un nombre encore important de propositions d'un enseignement de type transmissif, ou d'un cours dialogué entre le maître et quelques élèves sous la forme de « questions réponses » au cours duquel l'activité de l'élève se limite à exécuter des consignes données.

Une définition claire des objectifs visés rendait plus cohérentes les propositions d'exploitation pédagogique.

Enfin, il est important de rappeler l'importance de justifier le choix des documents, sans les paraphraser.

Les candidates et candidats qui proposaient de prendre en compte l'environnement proche des élèves et proposaient des séances liées à leur vécu, en articulant judicieusement les documents et supports choisis, ont été valorisés.

COMPOSANTE HISTOIRE :

Le sujet se situe dans le cadre du traitement de « l'âge industriel en France ». La candidate ou le candidat devait préparer une des séances du sujet d'étude « le travail à la mine, à l'atelier, à l'usine, au grand magasin » en s'appuyant sur un ou deux documents d'un dossier documentaire proposé. Il était demandé aux candidates et aux candidats de justifier le choix du ou des documents, et de détailler l'exploitation pédagogique retenue.

La justification pouvait porter sur le type de document, ainsi que sur le lien de celui-ci au regard du thème étudié et du programme: les nouveaux modes et lieux de production, une industrialisation qui s'inscrit dans la durée et touche tous les secteurs de la production, qui entraîne des évolutions des mondes urbains et ruraux ainsi que des changements sociaux et environnementaux.

La cohérence entre les documents choisis et l'exploitation pédagogique devait être explicite.

Le jury a pu constater des confusions entre l'exploitation pédagogique et la présentation d'une séance. Le choix des documents n'était pas toujours explicite ou argumenté.

Le jury a constaté par ailleurs que des candidates et candidats maîtrisaient peu les notions historiques liées au thème abordé. Certains ont ainsi dérivé vers l'Enseignement Moral et Civique en abordant des notions telles que l'égalité entre les femmes et les hommes, ou le droit du travail.

D'un point de vue pédagogique, la forme organisationnelle (collectif, travail en groupes, affiches, etc.) a souvent été détaillée ou présentée de façon quasi-exclusive au détriment des contenus et des enjeux didactiques. Peu de candidates et de candidats ont identifié les enjeux du thème « L'âge industriel », notamment quand il s'agit de reconnaître l'industrialisation comme un processus inscrit dans la durée.

Point fort des copies :

- Ouverture sur d'autres documents pertinents ;
- Analyse des documents avec détail des questions posées aux élèves, et structurer cela en vue des connaissances à faire acquérir.

Il est donc recommandé aux candidates et aux candidats de présenter la copie de façon claire et aérée (surlignage des titres, tableaux, précision du vocabulaire...) et de bien maîtriser et analyser les ressources d'accompagnement.

1.3.3.2. Quelques conseils aux candidates et candidats

La plupart des copies étaient de qualité. Nous avons cherché à travers ce rapport à présenter les principales difficultés rencontrées, les réussites et à donner quelques conseils spécifiques à chacune des composantes.

Le jury recommande aux candidates et candidats de se projeter dans l'exercice de la classe en anticipant des questions que peuvent se poser ou poser les élèves, ainsi que des difficultés qu'ils pourraient rencontrer.

Il est utile de rappeler l'importance d'identifier et de définir dans un premier temps des compétences et connaissances visées puis, dans un second temps, de proposer les activités adéquates.

Il s'agit pour les candidates et candidats, non de faire preuve d'une longue expérience qu'ils n'ont pas, mais de témoigner de bon sens et de cohérence, en tenant compte notamment du vécu des élèves qui peut être lié au contexte de leur lieu de résidence.

Enfin, il est attendu des candidates et candidats qui se destinent au métier de professeure et professeur des écoles qu'ils produisent des copies présentées de façon claires et lisibles du point de vue de la qualité graphique, de l'orthographe et de la syntaxe.

En résumé, il est recommandé aux candidates et candidats de :

- Lire les consignes, bien cibler les questions posées ;
- Structurer et organiser leur propos, répondre de manière explicite aux questions, sans se perdre dans des développements parfois hors-sujet ;
- Se projeter en tant qu'enseignants et montrer leurs compétences et connaissances pédagogiques ;
- Veiller à la lisibilité de la copie : qualité de l'écriture et de la présentation, de la syntaxe, vérifier et corriger les erreurs orthographiques ;
- Préparer l'épreuve en connaissant les programmes ainsi que les notions historiques et géographiques auxquels ils font référence.

1.3.4. Domaine Arts

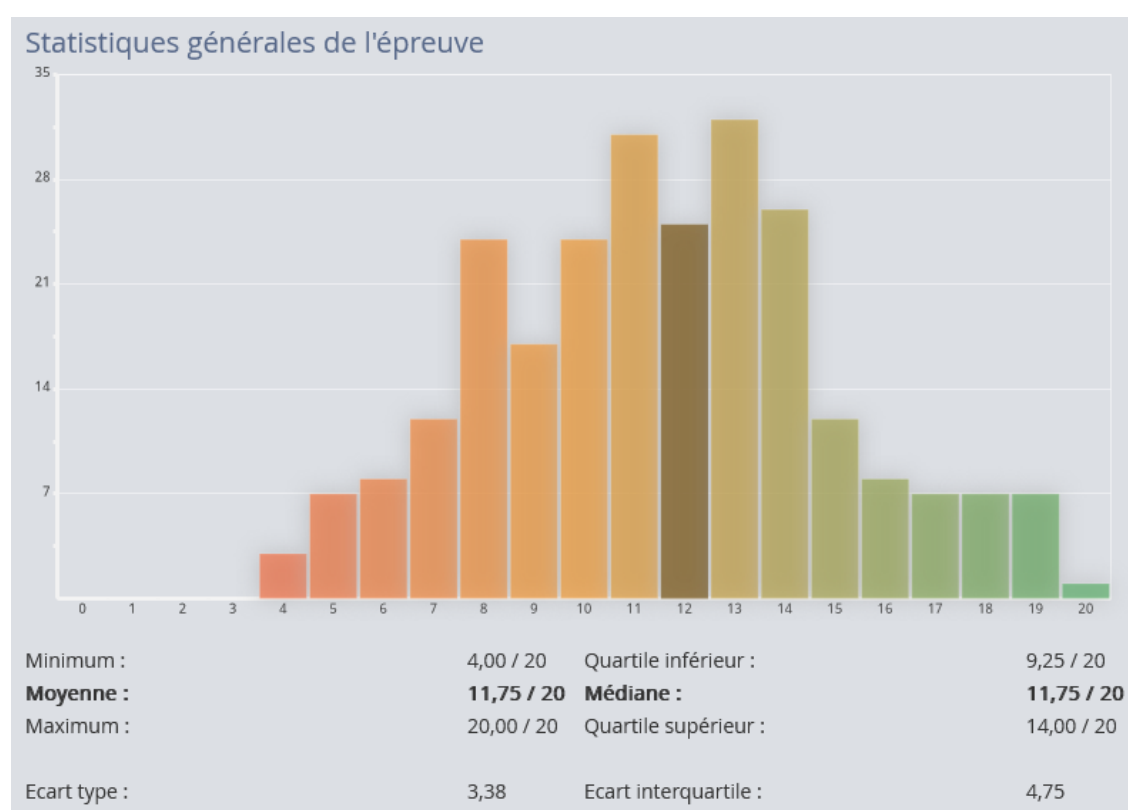
L'épreuve d'application dans le domaine « Arts » a comporté pour cette session deux composantes sur les trois possibles : arts plastiques et histoire des arts.

Les deux sujets s'appuient sur un ou des points de programme et sont rédigés sur une trame commune. En tirant parti des éléments fournis dans un dossier, les candidates et candidats doivent « éclairer le jury sur leur connaissance du cadre réglementaire et des conditions spécifiques de l'enseignement » des arts plastiques et de l'histoire des arts sur un cycle particulier. Étaient attendues respectivement :

- l'analyse critique d'une fiche de préparation, en arts plastiques, proposée pour des élèves de cycle 2 ;
- l'analyse critique d'un support de séance, dans le domaine de l'histoire des arts, destiné à des élèves de cycle 3.

Les candidates et candidats n'ont pas rencontré de difficultés majeures dans l'ensemble.

La moyenne dans ce domaine est de 11,75 sur 20 (avec des notes qui s'étalent de 4 à 20). Le diagramme statistique suivant apporte des informations complémentaires sur la répartition des notes obtenues sur l'ensemble des concours :



1.3.4.1. Analyse du sujet

COMPOSANTE ARTS PLASTIQUES

Les candidates et candidats disposaient :

- d'une fiche de préparation pour le cycle 2 (document 1) ;
- d'extraits du texte *Enjeux des trois questions au programme du cycle 2 en arts plastiques*, Ressources pour l'enseignement des arts plastiques aux cycles 2 et 3, Site Eduscol (document 2) ;

- d'extraits du programme d'enseignement du cycle des apprentissages fondamentaux (cycle 2) – arts plastiques. Compétences travaillées, BOEN n°31 du 30 juillet 2020 (document 3).

Le jury a été sensible :

- à l'identification des failles et forces de la préparation proposée ;
- à l'analyse critique du questionnement artistique en prenant appui sur les documents fournis ;
- aux réajustements et/ou prolongements didactiques et pédagogiques proposés au service d'une démarche de création artistique.

Les candidates et candidats ont produit des analyses pertinentes : la compréhension des programmes et la connaissance des capacités des élèves est assez fine dans l'ensemble. Ils sont conscients des enjeux d'un enseignement artistique. La question de la représentation inhérente au sujet a néanmoins souvent été éludée.

Les forces de la fiche de préparation ont été identifiées ; ses failles, en revanche, ont insuffisamment été repérées dans leur exhaustivité :

- le rôle du professeur (guidage excessif) ;
- l'inexistence de pistes de lecture et d'exploitation des œuvres proposées ;
- le manque d'éléments pour identifier les obstacles auxquels les élèves se confrontent ;
- l'absence de toute forme d'explicitation des enjeux d'apprentissage, de pistes de différenciation et d'évaluation.

Ces failles constituent une des sources de propositions de réajustements et/ou de prolongements. Les candidates et candidats capables de les identifier, de se positionner et d'argumenter leurs choix sont valorisés. Leurs connaissances culturelles permettent de renforcer la pertinence de leurs propositions pédagogiques, de faire des liens interdisciplinaires chargés de sens.

COMPOSANTE : HISTOIRE DES ARTS

Les candidates et candidats disposaient :

- d'un support de séance à partir de l'œuvre de Maurice-Jean Berger dit Maurice Bédart (document 1) ;
- d'un extrait de texte *L'Histoire des arts : le Rêve pour apprendre* de Rémi Azémar, Valérie De La Forest, Marie-Ève Pénancier, Tréma 43, 2015, 92 à 100 (document 2) ;
- d'extraits du programme d'histoire des arts, enseignement du cycle de consolidation (cycle 3). Compétences travaillées, BOEN n°31 du 30 juillet 2020 (document 3).

Le jury a été sensible :

- à la connaissance fine de l'œuvre proposée, à la manière dont les candidates et candidats ont su tirer parti de cette familiarité pour analyser le support proposé aux élèves ;
- à l'identification des notions inhérentes à l'œuvre étudiée ;
- à l'explicitation des compétences travaillées dans le cadre de la séance proposée aux élèves ;
- à l'appui des candidates et candidats sur le document 2 (souvent négligé) ;
- à leur lucidité quand les élèves utilisent des tablettes dans le cadre d'une pratique de classe (une plus-value, à quelles conditions ?).

Certaines candidates et certains candidats ont été mis en difficulté :

- en manquant de temps pour cette seconde composante (copies incomplètes) ;
- en identifiant le support proposé aux élèves comme une fiche de préparation à destination des enseignants.

La connaissance de l'œuvre de M. Béjart constituait un atout notoire, elle a permis de dégager les spécificités de l'œuvre et de mobiliser le lexique indispensable pour en parler, pour proposer des pistes pertinentes... et aussi éviter les confusions entre M. Ravel et M. Béjart !

Une fois encore, les copies des candidates et candidats qui se positionnent et qui argumentent leurs choix, ont intégré les enjeux de l'enseignement de l'histoire des arts, les liens interdisciplinaires à tisser sont valorisées, les connaissances culturelles qui viennent densifier les propositions pédagogiques également. Le parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC), les questions aux traces, à l'évaluation et les propositions de différenciation sont bienvenues.

1.3.4.2. Quelques conseils aux candidates et candidats

Il appartient aux candidates et candidats :

- de prendre le recul nécessaire pour saisir les enjeux d'un sujet ;
- d'utiliser tous les documents du dossier (lecture attentive des consignes, analyse précise des documents fournis) ;
- de concevoir une réelle analyse critique de la fiche de préparation ou du support proposés cette année, d'en déceler les forces et aussi les failles, de prendre en compte et expliciter l'intérêt des œuvres de référence, de mobiliser leurs connaissances liées au langage plastique, musical, chorégraphique et à l'histoire des arts.

Les candidates et candidats ont également à enrichir leur culture artistique et à approfondir les approches didactique et pédagogique liées aux disciplines artistiques, sans oublier les gestes de base du professeur qui enseigne, qui anticipe pour identifier les obstacles cognitifs et/ou techniques, les questionnements envisageables, les explicitations nécessaires, les différenciations possibles et les

modalités d'évaluation. Il convient de penser aux traces possibles à constituer pour les élèves et à la cohérence du parcours artistique de ces derniers.

Les candidates et candidats doivent aussi :

- traiter de manière équilibrée les deux parties ;
- témoigner d'une qualité d'expression : être explicite en préservant clarté, précision et concision, et respecter l'orthographe, la grammaire.

Lorsqu'elle s'enrichit d'une analyse fine, la structuration claire des réponses est appréciée (cf. tableau).

1.4. Épreuve écrite en langue régionale

Descriptif de l'épreuve

Durée : 3 heures

Notation : 20 points

Coefficient : 1

Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

Épreuve :

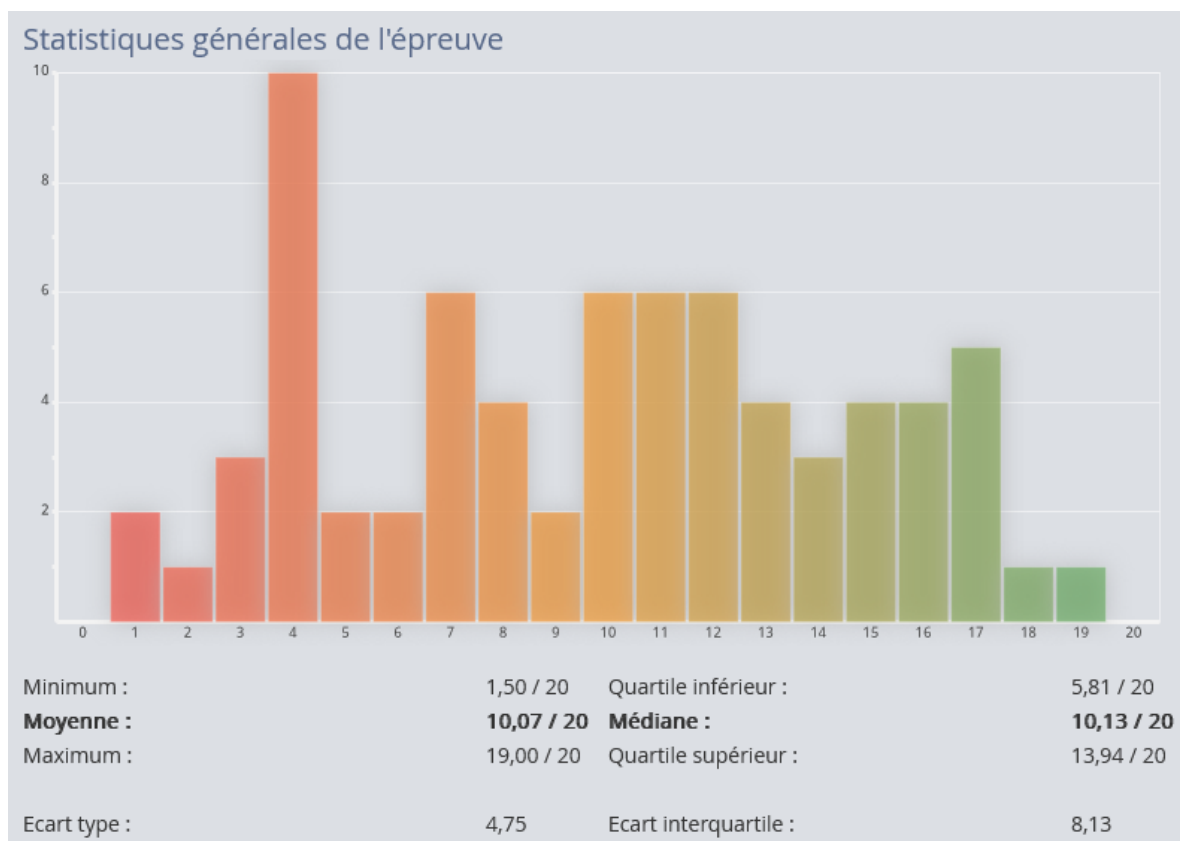
L'épreuve comprend trois parties :

- commentaire d'un texte en langue régionale ;
- traduction d'un texte bref en langue régionale, accompagnée de questions de grammaire ;
- commentaire d'un document pédagogique.

1.4.1. Résultats obtenus dans l'académie

Cette année, 72 candidates et candidats ont composé en langue régionale : 37 pour les concours publics, 35 pour les concours privés. Les copies ont été corrigées par des binômes de correcteurs et correctrices selon le principe de double correction.

Le diagramme statistique suivant montre la répartition des notes obtenues par les candidates et candidats à l'ensemble des concours spéciaux en langue régionale :



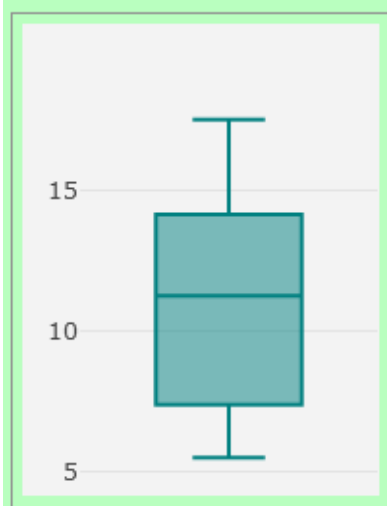
Le tableau ci-dessous présente les moyennes obtenues à l'épreuve écrite en langue régionale selon le type de concours :

Concours	Présents	Moyenne sur 20
CRPE externe public spécial langue régionale	33	9,12
CRPE externe privé spécial langue régionale	15	10,97
CRPE externe privé spécial langue régionale - Diwan	17	13,38
2 ^d CRPE interne public spécial langue régionale	4	4,25
2d CRPE interne privé spécial langue régionale	3	5
Tous concours	41	10,47

Les éléments statistiques suivants apportent des informations complémentaires sur la répartition des notes obtenues par les candidates et candidats admissibles aux épreuves orales.

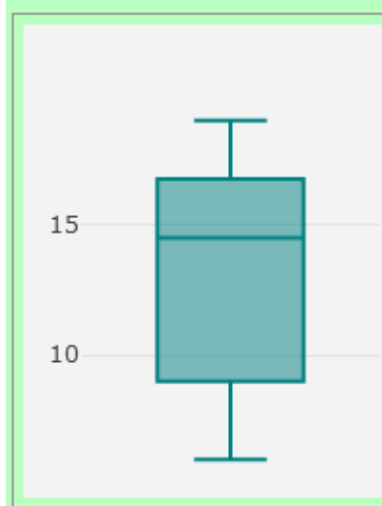
Concours externe public spécial langue régionale

Moyenne Admissibles : 11.16 /20.00
 Ecart type : 3.25
 Q1 : 8.00
 Médiane : 11.25
 Q3 : 13.00
 Minimum : 5.50
 Maximum : 17.50



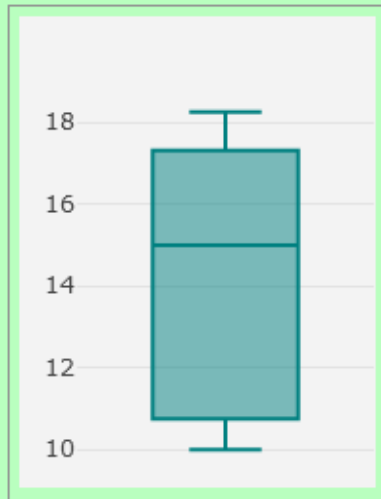
Concours externe privé spécial langue régionale

Moyenne Admissibles : 13.75 /20.00
 Ecart type : 3.88
 Q1 : 10.00
 Médiane : 14.50
 Q3 : 16.00
 Minimum : 6.00
 Maximum : 19.00



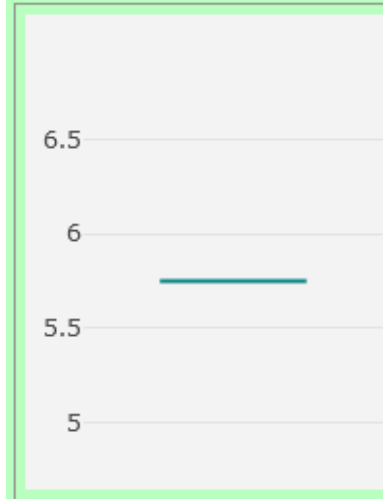
Concours externe privé spécial langue régional - Diwan

Moyenne Admissibles : 14.40 /20.00
Ecart type : 2.85
Q1 : 11.00
Médiane : 15.00
Q3 : 17.00
Minimum : 10.00
Maximum : 18.25



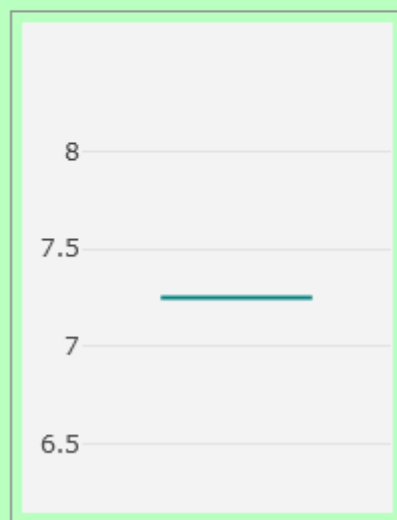
2^d concours interne public spécial langue régionale

Moyenne Admissibles : 5.75 /20.00
Ecart type : 0.00
Q1 : N.A.
Médiane : 5.75
Q3 : N.A.
Minimum : 5.75
Maximum : 5.75



2^d concours interne privé spécial langue régionale

Moyenne Admissibles : 7.25 /20.00
Ecart type : 0.00
Q1 : N.A.
Médiane : 7.25
Q3 : N.A.
Minimum : 7.25
Maximum : 7.25



1.4.2. Analyse du sujet

ATTENDUS DE L'ÉPREUVE :

L'épreuve écrite de langue régionale vise à évaluer la maîtrise de la langue bretonne des candidates et candidats, leur connaissance du fonctionnement de la langue et leur capacité à analyser un document pédagogique.

Dans la première partie, ils doivent montrer qu'ils sont capables, d'une part, de comprendre un texte long et exigeant, d'y saisir des significations implicites et des nuances fines et, d'autre part, de s'exprimer de façon courante en utilisant la langue de façon flexible, efficace et pertinente dans le registre adapté. Le support proposé est un extrait de roman, nouvelle ou récit, classique ou contemporain, choisi pour la qualité de sa langue, son contenu culturel et sa valeur littéraire. Il est accompagné d'un guidage. C'est à partir de la compréhension du texte, et de ses éléments tant explicites qu'implicites, que les candidates et candidats doivent construire leur commentaire et affirmer leur maîtrise des compétences attendues en langue bretonne. Le jury attend d'eux qu'ils rédigent un développement structuré et argumenté, s'appuyant sur le texte et prenant en compte les repères culturels qui s'y rapportent.

L'exercice de traduction permet d'apprécier la compréhension fine des candidates et candidats en langue bretonne ainsi que leur capacité à restituer le sens du texte en français, montrant ainsi leur compétence d'expression dans une langue dont le jury attend qu'elle soit précise et de qualité. Des questions de grammaire permettent de vérifier leurs connaissances sur le fonctionnement de la langue bretonne. Le jury évalue la justesse, la clarté et la précision des réponses portant sur des faits de langue essentiels.

La troisième partie a pour objectif d'apprécier la capacité des candidates et candidats à analyser un document pédagogique. Le support proposé est un document pour l'enseignant, un extrait de manuel scolaire, un document pour l'élève, une production d'élève, etc. Il est attendu des candidates et candidats qu'ils identifient le support, y repèrent des objectifs d'apprentissage – langagiers et disciplinaires – et en proposent une analyse didactique en lien avec les enjeux de l'enseignement bilingue à l'école.

Dans les trois parties – commentaire d'un texte en breton ; traduction et grammaire ; commentaire d'un document pédagogique – le jury attend des candidates et candidats des réponses organisées et précises, rédigées dans une langue claire et d'un haut niveau de correction.

Le jury a estimé que le sujet proposé était de bonne longueur et que les candidates et candidats pouvaient le traiter dans le temps imparti. Il permettait de bien évaluer leurs connaissances et compétences sur les différentes attentes du concours.

COMMENTAIRE D'UN TEXTE EN LANGUE BRETONNE

Analyse du sujet :

Le passage proposé au commentaire est un extrait d'Emgann Kergidu, de Lan Inizan (1826-1891). Considéré comme une œuvre majeure de la littérature bretonne, Emgann Kergidu, publié en deux volumes en 1877 et 1878, est un livre de récits d'inspiration historique. Il s'inscrit dans le contexte de la décision d'une levée en masse, en février 1793, qui généra une révolte paysanne contre la troupe républicaine. Le livre retrace notamment la bataille rangée qui opposa les deux camps sur le site de Kergidu en Trézilidé, dans le Haut-Léon, le soulèvement se soldant par de lourdes pertes pour la population locale. Si, dans cette œuvre, le récit souffre de ses invraisemblances, il n'en demeure pas moins que les faits évoqués le sont dans une prose animée par une énergie sans égale et une langue dont la grande qualité et l'authenticité ont été unanimement reconnues.

Comme son titre l'indique, l'extrait retrace des événements se déroulant « pendant la bataille », l'objectif du narrateur étant d'illustrer le courage et l'abnégation des insurgés dans les combats. Dans ce passage vibrant d'action, le narrateur insiste particulièrement sur l'implication et le sang-froid des femmes « qui n'avaient peur ni de Canclaux, ni de ses canons ». Elles prêtent assistance aux combattants, soignent les blessés, et n'hésitent pas à prendre les armes quand cela s'avère nécessaire. Leur place est donc présentée comme primordiale dans le combat et est célébrée par le narrateur dès les premières lignes.

Lan Inizan s'efforce ici de montrer l'unité du peuple face à la violence des républicains incarnés par Canclaux et ses troupes. Il cherche à susciter l'empathie du lecteur, voire son indignation : face à des troupes républicaines supérieures en nombre, présentées comme cruelles et mieux armées, il met en scène des femmes qui risquent leur vie pour venir en aide aux blessés et combattent aux côtés des hommes sans véritables armes. Le peuple, dans sa lutte pour défendre le roi, sa terre et ses convictions, se voit paré de différentes vertus : courage, fidélité, abnégation, compassion. Ainsi, présentant la contestation du pouvoir comme juste et morale, Lan Inizan cherche à légitimer un soulèvement historique qui reste présent dans la mémoire collective.

Au fil du guidage, les candidates et candidats pouvaient :

- présenter celles et ceux qui s'opposent à l'armée de Canclaux ;
- analyser le regard du narrateur sur le rôle des femmes dans l'événement ;
- expliquer de quelle façon le groupe d'insurgés s'unit dans la bataille.

Remarques sur les copies des candidates et candidats :

Perçu par le jury comme riche mais abordable, ce texte est extrait d'une œuvre classique, qui occupe « une place unique dans l'ensemble de la littérature de langue bretonne » en raison notamment de « l'inégalable qualité de sa langue » (Yves Le Berre). On attend des candidates et candidats qu'ils soient capables de lire des textes de ce niveau, dont la qualité d'écriture va de pair avec une langue élaborée, et qui, certes, nécessitent un effort, mais dont la lecture permet de s'imprégner d'un

breton écrit remarquable. Son ancrage dans une réalité historique et culturelle aux références multiples et la richesse de son style appelaient une lecture analytique dans la perspective du commentaire.

L'un des intérêts du texte, au-delà de ses qualités littéraires, est que son commentaire nécessitait d'associer les compétences langagières (lire et comprendre; écrire) à des compétences culturelles. Les candidates et candidats devaient, par exemple, mobiliser des outils (lexique, grammaire) en lien avec le soulèvement de 1793 (se repérer dans le temps) dans le Léon (se repérer dans l'espace). Lan Inizan décrit en effet un combat sanglant, dans lequel il mobilise le champ lexical de la guerre (emgann, diskaret, mindrailh, gloazet, etc.) et une large palette de temps du passé. Riche de descriptions ancrées dans la réalité de la bataille (« torret e c'henoù gant un tenn fuzuilh », « unan anezho, gant ur forc'h, eben gant ur peul, ec'h en em lakejont d'en em gannañ »), ponctué de références territoriales au Léon (nom de communes, lieux-dits, présence de combattants du pays « pagan », par exemple), le texte nécessitait, pour accéder à une compréhension fine, d'articuler la langue à une compréhension de cet événement contre-révolutionnaire dans le contexte de la société rurale bretonne. C'est autour de cette exigence que se sont structurées les disparités de réussite entre les candidates et candidats.

Les bonnes copies sont celles qui ont su allier un haut niveau de compréhension à de solides qualités d'expression. Les meilleures candidates et les meilleurs candidats se sont démarqués par la clarté de leur commentaire, c'est-à-dire leur aptitude à proposer, dans un excellent breton, un propos structuré montrant leur compréhension fine du texte et de ses enjeux. Le jury a su apprécier des commentaires bien organisés – introduction, conclusion, développement d'idées-forces structurées en paragraphes –, rédigés dans une langue claire et d'un haut niveau de correction. Les meilleures copies se sont distinguées en combinant la netteté de l'explication et la qualité de l'expression, soutenue par une syntaxe élaborée et un vocabulaire riche et personnel.

Le jury a relevé, par exemple, quelques analyses judicieuses et bien formulées :

- « An holl a oa prest da vervel evit chom disuj ha dizalc'h » ;
- « Aet eo ar merc'hed en tu all eus ar pezh a c'hortozed digante » ;
- « Ouzhpenn pareañ o breudeur mac'hagnet e c'hallent en em zifenn pa oa ret ».

A l'inverse, les copies défailtantes souffraient à la fois d'un défaut évident de compréhension du texte et d'une maîtrise de la langue nettement insuffisante compte tenu des attentes du concours. La plupart de ces copies contenaient plusieurs des caractéristiques suivantes :

- structuration insuffisante des idées : pas de plan, introduction et conclusion absentes ou superficielles ;
- compréhension lacunaire et faiblesse du propos : imprécisions, confusions, explications lapidaires, commentaire peu ou mal argumenté, simple reprise des éléments du texte ;
- expression écrite laborieuse et imprécise : pauvreté du lexique, syntaxe défailtante.

Dans leur majorité, les candidates et candidats ont construit leur commentaire en suivant le guidage proposé, qui permettait une explication du texte en trois temps. Il était important, dans ce commentaire, de lier le texte au contexte historique de la

Révolution française et d'un mouvement populaire de contestation des lois de la République. Des copies ont su replacer l'extrait, historiquement et géographiquement. Les repères étaient suffisamment précis: l'année donnée en préambule permettait notamment d'identifier la période de troubles qui a touché le territoire évoqué dans le récit. On attendait des candidates et candidats qu'ils en parlent dès l'introduction et qu'ils fassent le lien entre ce contexte et le récit de Lan Inizan.

La présentation du camp opposé à l'armée de Canclaux pouvait mettre en avant plusieurs caractéristiques de ce groupe : son lien au territoire (« tud eus ar vro », le pays en question étant le Léon, comme le montrent les communes citées); son lien à la religion (« difenn hor feiz »); son caractère hétérogène, car il est composé d'hommes et de femmes, de paysans et de prêtres; le fait que ce sont des soldats improvisés (« en hon touez-ni, n'oa soudard ebet, den-a-vrezel ebet »). Il fallait ici dépasser la simple énumération des personnages pour expliquer ce qui les caractérise en prenant en compte le contexte historique – proximité géographique, origine sociale, religion, valeurs – et en fait une troupe de paysans insurgés, à rapprocher des « Chouans ». Une deuxième partie était l'occasion de montrer un contraste de perception, voire une contradiction de la part du narrateur, sur le rôle des femmes dans le récit. Dans un premier temps, le narrateur reprend le discours stéréotypé d'un rôle assigné au foyer dans une société conservatrice ou patriarcale : « le travail des femmes est de préparer les repas chez elles, de surveiller les enfants, de rapiécer les vêtements des membres de la famille, non de faire la guerre, cela ne fait aucun doute ». Il oppose ensuite cette conduite attendue avec le travail des femmes dans le contexte de la bataille (« Mes e Kergidu, n'oa ket ar memes tra ») qui les rend actrices de l'événement, à l'égal des hommes : elles s'occupent des blessés et prennent les armes pour se battre, s'il le faut. Il importait ici de mettre les appréciations du narrateur en perspective, dans le contexte d'une époque et d'une société qui envisageaient la répartition hommes/femmes selon des attributs symboliques mais aussi des rôles économiques, selon des exigences d'autosuffisance alimentaire. Analyser le texte, chercher à en dégager le sens, l'interpréter dans son contexte, donner des clés de compréhension : tels sont les attendus du commentaire. Perdant de vue ces objectifs, des candidates et candidats ont glosé sur les stéréotypes liés au genre, ont critiqué les représentations du narrateur, ou ont donné leur opinion sur son discours. Ces prises de position, frisant parfois la plaidoirie, étaient hors-sujet. Dans un troisième temps, les candidates et candidats pouvaient montrer les façons dont se construisent les relations entre individus et les formes de coopération durant la bataille : à travers la contestation du pouvoir, car ils se liguent contre les troupes républicaines; sur des bases idéologiques et des valeurs (« nous n'étions là que des hommes de la région, rassemblés pour défendre notre foi, notre Roi, nos familles et notre pays »); dans l'action, la lutte et l'épreuve partagée aux différents moments du combat. Quel que soit l'angle choisi, l'analyse des relations entre les protagonistes, de leur engagement dans la bataille et du sens qu'ils lui attribuent pouvait faire apparaître l'émergence d'un « collectif ».

Le jury attend des candidates et candidats qu'ils produisent un commentaire organisé. C'est à travers cet exercice qu'il peut se rendre compte de la compréhension que la candidate ou le candidat a eu du texte, de sa capacité à formuler ses idées de manière pertinente et de la qualité de la langue utilisée (richesse lexicale et syntaxique, correction grammaticale et orthographique). Il est donc attendu des candidates et candidats un propos problématisé et organisé selon un plan clairement annoncé, une argumentation étayée et fondée sur des idées, des références et des exemples précis :

- une courte introduction présente le texte (genre, époque, auteur) et propose un fil conducteur au commentaire, en le problématisant et annonçant le plan du développement, qui peut reprendre les parties proposées dans le guidage ;
- un développement structuré en paragraphes montre la compréhension du texte et la qualité d'analyse ;
- une conclusion pertinente prend la forme d'une phrase de synthèse – qui peut reprendre les conclusions partielles de chaque partie – et propose une ouverture.

Le guidage propose une structure pour le développement, et si les candidates et candidats ont la liberté de ne pas s'en emparer, le jury précise qu'il n'est pas nécessaire de chercher des propositions originales ou inattendues, notamment si celles-ci sont au prix de la clarté du propos et de la cohérence avec le texte. Les bonnes copies sont celles qui ont fourni une réelle analyse, c'est-à-dire un commentaire du texte proposant une hauteur de vue vis-à-vis de celui-ci et nourri par des références littéraires et culturelles pertinentes permettant d'en éclairer la lecture. Certaines copies étaient bien structurées, grâce notamment à un usage pertinent des connecteurs.

Beaucoup de commentaires sont restés très descriptifs, avec beaucoup de paraphrase. Le jury rappelle que la paraphrase est à proscrire et que les citations ne remplacent ni l'argumentation ni l'explication, mais qu'elles sont là pour les étayer. Il serait judicieux de problématiser davantage afin, d'une part, de personnaliser son commentaire et, d'autre part, d'entrer dans une analyse de la dimension littéraire du texte.

Pour ce faire, il est nécessaire d'étayer le propos par l'apport de connaissances extérieures. Il est pertinent de nourrir son commentaire en liant les éléments du texte à des références culturelles, historiques, littéraires qui permettent d'éclairer le récit, tout en veillant à ne pas tomber dans le piège de la digression. Les candidates et candidats pouvaient, par exemple, mettre l'événement en parallèle avec d'autres mouvements historiques (les « Bonnets rouges ») ou contemporains (les mobilisations contre le remembrement ou le nucléaire) de contestation du pouvoir en Bretagne. Ils pouvaient également établir des comparaisons avec d'autres regards sur la place des femmes dans la société bretonne : dans l'ancienne société rurale (entretiens avec Naïg Rozmor, TES), lors de la seconde Guerre Mondiale (Enez an Amerikaned, de Goulc'han Kervella), dans le mouvement culturel breton ou dans la vie publique. La grève des sardinières de Basse-Cornouaille de 1905 et 1923-24, conflit syndical mené par des femmes, offrait un exemple permettant d'articuler les deux thèmes.

Le jury se félicite, par rapport à la session précédente, d'une amélioration du niveau de langue, tout en constatant des erreurs récurrentes :

- place du verbe dans la phrase, caractérisée par l'emploi systématique de la structure Sujet-Verbe-Complément ou le positionnement du verbe en tête de phrase ;
- approximations syntaxiques et lexicales ;
- confusions dans l'usage des différentes formes de *bezañ* et confusion entre « être » et « avoir » ;
- emploi du radical en tant qu'infinitif ;
- construction défailante du participe passé, du complément du nom, de la négation ;
- « meur a » doit être suivi d'un nom au singulier (et non pluriel) ;
- emploi défailant des prépositions « ouzh », « rak », « da » (doujañ da, aon rak...);

- confusion dans l'emploi des particules verbales : « e » et « a » ;
- erreurs fréquentes dans les mutations.

TRADUCTION ET GRAMMAIRE

Traduction :

Le passage proposé à la traduction étant choisi dans le document support, les candidates et candidats en connaissent le contexte et la situation dans le récit. L'exercice nécessitait d'abord d'entrer dans une compréhension fine, dans un extrait où quelques points de lexique (« prederiañ », « mindrailh ») ou des structures (« Evito da vezañ deuet », « ne vire ket outo ») ont mis des candidates et candidats en difficulté. Lors du passage à la langue cible, c'est le rendu en français – fidélité au sens, correction de la langue, capacité à élaborer une phrase complexe – qui a fait la différence entre leurs propositions.

Les bonnes traductions sont des textes qui ont su être fidèles au texte de Lan Inizan et rédigés dans un français bien maîtrisé. De ce point de vue, certaines traductions respectent les attendus du concours : niveau de langue, précision du lexique, tournures de phrase, orthographe bien maîtrisée. Les traductions les plus faibles ont généralement confirmé une compréhension insuffisante déjà décelée dans le commentaire. Souvent lacunaires ou approximatives, ces propositions ont révélé des défauts de compréhension qui ont induit des contresens, voire des non-sens. Par ailleurs, ces textes étaient rédigés dans une langue dont le niveau ne correspond pas aux attentes du concours.

Le jury tient à rappeler que le chemin menant à une bonne traduction nécessite quelques passages obligés. Dans la phase de compréhension, il est nécessaire de tenir compte du contexte général proposé par le texte pour proposer une traduction cohérente. La traduction de « torret e c'henoù » (la mâchoire brisée) par *« gueule cassée » est un exemple de proposition illogique fondée sur un anachronisme, l'expression désignant les mutilés de la Première Guerre Mondiale. La maîtrise des fondamentaux – lexique, syntaxe, grammaire du nom – est essentielle à cette étape : certaines candidates et certains candidats n'ont pas pu entrer dans une compréhension fine par manque de connaissance sur des faits de langue. Ainsi, la valeur concessive de la première phrase (« Evito da vezañ deuet »), qu'on pouvait rendre par « bien que » ou « quoique », a mis nombre de candidates et de candidats en difficulté et a été particulièrement mal traduite. Le jury a également noté que la ponctuation n'est pas suffisamment prise en compte par ces derniers comme repère de bonne compréhension du texte. On conseillera ensuite aux candidates et candidats de composer la phrase à partir des éléments connus et du contexte, et de chercher à rendre le sens global dans la langue cible en se détachant du mot-à-mot. A ce stade, il faut faire des choix entre le rendu général du texte et des éléments précis sur lesquels ils pourraient se retrouver en difficulté (tournure de phrase, lexique). Le jury rappelle qu'une absence de traduction est pénalisée. Il faut donc faire une proposition qui, dans certains cas, pourrait paraître insatisfaisante parce qu'approximative, mais qui, *a minima*, a du sens et est cohérente. Il ne faut pas oublier de relire sa traduction en veillant à la qualité du français : orthographe, accords, conjugaison, ponctuations, etc. L'appropriation de ces principes de traduction nécessite bien sûr un entraînement régulier.

Grammaire :

Dans cet exercice, la candidate ou le candidat doit montrer qu'il maîtrise le fonctionnement de la langue et qu'il est capable de l'expliquer pour l'enseigner. Il doit le faire à travers des réponses claires et bien rédigées. Cette partie nécessite de maîtriser les fondamentaux de l'analyse grammaticale, en mobilisant le lexique approprié. Cela n'implique pas une connaissance exhaustive de la terminologie grammaticale, mais nécessite de maîtriser les termes de base et leur définition en contexte. La comparaison avec d'autres langues peut contribuer à l'explication, quand elle est pertinente. Le jury a valorisé la précision dans l'analyse et invite les candidates et candidats à approfondir leurs connaissances et à s'entraîner régulièrement.

Comme lors de la session précédente, cet exercice a été l'occasion de mettre au jour, chez certains candidates et certains candidats, une connaissance intuitive du breton, mise en œuvre dans les parties précédentes, mais un manque de recul sur l'analyse des faits de langue. A l'inverse, le jury a pu constater une explication satisfaisante de faits de langue, alors que ces mêmes points étaient mal employés dans le commentaire.

Dans la proposition « Harpañ mat a rejont ivez, rak derc'hel a rejont... », on demandait aux candidates et aux candidats d'expliquer la structure syntaxique de la partie soulignée.

La proposition introduite par la conjonction de coordination 'rak' est une proposition indépendante. La conjonction 'rak' exprime la cause et le verbe qui suit est construit selon la structure [verbe à l'infinitif + auxiliaire 'faire' conjugué]. Le verbe-auxiliaire 'ober' est ici conjugué à la troisième personne du pluriel du passé simple. 'Rak' est suivi de la construction verbale dite « conjugaison périphrastique », dans laquelle l'auxiliaire porte la marque de temps et de personne.

Des candidates et candidats ont tenté d'analyser la forme syntaxique en expliquant que 'rak' est suivi « d'une nouvelle phrase ». Cette explication est insatisfaisante par les termes utilisés. En effet, 'rak' est suivi d'une proposition indépendante – dans laquelle le verbe conjugué est en deuxième position – et ce sont les différentes propositions qui composent la phrase. Des réponses ont présenté une confusion entre coordination et subordination, montrant une méconnaissance d'une notion essentielle de grammaire avec des conséquences sur la morpho-syntaxe du breton.

Le jury a valorisé les réponses qui ont montré que cette conjugaison marque une forme d'insistance sur l'action exprimée par l'infinitif du verbe situé en tête et ont su éclairer l'explication par des comparaisons pertinentes avec des subordinées et les conjonctions de subordination "peogwir" et "abalamour".

Les candidates et candidats devaient ensuite expliquer la construction du pluriel du groupe nominal souligné dans le segment : « ...oa deuet c'hoazh ganeomp meur a veleg. »

'Meur' est un quantifieur positif qui porte une valeur de pluriel. Exprimant la présence d'[une certaine quantité de + N], il correspond au français 'moult' ou 'plusieurs' ou à l'anglais 'many'. Il est suivi de la préposition 'a' qui implique une mutation adoucissante et d'un nom au singulier (ici 'beleg', b > v). Il peut être rapproché de 'kalz' par le sens et la syntaxe (kalz tud / kalz a dud), mais 'kalz' est suivi d'un nom au pluriel (comme le français 'plusieurs', l'anglais 'many' ou 'a lot of'). Ce groupe nominal peut être rendu en français par « plusieurs prêtres ». La spécificité de 'meur' est donc qu'il permet de construire un pluriel avec un nom singulier, à l'image du français 'plus d'un'.

COMMENTAIRE D'UN DOCUMENT PEDAGOGIQUE

Cet exercice a pour objectif d'apprécier la capacité des candidates et candidats à analyser un document pédagogique. Au fil du guidage, et en fonction du document proposé, l'appréciation du commentaire prend appui sur les capacités à :

- Identifier le document et l'activité de classe proposée : nature du document, domaine disciplinaire concerné, principal objectif visé, place dans la séquence/séance, type de mise en activité des élèves ;
- Repérer les objectifs visés : enjeux de formation et champ d'apprentissages, tâche à réaliser, compétences disciplinaires travaillées, activités langagières mobilisées ;
- Proposer une analyse didactique en classe bilingue : identification des obstacles linguistiques prévisibles et apport des outils nécessaires, appui sur le français et liens entre les deux langues, interventions de l'enseignant (aide différenciée à apporter, stratégies d'étayage et rétroaction corrective), pistes d'évaluation en lien avec les objectifs visés.

Le document proposé est extrait d'une page d'un cahier d'écolier de l'école Pont Douar de Brec'h, réalisé en 2022 et titré « Skrivañ ur gartenn-bost ». Il contient un fond de carte postale dont le texte a été rédigé par un ou une élève et une grille d'accompagnement de la tâche, complétée par l'élève. Cette grille permet d'identifier que l'on est dans une classe multi-niveaux accueillant des élèves de cycles 2 et 3 puisque des objectifs spécifiques sont prévus pour le niveau CM.

Il était attendu des candidates et candidats qu'ils identifient les objectifs pédagogiques, qu'ils analysent l'apport de la grille au travail de l'élève et qu'ils fassent des propositions de remédiation linguistique.

L'objectif pédagogique d'un tel exercice est l'entraînement à l'expression écrite sur un genre spécifique – la carte postale – à l'aide d'un outil de guidage. Cet objectif pouvait être relié à des compétences identifiées dans le socle commun. Domaine 1 : L'élève s'exprime à l'écrit pour raconter, décrire ou expliquer de façon claire et organisée ; Domaine 2 : L'élève est amené à [...] rédiger un texte [...] par l'usage d'outils pratiques à sa disposition. L'élève devait rédiger quelques phrases simples pour écrire une carte postale de vacances en utilisant les éléments constitutifs du genre – utiliser des formules d'usage (saluer au début et à la fin) et raconter ses vacances (où ? Avec qui ? Quel temps faisait-il ? Quelles activités ? Quel bilan ?) – et en veillant à respecter quelques règles formelles (ponctuation et majuscule). Du

point de vue des méthodes, l'élève doit pouvoir utiliser une grille pour guider son écrit et vérifier qu'il a bien réalisé le travail demandé.

Si le cadre de travail fourni par la grille – repères méthodologiques, attentes différenciées – est clair, le document ne donne pas d'indice concernant sa mise en œuvre et l'usage que fait l'élève des colonnes (croix, couleurs). Il était donc attendu des candidates et candidats qu'ils formulent des hypothèses – on peut supposer que les trois colonnes correspondent au nombre de relectures –, qu'il formule des questions – est-ce que l'élève a colorié des cases de deux couleurs différentes pour indiquer que certains éléments manquaient ? –, et qu'il fournisse une analyse didactique croisant les données observables et le questionnement qu'elles suscitent. La carte postale montre des réalisations en lien avec les items de la grille : l'élève a rédigé un court écrit en breton et a respecté les codes d'une carte postale, dans le contenu et la forme. Si l'écrit répond à des attentes de la grille, il traduit néanmoins une maîtrise fragile des outils linguistiques (syntaxe, construction du participé passé, mutations, orthographe). On peine donc à imaginer l'évolution de la production entre le premier écrit et l'écrit présenté, et l'impression qui se dégage est que l'élève n'a pas utilisé au mieux ses relectures/corrections pour améliorer son premier jet, notamment du point de vue de la correction linguistique. On pouvait donc, à ce stade, prendre une certaine distance critique concernant la grille et sa mise en œuvre pour parvenir aux objectifs fixés : cette grille, telle qu'elle est construite et utilisée, est-elle vraiment efficace pour rédiger une carte postale et améliorer les compétences de production écrite ?

Pour remédier aux difficultés repérées, les éléments constitutifs d'une carte postale devraient faire l'objet d'un travail, à commencer par un complément dans la grille : formules d'appel et de congé, signature pour terminer. Pour cela, on peut proposer différents exemples de cartes postales à lire. On peut aussi, pour des élèves en difficulté, proposer des cartes à trous pour n'avoir à s'occuper que du contenu et non de la forme. Du point de vue de la langue, les temps du passé et les verbes 'mont', 'bezañ' et 'ober' sont à revoir en contexte et il serait sans doute utile de les poser sous forme d'items dans la grille. Afin de ne pas commencer toutes les phrases par 'me', un travail sur l'ordre des mots dans la phrase en breton sera nécessaire : on pourrait travailler sur une structure à manipuler et compléter : « ... oan bet », « ...am boa graet / c'hoariet / gweladennet, etc. ». La méthode devrait faire aussi l'objet d'une remédiation, notamment le travail de relecture, difficile pour nombre d'élèves. On a souvent tendance à voir dans un texte ce que l'on a voulu écrire au lieu de lire ce qui est réellement écrit. Il serait donc judicieux de proposer des activités entre pairs : relectures / corrections successives du texte, par l'auteur puis d'autres élèves ; l'élève pourrait lire sa carte postale à d'autres élèves qui complèteraient la grille. La lecture à voix haute pour autrui peut déjà permettre un certain nombre de corrections, les oublis de mots notamment. Enfin, ce travail gagnera à être contextualisé : les élèves pourraient profiter d'un échange scolaire ou d'une correspondance pour rédiger une carte qui serait effectivement envoyée à des camarades, quelqu'un de la famille ou autre.

Le commentaire d'un document pédagogique était un exercice nouveau lors de la session précédente, et le jury a constaté que cette partie a été mieux réussie cette année. Des candidates et candidats ont su porter une bonne analyse sur la façon dont les élèves ont compris et utilisé la grille. Pour ce faire, il ne fallait pas se focaliser à l'excès sur la production de l'élève et sur ses erreurs, mais contextualiser l'écrit pour construire l'analyse didactique et s'appuyer sur ces erreurs pour envisager le

travail de remédiation. Il fallait mettre en avant les pré-requis nécessaires pour réaliser la tâche finale et ne pas perdre de vue la question essentielle de l'activité : la construction de l'autonomie chez l'élève. Des candidates et candidats ont manqué de profondeur dans l'analyse, les copies les plus faibles se limitant à une simple description du document. Le jury a noté, comme lors de la session précédente, la nécessité d'une meilleure maîtrise du lexique d'analyse pédagogique. Il a ainsi remarqué une confusion entre les compétences élèves (qui sont à construire) et les objectifs pédagogiques (posés par le maître). Il faut aussi savoir différencier les objectifs d'apprentissage, que le maître formule en terme de niveaux de maîtrise (l'élève sera capable de...) et l'objectif de l'élève, qui est de réaliser une tâche (qui atteint des degrés variables de réussite). Ces termes doivent être connus et utilisés de façon pertinente pour servir l'analyse. C'est un point que les candidates et candidats ne doivent pas négliger pour réussir le commentaire du document pédagogique.

1.4.3. Quelques conseils aux candidates et candidats

On formulera les conseils suivants aux candidates et candidats :

- s'exprimer dans un langage simple et clair, en respectant le registre de la langue écrite, en breton et en français ;
- construire des argumentations bien structurées, en cherchant à donner de la profondeur aux réponses. Il est nécessaire, pour dépasser les réponses superficielles, d'une part, de fouiller sa lecture afin d'accéder à une compréhension permettant une réelle analyse et, d'autre part, de proposer des réponses argumentées, dans lesquelles les idées sont étayées par des exemples et des références ;
- apporter soin et rigueur à son écriture et à sa présentation. Le manque de soin dans l'écriture, l'organisation et la présentation de la copie ne facilitent pas la lecture, et les candidates et candidats sont invités à profiter du temps qui leur est alloué pour faciliter le travail du jury ;
- s'approprier et approfondir la grammaire et le lexique afin de développer l'expression en breton, notamment pour la description, l'explication, la narration et l'argumentation : le jury attend des candidates et candidats qu'ils rédigent des réponses dans lesquelles concordent netteté du propos, justesse sémantique et rigueur grammaticale. La fréquentation régulière d'une grammaire bretonne est indispensable dans une double perspective de correction grammaticale et d'analyse des faits de langue ;
- lire des textes de natures diverses et de sujets variés en breton, afin d'exercer les compétences de compréhension et d'expression. Le vocabulaire restant souvent limité dans certaines réponses, on devine que les candidates et candidats ne sont pas suffisamment habitués à lire des textes littéraires. Le jury les encourage particulièrement à lire des textes bretons écrits dans une langue authentique et soutenue pour favoriser, par imprégnation, l'enrichissement du lexique et la connaissance de la grammaire bretonne (avec une attention particulière au groupe verbal). Il est nécessaire, en

complément, de s'entraîner à écrire en breton. De même, il ne faut pas négliger de lire et écrire en français. Cette familiarité avec les deux langues est un facteur de réussite pour l'exercice de traduction et une nécessité: la bonne maîtrise du français et du breton écrits est un atout indispensable à tout futur enseignant se destinant à l'enseignement bilingue ;

- s'exercer régulièrement à la traduction. La maîtrise d'un tel exercice nécessite un travail spécifique et une pratique régulière de la part des candidates et candidats. Pour ce faire, des ouvrages en édition bilingue, de même que des œuvres de la littérature bretonne qui ont été traduites en français, peuvent les y aider ;
- se doter d'une solide culture générale sur la Bretagne et son histoire sociale et culturelle. Le jury n'attend pas des candidates et candidats qu'ils aient une connaissance exhaustive de l'ensemble des composantes des cultures de Bretagne, mais on attend d'un futur enseignant de filière bilingue qu'il maîtrise des contenus culturels qui ancrent la langue dans une réalité et donnent sens aux activités langagières.

A cet effet, en plus des ouvrages déjà conseillés les années précédentes, le jury invite les candidates et candidats à se construire des repères sur la Bretagne contemporaine par la lecture de :

- Toute l'histoire de Bretagne, Monnier & Cassard, Skol Vreizh ;
- Istor Breizh, Louis Elegoët, TES-Canopé.

Sans négliger d'autres champs de connaissance, le jury estime particulièrement nécessaire que, dans leur préparation, les candidates et candidats construisent des repères sur le monde de l'enfance, la culture populaire, la littérature orale et l'imaginaire breton, à travers, par exemple : Bilzig de F. Le Lay, Le Cheval d'Orgueil de P.-J. Hélias ou Mojennoù ar marv de Divi Kervella.

La connaissance des ouvrages édités par TES-Canopé pour les élèves des classes bilingues est indispensable, comme ressource pour les candidates et candidats au métier de professeur des écoles et comme outil de culture pédagogique et didactique, en complément des ressources institutionnelles.

2. Épreuves d'admission

2.1. Epreuve de leçon

Descriptif de l'épreuve

Préparation : 2 heures

Durée : 1 heure (30 minutes pour le français, 30 minutes pour les mathématiques)

Notation : 20 points

Coefficient : 4

La note 0 est éliminatoire.

Finalités :

L'épreuve porte successivement sur le français et les mathématiques. Elle a pour objet la conception et l'animation d'une séance d'enseignement à l'école primaire dans chacune de ces matières, permettant d'apprécier la maîtrise disciplinaire et les compétences pédagogiques des candidates et candidats.

Déroulement :

Le jury soumet à la candidate ou au candidat deux sujets de leçon, l'un dans l'un des domaines de l'enseignement du français, l'autre dans celui des mathématiques, chacun explicitement situé dans l'année scolaire et dans le cursus de l'élève. Afin de construire le déroulé de ces séances d'enseignement, la candidate ou le candidat dispose en appui de chaque sujet d'un dossier fourni par le jury et comportant au plus quatre documents de nature variée: supports pédagogiques, extraits de manuels scolaires, traces écrites d'élèves, extraits des programmes... La candidate ou le candidat présente successivement au jury les composantes pédagogiques et didactiques de chaque leçon et de son déroulement. Chaque exposé est suivi d'un entretien avec le jury lui permettant de faire préciser ou d'approfondir les points qu'il juge utiles, tant sur les connaissances disciplinaires que didactiques.

2.1.1. Résultats obtenus dans l'académie

La moyenne générale obtenue à cette épreuve par l'ensemble des candidates et candidats présents à la session 2023 est de 12,59 sur 20.

Le tableau ci-dessous présente les moyennes obtenues à l'épreuve de leçon selon le type de concours :

Concours	Présents	Moyenne sur 20
CRPE externe public	232	13,29
CRPE externe privé	117	12,95
CRPE externe public spécial langue régionale	21	7,64
CRPE externe privé spécial langue régionale	9	10,44
CRPE externe privé spécial langue régionale - Diwan	11	11
2 ^d CRPE interne public spécial langue régionale	1	9
2 ^d CRPE interne privé spécial langue régionale	1	11
2 ^d CRPE interne privé	9	9,22
3 ^e CRPE public	26	11,56
Tous concours	427	12,59

2.1.2. Constats généraux et profils de candidates et candidats

L'épreuve porte successivement sur le français et les mathématiques. Comme l'indique le texte du bulletin officiel, elle a pour objet la conception et l'animation d'une séance d'enseignement à l'école primaire dans chacune de ces matières, permettant d'apprécier la maîtrise disciplinaire et la maîtrise des compétences pédagogiques de la candidate ou du candidat. Attentif aux profils divers des candidates et candidats (contractuels, étudiants bénéficiant de l'expérience de stages, professionnels en reconversion ayant eu peu d'occasions de se familiariser avec le contexte de la classe...), le jury (IEN du premier degré, conseiller pédagogique du premier degré pour le public ou maître formateur pour le privé) s'attache à repérer et à apprécier les potentialités effectives de chacun en matière de conception et de mise en œuvre de l'enseignement du français et des mathématiques à l'école primaire. L'évaluation est effectuée à partir de critères communs et partagés.

À l'issue de la prestation de la candidate ou du candidat, le jury propose une note globale sur 20 points sans distinction entre les deux disciplines, ni entre l'exposé et l'entretien.

L'épreuve de leçon est découpée en deux parties distinctes :

1) une première partie de leçon en français : 30 minutes

- un exposé de 10 à 15 minutes ;
- un entretien avec le jury pour la durée restante impartie à cette partie.

2) une seconde partie de leçon en mathématiques : 30 minutes

- un exposé de 10 à 15 minutes ;
- un entretien avec le jury pour la durée restante impartie à cette partie.

La candidate ou le candidat construit sa prestation à partir d'un dossier « Leçon de français » et « Leçon de mathématiques ». La formulation du sujet organise son travail de préparation. Il s'agit, dans le cadre d'une séquence d'enseignement, de proposer une séance de français puis de mathématiques pour construire des compétences identifiées en s'appuyant sur les documents proposés. La leçon est explicitement située dans l'année scolaire, dans le cycle et la classe de l'élève.

Il est à noter que les sujets proposés présentent une grande variété tant au niveau des cycles que des thèmes abordés. Ainsi, à titre indicatif, les candidates et candidats de la session 2023 auront pu être amenés à concevoir en français une séance pour enrichir le vocabulaire et la syntaxe à l'oral en cycle 1, pour améliorer les compétences de copie au cycle 2, pour s'exercer à manipuler les chaînes d'accord en production d'écrit au cycle 3 ; en mathématiques, leur réflexion aura pu porter sur la résolution de problèmes au cycle 1, la mesure de longueurs par report d'unité au cycle 2 et les fractions au cycle 3. Cela implique pour eux, d'une part la maîtrise de connaissances didactiques solides et une bonne perception des enjeux qui sous-tendent chaque enseignement, d'autre part la capacité à adapter les propositions conçues en fonction de l'âge et du développement de l'enfant. Cela relève

évidemment d'un travail préparatoire conséquent et approfondi en amont. Celui-ci constitue le bagage indispensable sur lequel prendre appui, même face à un sujet inédit : lors de l'épreuve, il s'agit non seulement de mobiliser les connaissances mais également d'être capable de les transférer d'un domaine à un autre, d'une discipline à une autre et de les articuler avec les informations fournies par les textes.

L'EXPOSE :

Le dossier fourni par le jury comporte au plus 4 documents variés (institutionnels, extraits de manuels, matériel pour les élèves, etc.). L'exposé de la candidate ou du candidat présente un déroulé de chaque séance.

L'ENTRETIEN :

Les documents du corpus constituent un support aisément exploitable pour les candidates et candidats, et non limitatif pour l'interrogation menée par le jury.

La durée est suffisamment longue pour permettre d'entrer dans un réel échange avec la candidate ou le candidat et ainsi de vérifier ses connaissances, ses capacités d'analyse et son positionnement.

Le questionnement est d'une part à dominante pédagogique : il vise à faire préciser les différents paramètres mis en œuvre pour concourir aux apprentissages ou à l'acquisition de la compétence visée (rôle et place de l'enseignant lors de la séance, organisation prévue, modalités d'évaluation, place du numérique...). Il comporte d'autre part une dominante didactique afin de l'amener à préciser et approfondir ses propositions selon les différents paramètres liés aux exigences des apprentissages (enjeux sous-tendus par la question, prolongements sur l'ensemble de la séquence, erreurs-types que pourraient produire les élèves dans cette situation...).

Le jury veille à ce que la répartition des questions dans les deux domaines soit équitable.

De façon générale, on constate que les candidates et candidats maîtrisent les modalités et perçoivent les enjeux de cette épreuve orale d'admission.

La grille ci-dessous présente les différents profils de candidates et candidats qui se sont présentés aux épreuves. Elle peut constituer, pour la préparation du concours, un point de repère utile concernant les attentes du jury.

	CONCEVOIR - ÉLABORER			METTRE EN ŒUVRE	
COMPÉTENCES Postures de candidates et candidats	Inscrire sa pratique dans le cadre des programmes, du socle commun et des attentes institutionnelles.	Proposer des démarches et des activités d'apprentissage en adéquation avec l'objectif à atteindre et le niveau de la classe.	Faire preuve d'une bonne maîtrise des contenus didactiques en français ou mathématiques.	Construire et mettre en œuvre des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves.	Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe-classe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves.
Posture 1	Références trop succinctes qui n'aident pas à comprendre le contexte et les choix de la séance.	Démarche absente ou inadaptée. Divergence entre les activités proposées aux élèves et l'objectif visé.	Aucun fondement didactique n'est présenté.	Pas d'éléments de différenciation ou d'organisation évoqués témoignant de la prise en compte de la diversité des élèves.	Situation présentée ne prévoyant pas d'interactions entre élèves.
Posture 2	Présence de références aux programmes sans cibles précises en termes d'apprentissages et de compétences.	Incohérence partielle entre les démarches et/ou les activités et les objectifs.	Références didactiques peu pertinentes. Savoirs en jeu mal identifiés.	Peu de différenciations prévues. La seule aide proposée est celle de l'étayage par l'enseignant ou une réduction de la quantité de travail.	Quelques temps d'activité en groupe prévus avec interactions essentiellement sociales.

Posture 3	Présence de références au socle et aux programmes pour cibler les apprentissages et les compétences.	Cohérence des choix et des objectifs à atteindre.	Références didactiques identifiées.	Eléments de différenciation en réponse aux besoins des élèves.	Travaux de groupes prévus permettant des interactions de travail entre élèves.
Posture 4	Capacité d'utiliser des documents institutionnels (guides maths et français) pertinents en lien avec la situation.	Démarches variées, outils différenciés, convergence entre les activités proposées et l'objectif visé.	Références didactiques maîtrisées et pertinentes au regard de savoirs en jeu bien identifiés.	Eléments de différenciation et étayages anticipés rendant la tâche accessible. Processus et rythmes d'apprentissage pris en compte.	Activités de coopération pensées permettant des apprentissages entre et par les pairs.

2.1.3. Remarques pour les candidates et candidats, et les centres de formation

Le jury constate en premier lieu le sérieux et l'investissement des candidates et candidats, globalement bien préparés à l'épreuve. Il souligne également la diversité des profils rencontrés, notamment en ce qui concerne l'expérience professionnelle : certains candidates et certains candidats, ayant déjà enseigné, tirent judicieusement parti de leur bonne connaissance des élèves, des écoles et du système éducatif. D'autres s'appuient en premier lieu sur leurs connaissances théoriques. Si les premiers semblent à première vue mieux armés pour aborder l'épreuve - à condition qu'ils soient capables de distanciation critique, de prise de recul par rapport aux missions exercées -, les seconds ne s'en trouvent pas pour autant désavantagés. Ils font souvent état de connaissances actualisées qu'ils contextualisent et ils montrent qu'ils ont perçu les enjeux des apprentissages. Ils sont en mesure de justifier l'intérêt des modalités de travail qu'ils proposent de mettre en œuvre.

Ont été particulièrement appréciés les éléments suivants :

Pour l'ensemble de l'épreuve :

Expression : une langue orale d'un niveau courant à soutenu, dans lequel toute familiarité est proscrite ; un ton de voix tout à la fois posé et expressif ; un débit fluide, sans précipitation (avec, quand cela est nécessaire, un temps de pause réflexive avant de répondre à une question) ; le recours au tableau pour illustrer le propos par un schéma, un tableau.

Posture de la candidate ou du candidat : la capacité de maîtrise des émotions attestant de l'assurance légitime d'un futur professeur des écoles ; une posture naturelle et calme, associée à une certaine force de conviction voire de l'enthousiasme vis-à-vis des missions qui seront endossées.

Vision de l'élève : la prise en considération de chacun des élèves au sein d'une école bienveillante, dans un espace classe organisé pour conjuguer apprentissages et épanouissement, individuellement, avec et par le(s) groupe(s) ; la conscience de l'éducabilité de chacun, articulée avec des outils concrets au service de la personnalisation, des adaptations, de l'accompagnement.

Compréhension du métier de professeur ou professeure des écoles : sont valorisés les candidates et candidats qui se montrent en mesure de présenter une connaissance actualisée des programmes et des documents d'accompagnement ainsi qu'une mise en œuvre proche de la réalité professionnelle d'un enseignant qui adapte ses interventions en fonction des buts qu'il vise et des activités qu'il propose ; ils témoignent ainsi d'un pragmatisme qui leur permettra d'appréhender avec réalisme les exigences et les difficultés du métier de professeur des écoles.

Pour l'exposé :

Le respect du cadre temporel : il constitue un impératif ; dans un souci d'équité, le temps imparti à chaque candidate ou candidat étant strictement identique, une prestation trop longue sera interrompue. Une candidate ou un candidat qui n'utilise pas l'intégralité des 15 minutes de présentation (avec un minimum de 10 minutes), se verra cependant accorder du temps supplémentaire pour l'entretien (pouvant aller jusqu'à 20 minutes).

Un exposé structuré : l'équilibre de la longueur des différentes parties ainsi qu'une articulation rigoureuse des idées sont indispensables ; l'annonce et le respect d'un plan constituent à ce titre un point fort des prestations les mieux maîtrisées.

L'analyse des textes et documents supports : lors de la préparation, une lecture approfondie s'impose pour éviter tout contresens et pour comprendre la portée de chacun, en le situant bien dans son contexte (ex : telle fiche de préparation est-elle issue d'Eduscol – par conséquent institutionnelle – ou d'un site d'enseignant ?). La candidate ou le candidat doit s'attacher à aller au-delà du simple descriptif ou de la paraphrase en les exploitant réellement, au service de son propos, se permettant d'exercer son esprit critique, de proposer des compléments et d'autres références.

Des réponses développées : la capacité à entrer dans l'échange avec le jury en manifestant écoute active, prise en compte des questions et ouverture constitue un atout certain pouvant permettre aux candidates et candidats de compenser des exposés malhabiles ou incomplets. Ceux qui, s'appuyant sur le questionnement du jury, se montrent capables d'élargir leur réflexion, de prendre du recul voire de rectifier de manière sincère une idée énoncée un peu hâtivement lors de l'exposé ou au cours de l'échange sont particulièrement valorisés. Il est à noter que les questions ne visent jamais à mettre la candidate ou le candidat en difficulté : il s'agit bien de l'inviter à compléter certains points de son exposé et d'évaluer s'il possède les connaissances et les attitudes indispensables pour exercer le métier de professeur des écoles. Le jury cherche à déceler un potentiel, une capacité à analyser, à dialoguer... jamais à déstabiliser les candidates et candidats.

Les faiblesses les plus fréquemment rencontrées

Pour les deux leçons :

- une vision non actualisée du métier d'enseignant, privilégiant le modèle transmissif et la posture magistrale sans explorer ni exploiter suffisamment d'autres modalités pédagogiques ;
- des erreurs relevant d'une fragilité des connaissances didactiques ; une méconnaissance des enjeux de certains apprentissages conduisant à concevoir pour les élèves des mises en activité sans progressivité ni visée explicite ;
- des difficultés à adapter les activités proposées selon le niveau annoncé dans le sujet, à les inscrire dans la dimension du parcours de l'élève ;
- la perception superficielle du caractère spécifique de la maternelle, du développement des élèves qui y sont accueillis et des modalités d'apprentissage et d'évaluation que l'on y met en œuvre ;
- des propositions peu anticipées et peu développées concernant la prise en charge de l'hétérogénéité des élèves en classe, celle-ci se réduisant le plus fréquemment à l'allègement de la tâche ou à l'accompagnement individualisé par l'enseignant pour les élèves les plus fragiles ;
- le recours à des modalités de travail (ex : par groupes) ou à des outils (ex : le numérique) sans explicitation quant à leur plus-value pédagogique ;
- l'absence de prise de distance face aux textes des sujets et/ou aux questions du jury ; les textes sont présentés, décrits, mais peu de retours réflexifs éclairants sont réalisés au cours de la présentation et de l'échange.

En français :

- un manque de connaissance des élèves, de leurs capacités au regard des attendus ;
- des difficultés à étayer leur propos sur des éléments didactiques, en particulier :
 - la compréhension : quelles stratégies mobiliser pour comprendre des textes « résistants » ? Comment apprendre aux élèves à inférer, à lire l'implicite ? ;
 - la production d'écrits présentant des situations porteuses de sens pour les élèves ;
 - les outils de la langue au service de la compréhension et de la production orale et écrite ;
 - la copie, une activité permettant aux élèves d'acquérir de l'autonomie, mais également de développer une attitude réflexive sur la langue.

En mathématiques :

- des difficultés à faire du lien entre la manipulation proposée, la verbalisation et l'abstraction qui doit en découler ;
- des connaissances scientifiques et didactiques trop fragiles.

Pour conclure cette partie, il semble utile de rappeler aux candidates et candidats que les Guides fondamentaux pour l'enseignement, accessibles librement sur Eduscol, sont, pour les trois cycles, des références pédagogiques et didactiques incontournables en français et en mathématiques en termes de recherches actualisées, de propositions de situations, de ressources et de références bibliographiques :

<https://eduscol.education.fr/3107/guides-fondamentaux-pour-l-enseignement>

2.2. Epreuve d'entretien

Descriptif de l'épreuve

Transmission préalable d'une fiche individuelle de renseignement par les candidates et candidats.

Préparation : 30 minutes

Durée : 1 heure et 5 minutes (30 minutes pour l'EPS, 35 minutes pour la motivation de la candidate ou du candidat et son aptitude à se projeter dans le métier de professeur)

Notation : 20 points (chaque partie est notée sur 10)

Coefficient : 2

La note 0 obtenue à l'une ou l'autre des deux parties est éliminatoire.

Finalités :

L'épreuve porte successivement sur l'éducation physique et sportive, et la motivation de la candidate ou du candidat ainsi que son aptitude à se projeter dans le métier de professeur. Dans un premier temps, elle permet d'apprécier la maîtrise disciplinaire intégrant la connaissance scientifique du développement et de la psychologie de l'enfant, ainsi que la capacité à intégrer la sécurité des élèves, à proposer une ou des situations d'apprentissage, à justifier des choix et inscrire des propositions dans une programmation annuelle et dans les enjeux de l'EPS à l'école. Dans un second temps, elle permet d'apprécier la motivation, le parcours et les expériences de la candidate ou du candidat, ainsi que son aptitude à s'approprier les valeurs de la République, les exigences du service public, et à faire connaître et partager ces valeurs et exigences.

Déroulement :

Première partie : à partir d'un sujet en EPS fourni par le jury, proposant un contexte d'enseignement et un objectif d'acquisition pour la séance, il revient à la candidate ou au candidat de choisir le champ d'apprentissage et l'activité physique support avant d'élaborer une proposition de situation(s) d'apprentissage qu'il présente au jury. Cet exposé se poursuit par un entretien avec le jury.

Seconde partie : elle comporte un premier temps d'échange débutant par une présentation par la candidate ou le candidat des éléments de son parcours et des expériences qui l'ont conduit à se présenter au concours. Cette présentation donne lieu à un échange avec le jury. La suite de l'entretien consiste en deux mises en situation professionnelle, l'une d'enseignement, la seconde en lien avec la vie scolaire.

En positionnant la candidate ou le candidat dans différentes configurations qui obligent à la mobilisation de connaissances, de méthodes et de démarches intellectuelles différentes, cette nouvelle épreuve est particulièrement complexe à appréhender.

Elle invite successivement les candidates et candidats à répondre à un sujet problématique en EPS avec un temps de préparation écourté, à exposer un projet construit en amont de l'épreuve et à répondre sans préparation à deux sujets centrés sur les valeurs de la République.

Les connaissances et les compétences à mobiliser sont multiples, et les cadres d'épreuve proposés rendent nécessaire un haut niveau de préparation afin d'éviter de tomber dans certains écueils rédhibitoires.

2.2.1. Résultats obtenus dans l'académie

La moyenne générale obtenue à cette épreuve par l'ensemble des candidates et candidats présents à la session 2023 est de 13,52 sur 20.

Le tableau ci-dessous présente les moyennes obtenues à l'épreuve d'entretien selon le type de concours :

Concours	Présents	Moyenne sur 20
CRPE externe public	232	14,24
CRPE externe privé	118	13,89
CRPE externe public spécial langue régionale	21	8,48
CRPE externe privé spécial langue régionale	9	11,17
CRPE externe privé spécial langue régionale - Diwan	11	11,64
2 ^d CRPE interne public spécial langue régionale	1	17,5
2 ^d CRPE interne privé spécial langue régionale	1	8,5
2 ^d CRPE interne privé	9	11,17
3 ^e CRPE public	27	12
Tous concours	429	13,52

2.2.2. Première partie de l'épreuve

Comme l'indique le texte du bulletin officiel, la première partie de l'épreuve doit permettre d'apprécier d'une part « les connaissances scientifiques du développement et la psychologie de l'enfant, d'autre part sa capacité à intégrer la sécurité des élèves, à justifier ses choix, à inscrire ses propositions dans une programmation annuelle et, plus largement, dans les enjeux de l'EPS à l'école. »

Pour cela, un cadre national a été défini afin d'élaborer des sujets qui favorisent l'expression des compétences attendues et garantissent l'équité.

La candidate ou le candidat dispose d'un temps de préparation de 30 minutes exclusivement dédié à cette partie EPS pour élaborer une réponse à un sujet à la fois pragmatique et problématique. Son exposé ne doit pas excéder 15 minutes sur une durée totale de 30 minutes d'entretien (exposé inclus).

Ces conditions l'obligent à réduire considérablement ses temps d'analyse du sujet et de conception de la réponse à apporter. Elles rendent encore plus fondamentale la phase de préparation à cette épreuve afin d'éviter l'écueil qui consiste à « plaquer une situation », quel que soit le sujet proposé.

Même si le profil des candidates et candidats a évolué du fait des mises en stage possibles liées à l'évolution des maquettes de formation, la plupart d'entre eux ont peu ou n'ont pas d'expériences professionnelles. Reconnaissant cette inexpérience, le jury cherche davantage à repérer et à apprécier les potentialités effectives de chacun d'entre eux en matière de conception et de mise en œuvre de l'enseignement de l'EPS à l'école primaire.

Ces potentialités sont reconnues et justement valorisées lorsque la candidate ou le candidat, à partir d'une analyse problématisée des différents éléments qui structurent l'enseignement de l'EPS (références institutionnelles, logique des APSA support, logiques des élèves), est capable de créer des contextes d'apprentissage adaptés, signifiants et porteurs de transformations.

Afin de reconnaître avec le plus d'objectivité possible ces potentialités recherchées, le jury apprécie les prestations de chaque candidate ou candidat à partir de critères d'évaluation communs et partagés. Le jury évalue sa capacité à expliciter, justifier, argumenter ses choix, à les compléter, ainsi que son aptitude à analyser et discuter les alternatives qui lui ont été soumises pour enrichir ses propositions au cours de l'entretien.

Le jury apprécie aussi la pertinence des connaissances mobilisées par les candidates et candidats, ainsi que leur éthique professionnelle, leur réactivité et leur capacité à interagir avec lui (capacité d'écoute, clarté de la réflexion, précision du vocabulaire).

À l'issue de la prestation de la candidate ou du candidat, le jury propose une note globale sur 10 points sans distinction entre l'exposé et l'entretien. Cette note est par la suite ajoutée à celle sur 10 points de la seconde partie de l'épreuve pour un total de 20 points.

2.2.2.1. Résultats obtenus à la première partie de l'épreuve

La moyenne générale obtenue à la première partie de l'épreuve par l'ensemble des candidates et candidats présents à la session 2023 est de 6 sur 10. Le tableau ci-dessous présente les moyennes obtenues selon le type de concours :

Concours	Présents	Moyenne sur 10
CRPE externe public	232	6,44
CRPE externe privé	118	6,19
CRPE externe public spécial langue régionale	21	3,19
CRPE externe privé spécial langue régionale	9	4,56
CRPE externe privé spécial langue régionale - Diwan	11	4,64
2 ^d CRPE interne public spécial langue régionale	1	8
2 ^d CRPE interne privé spécial langue régionale	1	4
2 ^d CRPE interne privé	9	4,72
3 ^e CRPE public	27	5
Tous concours	429	6

128 candidates et candidats ont obtenu une note supérieure ou égale à 8 sur 10. 31 ont obtenu une note inférieure ou égale à 2 sur 10. Parmi eux, 3 ont obtenu la note de 0 sur 10, éliminatoire.

2.2.2.2. Constats généraux et profils de candidates et candidats

Les candidates et candidats font tous valoir un bon niveau de préparation. Les exposés sont construits et s'appuient sur une méthodologie clairement identifiée. Ils utilisent donc, dans la majorité des cas, le temps qui leur est alloué pour exposer leur réponse à la question posée.

Les candidates et candidats n'ont jamais utilisé la possibilité qui leur a été donnée d'utiliser une autre APSA support pour répondre à la question posée.

Une nouvelle fois, cette session a permis de dégager un échantillonnage de quatre profils de candidates et candidats. Ils correspondent, pour chacun d'eux, à un niveau de performance sanctionné par une échelle de notation de 0 à 10 points (du profil 1 vers le profil 4).

Les remarques formulées dans le tableau synthétique suivant doivent permettre aux futures candidates et aux futurs candidats de percevoir les attendus du jury et, éventuellement, d'orienter leurs stratégies de préparation.

Profil 1	Exposé	<ul style="list-style-type: none"> - Les candidates et candidats de ce niveau ne répondent pas aux attentes de l'épreuve. Les propositions sont formelles ou génériques, voire irréalisables. - Le projet de formation disciplinaire est, soit absent, soit très peu évoqué, ou reprend les éléments de la question sans les exploiter ; ceux-ci sont parfois même contournés ou oubliés. - L'articulation des mises en œuvre et du projet de formation est inexistante. - Les situations d'apprentissage sont proches de la simple mise en action des élèves avec des exercices totalement inadaptés aux caractéristiques contextuelles. - Les transformations, motrices et/ou méthodologiques et sociales, sont ici absentes. - La logique de conception n'est pas perçue, la proposition n'est pas fondée. - Les critères d'irrecevabilité retenus dans cette épreuve sont : la mise en danger (physique et/ou affective) avérée des élèves, le manque d'éthique réitéré de la candidate ou du candidat. - Dans la forme, l'exposé est peu structuré. Le temps mis à disposition n'est pas exploité ou utilisé à des fins ne correspondant pas aux attentes.
	Entretien	<ul style="list-style-type: none"> - La candidate ou le candidat ne fait pas évoluer sa proposition initiale malgré les ouvertures proposées par le jury. Il reste parfois ancré sur des propositions pourtant largement discutées par le jury. - L'argumentation est peu distanciée ou insuffisante. - La candidate ou le candidat subit véritablement cette partie.

<p>Profil 2</p>	<p>Exposé</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les candidates et candidats de ce niveau tentent généralement d'adapter au sujet proposé une « solution recette » construite lors de leur préparation au concours. En conséquence, le projet de formation disciplinaire et les mises en œuvre proposées témoignent d'une approche juxtaposée. Les transformations motrices et/ou méthodologiques et sociales restent implicites. - Les dispositifs d'apprentissage existent sans contenu identifié. Les apprentissages sont considérés comme allant de soi dans le cadre de la situation proposée. Les transformations visées peuvent être annoncées mais ne sont jamais mises en œuvre au sein de la leçon. Elles sont identiques pour tous les élèves et ne peuvent permettre qu'incidemment à quelques-uns d'évoluer dans leur motricité. De ce fait, le jury peine à identifier la valeur ajoutée des propositions. - La logique de conception est principalement organisée par l'APSA support. - Dans la forme, l'exposé est structuré et rend lisible une démarche de conception.
	<p>Entretien</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les candidates et candidats sont ouverts à l'échange et soucieux de répondre aux questions du jury. Pour autant, ils ne cherchent pas ou ne profitent pas des ouvertures proposées pour enrichir de manière significative leurs propositions initiales. - Les réponses apportées paraphrasent encore trop souvent les éléments déjà énoncés dans l'exposé. - Les candidates et candidats sont réactifs mais ne prennent pas le recul nécessaire pour faire évoluer leur proposition initiale.
<p>Profil 3</p>	<p>Exposé</p>	<ul style="list-style-type: none"> - La candidate ou le candidat agit en concepteur. Il cherche à déterminer les conditions singulières et favorables d'apprentissage à mettre en œuvre pour répondre à un ou plusieurs problèmes identifiés. - Il prend appui sur les caractéristiques typiques des élèves et sur l'APSA support pour tenter de répondre aux attentes institutionnelles. - Les objectifs de transformations (moteurs, sociaux et méthodologiques) sont clairement définis et identifiés. - Les situations proposées n'opérationnalisent pas toujours les objectifs définis ou semblent peu fonctionnelles. Pour autant, la démarche proposée est cohérente et prometteuse. - Dans la forme, l'exposé est structuré et rend lisible une démarche de conception.

	Entretien	<ul style="list-style-type: none"> - Les candidates et candidats sont ouverts à l'échange et soucieux de répondre aux questions du jury. En s'appuyant sur les questions posées par le jury, ils réinterrogent et complètent leurs propositions initiales pour les rendre plus réalistes, plus pertinentes au regard des objectifs fixés. - Les réponses apportées au jury mettent en avant une prise de recul constructive mobilisant de nouvelles connaissances et d'autres capacités.
Profil 4	Exposé	<ul style="list-style-type: none"> - La candidate ou le candidat agit en concepteur, metteur en scène. Il crée des contextes d'apprentissage adaptés, signifiants et porteurs de transformations à partir d'une analyse problématisée des différents éléments qui structurent l'enseignement de l'EPS (références institutionnelles, logique des APSA support, logiques des élèves). - Les situations proposées opérationnalisent les objectifs définis. Elles sont articulées et combinées. Elles mettent en évidence une démarche réfléchie et fondée à partir d'hypothèses explicatives clairement explicitées. - Les mises en œuvre présentées apportent une plus-value à la formation des élèves en proposant des différenciations pertinentes et des régulations. Les transformations engagées chez les élèves sont explicites, articulées entre elles (motrices, méthodologiques et sociales) et envisagées de manière évolutive. - Les élèves à besoins particuliers font l'objet d'une plus grande attention à l'aide de régulations explicites et adaptées, ce qui révèle une posture éthique appréciée du jury.
	Entretien	<ul style="list-style-type: none"> - L'entretien est ou devient un véritable échange entre le jury et la candidate ou le candidat. - Les réponses sont toujours structurées, justifiées, argumentées et apportent une réflexion à la question posée. - La candidate ou le candidat fait preuve d'engagement dans ses propositions et ose prendre certains risques mesurés pour mieux appréhender les éventuels obstacles aux apprentissages. - La candidate ou le candidat fait déjà montre d'une certaine posture professionnelle.

2.2.2.3. Remarques pour les candidates et candidats, et les centres de formation

Les différentes remarques déjà formulées dans le tableau précédent n'ont pas pour objectif de conduire les candidates et candidats à inscrire leurs propositions dans un format attendu et/ou prescrit. Bien au contraire, les possibilités de réponses aux problèmes posés par le sujet sont multiples, tant dans la forme que sur le fond. Le jury attend simplement que les propositions soient explicites, intelligibles, fondées et qu'elles s'inscrivent dans le cadre institutionnel en vigueur au moment de l'épreuve.

Afin de permettre à toutes et tous de se préparer au mieux à cette épreuve exigeante, le jury a souhaité faire part des erreurs les plus fréquemment rencontrées et formuler quelques conseils de préparation.

Les erreurs les plus fréquemment rencontrées :

Les candidats et candidates :

- cherchent à « plaquer » une réponse-type construite lors de la préparation au concours, souvent au détriment d'une analyse problématisée du sujet.
- cherchent à faire valoir des connaissances liées à l'APSA support, au détriment d'une mise en évidence de leurs capacités à concevoir l'acte d'enseigner l'EPS.
- s'adressent encore trop souvent à des entités abstraites ou des élèves génériques et ne prennent pas en considération les particularités liées à l'âge et/ou au niveau de maturation des élèves concernés. Ils ne disposent pas de connaissances sur le développement et la psychologie de l'enfant.
- proposent des situations sans avoir précisé a priori ou a posteriori les connaissances à faire construire par les élèves et les capacités mobilisées.
- ne formalisent pas d'objectifs de transformations liés à la motricité des élèves.
- n'intègrent pas réellement les références institutionnelles dans leurs propositions (ils les citent).
- ne s'interrogent pas suffisamment sur le « comment apprennent ou peuvent apprendre les élèves en EPS ? ».
- proposent des situations irréalisables en milieu scolaire.
- ne portent pas une attention suffisante à la sécurité physique et affective des élèves.

Les conseils à porter à la connaissance des futurs candidates et candidats, et des centres de formation :

D'une manière générale, les candidates et candidats doivent prendre conscience que la préparation à cette première partie de l'épreuve doit être effective et anticipée.

En valorisant davantage les capacités liées à la conception de l'enseignement de l'EPS plus que celles liées à la simple restitution des connaissances relatives aux APSA supports (connaissances pourtant nécessaires), la préparation à cette partie doit s'inscrire dans un projet global. Elle constitue une première étape dans le processus de formation et peut favoriser l'intégration de connaissances et de capacités directement réinvestissables dans d'autres contextes ou épreuves.

Lors de cette première partie de l'épreuve, toutes les questions proposées invitent les candidates et candidats à mettre en relation de manière signifiante quatre éléments essentiels : un niveau de classe, un contexte d'enseignement qui évoque des difficultés à surmonter, une compétence à atteindre (en lien direct avec les impératifs réglementaires qui organisent l'enseignement de l'EPS dans le premier degré), un domaine d'activités motrices.

Dès lors, les candidates et candidats doivent comprendre que le jury attend qu'ils identifient ces relations, qu'ils les discutent et qu'ils les opérationnalisent au travers de propositions alliant trois impératifs : de cohérence, de pertinence (au regard des exigences du processus enseignement/apprentissage) et de justesse (au regard des contraintes spécifiques de l'activité support des acquisitions).

Dans tous les cas, le point d'ancrage de la discipline reste lié au développement moteur. Ceci nécessite, pour la candidate ou le candidat au CRPE, de posséder de réelles connaissances sur les enjeux de l'EPS à l'école.

Le jury invite donc les candidates et candidats à :

- Définir les éléments de la question et, en lien avec le contexte, à problématiser le sujet, à opérationnaliser leurs choix dans des propositions concrètes.
- Opérer des choix ciblés à partir d'éléments contextuels saillants pour formuler un projet de formation disciplinaire précis et pertinent, et se préserver d'un projet « fourre-tout ».
- Articuler toutes les mises en œuvre proposées au projet de formation.
- Exprimer clairement les acquisitions visées par leurs dispositifs d'apprentissage, d'un point de vue à la fois moteur, méthodologique et social ; mettre en évidence les variables et contraintes sur lesquelles jouer pour provoquer ces acquisitions.
- Questionner l'utilité des rôles sociaux, des outils mobilisés par les élèves, pour qu'ils constituent une aide réelle aux apprentissages.
- Respecter les valeurs éthiques de l'Ecole et les traduire en propositions concrètes.
- Exploiter toutes les périodes de stages prévues durant leur formation initiale pour vivre une démarche d'enseignement dans un contexte institutionnel réel et singulier.

- Enrichir leurs connaissances des différents contextes d'enseignement par le partage d'information(s), d'expérience(s) entre pairs pour mieux connaître les différents publics et leurs spécificités.
- Mobiliser leurs connaissances théoriques acquises tout au long de leur cursus de formation pour justifier leurs choix didactiques et pédagogiques, notamment au niveau de la transformation de la motricité des élèves et de la psychologie de l'enfant.
- Vivre des simulations en vue de proposer une prestation orale audible, présentant un niveau de maîtrise de la langue suffisant et en adoptant une posture favorable aux échanges.
- Anticiper des stratégies de communication par la construction de médias facilitant l'interaction avec le jury (schémas, tableaux, code couleurs, etc.)

Le jury attend des candidates et candidats une posture adaptée et une tenue correcte, en conformité avec une épreuve de recrutement de fonctionnaire de catégorie A.

2.2.3. Seconde partie de l'épreuve

Même si cela a déjà été évoqué dans le préambule, le jury souhaite insister sur le caractère inédit de cette épreuve, qui nécessite de la part des candidates et candidats une mobilisation diverse des connaissances et l'invite à tenir des postures bien différentes dans un laps de temps court. C'est une réelle difficulté qui leur demande d'être en capacité de maîtriser deux démarches intellectuelles à convoquer instantanément dans le cadre d'un enchaînement des deux parties de l'épreuve.

Comme le précise le texte de cadrage, la seconde partie de l'épreuve porte sur la motivation de la candidate ou du candidat et son aptitude à se projeter dans le métier de professeur au sein du service public de l'éducation. Elle comporte un premier temps d'échange d'une durée de quinze minutes débutant par une présentation, d'une durée de cinq minutes maximum, par la candidate ou le candidat, des éléments de son parcours et des expériences qui l'ont conduit à se présenter au concours en valorisant ses travaux de recherche, les enseignements suivis, les stages, l'engagement associatif ou les périodes de formation à l'étranger. Cette présentation donne lieu à un échange avec le jury pendant dix minutes. La candidate ou le candidat admissible transmet préalablement une fiche de renseignement selon les modalités définies dans l'arrêté d'ouverture et précisées par le service des concours du rectorat.

La suite de l'échange, d'une durée de vingt minutes, doit permettre au jury, au travers de deux mises en situation professionnelle, l'une d'enseignement, la seconde en lien avec la vie scolaire, d'apprécier l'aptitude de la candidate ou du candidat à :

- s’appropriier les valeurs de la République, dont la laïcité, et les exigences du service public (droits et obligations du fonctionnaire dont la neutralité, lutte contre les discriminations et stéréotypes, promotion de l’égalité, notamment entre les filles et les garçons, etc.);
- faire connaître et faire partager ces valeurs et exigences.

2.2.3.1. Résultats obtenus à la seconde partie de l’épreuve

La moyenne générale obtenue la seconde partie de l’épreuve par l’ensemble des candidates et candidats présents à la session 2023 est de 7,52 sur 10

Le tableau ci-dessous présente les moyennes obtenues selon le type de concours :

Concours	Présents	Moyenne sur 10
CRPE externe public	271	7,48
CRPE externe privé	119	7,17
CRPE externe public spécial langue régionale	14	5,5
CRPE externe privé spécial langue régionale	4	5,62
CRPE externe privé spécial langue régionale - Diwan	6	6,42
2 ^d CRPE interne public spécial langue régionale	2	4
2 ^d CRPE interne privé	8	5,19
3 ^e CRPE public	29	6,29
Tous concours	453	7,52

239 candidates et candidats ont obtenu une note supérieure ou égale à 8 sur 10. 3 candidates et candidats ont obtenu une note inférieure ou égale à 2 sur 10. Aucun n’a obtenu la note de 0 sur 10, éliminatoire.

2.2.3.2. Constats généraux et profils de candidates et candidats

Cette session a permis de dégager un échantillonnage de quatre profils de candidates et candidats qui correspondent à un niveau de compétence et de performance sanctionné par une échelle de notation de 0 à 10 points.

Le premier temps d’échange (temps 1) donne à évaluer un discours construit, répété qui, s’il n’est pas dénué d’intérêt méthodologique, peut ne pas refléter l’aptitude à problématiser la situation dans la perspective d’une projection dans le métier.

En terme de notation, le jury valorise plus particulièrement la suite de l’échange (temps 2) de cette seconde partie de l’épreuve qui, de par sa nature, place la candidate ou le candidat dans une incertitude complète et lui demande de faire preuve de réactivité.

TEMPS 1:

	Conduites typiques
Posture 1	<p>L'exposé est peu structuré et lapidaire. Il n'apporte rien de plus que les informations communiquées par le document transmis. La motivation et l'aspiration de la candidate ou du candidat ne sont pas réellement perçues. Malgré les sollicitations du jury, les candidates et candidats restent ancrés sur leurs propositions initiales.</p> <p>Le parcours et le projet professionnel semblent insuffisamment réfléchis et articulés.</p>
Posture 2	<p>L'exposé fait valoir des expériences mais la présentation de celles-ci reste très chronologique. Le lien avec les compétences professionnelles du professeur des écoles n'est pas établi. Le projet professionnel reste encore incertain. La motivation est davantage organisée par des éléments qui renvoient à l'animation et peu à l'enseignement et l'éducation.</p> <p>Le parcours et le projet professionnel sont davantage articulés.</p>
Posture 3	<p>L'exposé fait valoir des expériences multiples qui contribuent à une projection dans le métier. La motivation à devenir professeur des écoles est établie.</p> <p>Le parcours présenté se place au service d'un projet professionnel en construction.</p>
Posture 4	<p>L'exposé est problématisé, contextualisé et fondé sur des expériences vécues. Il fait valoir une projection avérée dans le métier. La candidate ou le candidat a une analyse lucide de ses propres compétences et établit des liens solides avec celles attendues du référentiel du professeur des écoles. La candidate ou le candidat révèle sa capacité à comprendre les grands enjeux de l'Ecole et identifie ses besoins en terme de formation.</p> <p>Le parcours est optimisé et au service d'un projet professionnel réfléchi.</p>

Les erreurs les plus fréquemment rencontrées :

N'étant ni soumis ni contraints par une durée de préparation juste avant l'épreuve, les candidates et candidats font généralement valoir un bon niveau de préparation au regard du niveau de difficulté de cet exercice. Le jury a cependant relevé que :

- peu de candidates et de candidats sont en capacité de problématiser leur présentation, s'appuyant plutôt sur l'exposé d'un déroulé chronologique de leur parcours sous forme d'une liste exhaustive. La fiche de renseignement est pourtant soumise à la lecture du jury en amont ;
- les candidates et candidats ont quelques difficultés à mettre en perspective les compétences qu'ils ont développées avec celles identifiées dans le

référentiel des professeurs des écoles. Ils n'arrivent pas ou peu à mettre en évidence ce lien entre compétences développées dans les expériences vécues et compétences attendues dans la future mission de professeur des écoles ;

- les candidates et candidats en « reconversion » paraissent mieux « armés » et « préparés » pour affronter ce type d'épreuve. Ils semblent plus à l'aise sur cette partie, capables de se mettre à distance de leur document sans paraphraser. Sans doute faut-il y voir leur habitude à faire valoir leurs compétences lors de situations de recrutement.
- le nombre et la nature des expériences très diverses et variées amènent parfois les candidates et candidats à vouloir « tout évoquer », comme si la quantité prévalait sur la qualité. Il s'en suit une précipitation, une énumération dans la présentation qui nuit à la qualité du propos et à sa cohérence ;
- la gestion du temps peut s'avérer dès lors difficile à maîtriser. Les candidates et candidats cherchant à en dire le plus possible doivent parfois être arrêtés par le jury.

Les conseils à porter à la connaissance des futurs candidates et candidats, et des centres de formation :

Il est recommandé aux futurs candidates et candidats d'être en capacité de tirer de leurs expériences passées les éléments les plus saillants qui entreraient en résonance avec les compétences attendues du professeur des écoles. D'un point de vue du jury, cette articulation montrerait leur capacité à construire un projet professionnel réfléchi dont ils connaissent les principaux enjeux.

TEMPS 2 :

De manière générale, bien que l'épreuve impose un format spécifique, les candidates et candidats, bien préparés et accompagnés par les formateurs, ne semblent pas particulièrement déstabilisés. Le jury tient à souligner leur grande capacité de réaction. Malheureusement, cette réactivité appréciable peut parfois entraîner des apports de solutions hâtifs sans que le problème ait été réellement identifié et explicité.

	Conduites typiques
Posture 1	<p>L'analyse des deux mises en situation professionnelle reste superficielle, ainsi que la réponse apportée.</p> <p>Par méconnaissance des rôles et missions de chacun, il tente de résoudre seul la situation proposée. Il propose alors des solutions inadaptées.</p> <p>Les valeurs de la République et le cadre réglementaire des écoles sont méconnus ou peu en adéquation avec les mises en situation.</p> <p>Leur posture n'est pas conforme aux valeurs du service public qu'ils ont à assurer.</p>

<p>Posture 2</p>	<p>L'analyse des situations est incomplète, ainsi que les réponses apportées.</p> <p>Les enjeux d'une seule situation sont perçus, les autres demeurent superficiels.</p> <p>Pour apporter une réponse au problème posé, la candidate ou le candidat entre dans une logique de coopération avec l'équipe enseignante, ce qui reste parfois insuffisant au regard de certaines situations complexes.</p> <p>Les valeurs de la République et le cadre réglementaire des écoles sont simplement énoncés.</p>
<p>Posture 3</p>	<p>La candidate ou le candidat fait une analyse pertinente et structurée lui permettant de cerner les enjeux éthiques ou professionnels.</p> <p>Les réponses apportées sont cohérentes.</p> <p>La candidate ou le candidat coopère avec l'équipe enseignante. Il est capable d'identifier les différents partenaires sans savoir comment agir.</p> <p>Les valeurs de la République et le cadre réglementaire des écoles sont articulés à l'une des deux mises en situation.</p>
<p>Posture 4</p>	<p>L'analyse problématisée et contextualisée des deux mises en situation professionnelle lui permet d'explicitier clairement les dilemmes et tensions auxquels il est confronté, de bien cerner les enjeux éthiques et professionnels.</p> <p>Les réponses apportées sont pertinentes et ajustées.</p> <p>La candidate ou le candidat sollicite et mobilise à bon escient les différents partenaires de la communauté éducative.</p> <p>Les valeurs de la République et le cadre réglementaire des écoles sont intégrés et contextualisés.</p>

Les erreurs les plus fréquemment rencontrées :

Le jury a relevé, dans de nombreux cas, un phénomène de « réaction émotionnelle excessive », amenant les candidates et candidats à traiter les situations par deux postures opposées.

- Soit ils sous-estiment le caractère grave de la situation, et font preuve d'une trop grande « bienveillance », souplesse qui ne permet pas la mise en œuvre de solutions adaptées ;
- Soit ils adoptent des postures radicales, sûrs de leurs réponses, pourtant contraires aux valeurs de la République.

Les conseils à porter à la connaissance des futurs candidates et candidats, et des centres de formation :

Il s'agit pour les candidates et candidats de déterminer et d'identifier les dilemmes et les tensions qui résultent de la situation proposée.

Si les connaissances sont nécessaires à la résolution d'une situation complexe, elles doivent être complétées par une démarche méthodologique qui invite les candidates et candidats à sortir de toute réaction primaire, première et émotionnelle.

Les situations proposées sont complexes, elles nécessitent un temps d'analyse, de problématisation. Les candidates et candidats sont donc invités à penser une résolution de la situation en terme de collectif capable d'agir en équipe. Malgré le cadre contraint de l'épreuve, c'est ce qu'ils doivent chercher à faire valoir.

La connaissance des textes et des ressources en termes de service et de partenaires paraît donc incontournable. Ces mises en situation font appel à l'expérience (directe ou indirecte), mais aussi à la capacité de jugement de la candidate ou du candidat à propos d'une situation professionnelle que l'on estime délicate et suffisamment complexe. Il est invité à mobiliser sa réflexion et ses connaissances afin de formuler une proposition d'action de nature à répondre au problème qu'il a identifié.

Dans le cadre de sa préparation, afin de développer cette méthodologie, il est recommandé aux candidates et candidats de se confronter à de multiples études de cas. Ils se référeront utilement à ce qui a déjà été annoncé dans la partie relative à l'EPS en ce qui concerne la méthodologie de l'entretien.

Les thématiques de la laïcité et de la citoyenneté doivent, à ce titre, bénéficier d'une place centrale dans la préparation des postulants : c'est souvent au cours de cette seconde partie de l'épreuve que cette dimension est abordée. Plus que des réponses théoriques, c'est l'analyse, la réflexion et surtout les propositions pratiques de citoyenneté à l'école qui sont attendues : le jury évalue la capacité des candidates et candidats à contextualiser la mise en œuvre des valeurs et principes du vivre-ensemble et l'application des principes fondamentaux de la République dans la classe et à l'école. La connaissance de la Charte de la Laïcité, du programme de l'enseignement moral et civique est appréciée, de même qu'un positionnement clair et adapté. La candidate ou le candidat doit être conscient que son futur métier dépasse les simples compétences à enseigner les disciplines et que le professeur, dans son travail quotidien auprès des élèves et des adultes, s'attache à respecter et à promouvoir les principes d'égalité, de neutralité, de laïcité, d'équité, de tolérance, de refus de toute discrimination.

REMARQUES SUR LA PRESTATION DES CANDIDATES ET CANDIDATS POUR L'ENSEMBLE DE LA SECONDE PARTIE DE L'ÉPREUVE D'ENTRETIEN :

Expression orale : il est attendu des candidates et candidats qu'ils effectuent leur prestation dans une langue fluide, d'un niveau courant à soutenu, dans lequel toute

familiarité est proscrite; un ton de voix tout à la fois posé et expressif renforce favorablement l'impression produite.

Posture de la candidate ou du candidat: elle fait l'objet d'une attention toute particulière de la part du jury; s'il est bien naturel de ressentir quelques émotions face à un jury composé de deux à trois personnes, il est cependant nécessaire d'être en capacité de les maîtriser afin de présenter l'assurance légitime que l'on peut attendre d'un futur professeur ou d'une future professeure des écoles. Une posture naturelle et calme, associée à une certaine force de conviction voire à de l'enthousiasme vis-à-vis des missions qui seront endossées constituent des atouts indéniables.

Vision de l'élève: les candidates et candidats doivent avoir intégré la nécessité et les enjeux d'une école bienveillante qui prend en considération chacun des élèves : on attend d'un futur professeur des écoles qu'il porte sur eux un regard positif, soit intimement convaincu de l'éducabilité de chacun, ait mesuré l'importance de la mise en œuvre de parcours personnalisés, appuyés sur l'individualisation, les adaptations, l'accompagnement.

Compréhension du métier de professeur des écoles: sont valorisés les candidates et candidats qui se montrent en mesure de présenter une connaissance actualisée du système éducatif et des textes qui l'organisent, articulée avec une mise en œuvre proche de la réalité professionnelle, témoignage d'un certain « bon sens » et d'un pragmatisme qui leur permettront d'appréhender avec réalisme - sans fatalisme ni optimisme exagéré - les exigences et les difficultés du métier de professeur.

Le respect du cadre temporel: il constitue un impératif; dans un souci d'équité, le temps imparti à chaque candidate ou candidat est strictement identique: une prestation trop longue sera interrompue. Il n'est pas inutile de rappeler la nécessité de s'entraîner à « tenir » la durée de l'entretien et à en gérer les différents temps. L'appui sur un chronomètre est évidemment possible et même vivement recommandé.

Ont été remarqués de manière positive les candidates et candidats témoignant d'une bonne capacité à entrer dans l'échange avec le jury: écoute attentive, prise en compte des questions, honnêteté et ouverture ont ainsi pu parfois permettre de compenser des exposés malhabiles ou incomplets. Ceux qui, s'appuyant sur le questionnement du jury, se montrent capables d'élargir leur réflexion, de prendre du recul voire de rectifier de manière sincère une idée énoncée un peu hâtivement lors de l'exposé ou au cours de l'échange sont particulièrement valorisés. Il est à noter que les questions ne visent jamais à mettre la candidate ou le candidat en difficulté : il s'agit bien de l'inviter à compléter certains points de son exposé et d'évaluer s'il possède les connaissances et les attitudes indispensables pour exercer le métier de professeur des écoles. Le jury cherche à déceler un potentiel, une capacité à analyser, à dialoguer, jamais à piéger la candidate ou le candidat. Celui-ci peut donc tout à fait s'il en éprouve le besoin, marquer un temps d'arrêt de quelques secondes

pour rassembler ses idées, les organiser, reprendre ses notes, voire faire répéter au jury une question mal comprise.

En guise de conclusion, le jury souhaite sincèrement reconnaître l'excellent travail réalisé par les formateurs, qui a permis aux candidates et aux candidats d'être « au rendez-vous » de cette épreuve, particulièrement difficile et exigeante.

2.3. Epreuve orale facultative de langue vivante étrangère

Descriptif de l'épreuve

Préparation : 30 minutes

Durée : 30 minutes

Notation : l'épreuve est notée sur 20. Seuls les points obtenus au-dessus de 10 sont pris en compte.

Déroulement :

La candidate ou le candidat peut demander, au moment de l'inscription au concours, à subir une épreuve orale facultative portant sur l'une des langues vivantes étrangères suivantes: allemand, anglais, espagnol, italien. L'épreuve débute par un échange dans la langue choisie permettant à la candidate ou au candidat de se présenter rapidement et de présenter un document didactique ou pédagogique fourni par le jury. Puis, il expose la manière dont il pourrait inclure et exploiter le document fourni par le jury dans une séance ou une séquence pédagogique. La candidate ou le candidat explicite les objectifs poursuivis et les modalités d'exploitation du support (exposé: dix minutes en français suivi d'un échange de dix minutes dans la langue vivante étrangère choisie).

L'usage du dictionnaire monolingue ou bilingue est autorisé. Le niveau minimum de maîtrise attendu de la langue correspond au niveau B2 du cadre européen de référence pour les langues.

2.3.1. Résultats obtenus dans l'académie

La moyenne générale obtenue à cette épreuve par l'ensemble des candidates et candidats présents à la session 2023 est de 14,23 sur 20.

Le tableau ci-dessous présente les moyennes obtenues à l'épreuve facultative de langue vivante étrangère selon le type de concours :

Concours	Présents	Moyenne sur 20
CRPE externe public	142	14,47
CRPE externe privé	65	14,66
CRPE externe public spécial langue régionale	8	12,31
CRPE externe privé spécial langue régionale	6	12,07
CRPE externe privé spécial langue régionale - Diwan	9	13,16
2 ^d CRPE interne public spécial langue régionale	1	13
2 ^d CRPE interne privé spécial langue régionale	0	/
2 ^d CRPE interne privé	4	9,5
3 ^e CRPE public	13	14,07
Tous concours	248	14,23

39 candidates et candidats ont obtenu une note inférieure ou égale à 10 sur 20, n'apportant pas de points supplémentaires à leur total général de points à

l'admission. 62 candidates et candidats ont obtenu une note supérieure ou égale à 18 sur 20.

2.3.2 Remarques sur les documents proposés

Ce rapport du jury vient en complément du rapport de la session 2022 du CRPE pour l'épreuve facultative de LVE, que les candidates et candidats pourront consulter.

Les dossiers remis lors de cette session se composaient en général de plusieurs documents et s'articulaient autour d'un ou plusieurs supports exploitables avec des élèves du cycle 1 au cycle 3 et en lien avec une thématique donnée. Des extraits de programmes, de recommandations pédagogiques officielles ou de ressources d'accompagnement complétaient les dossiers. Les documents pédagogiques, didactiques et institutionnels sont de différentes natures (comptines, contes, extraits de manuels, travaux d'élèves, extraits des textes officiels, etc.).

2.3.3 Remarques sur la prestation des candidates et candidats

Le jury a apprécié lors de cette session 2023 le bon niveau de langue et le sérieux de la préparation à l'épreuve. Toutefois, le jury tient à rappeler que le niveau minimum de maîtrise attendu de la langue correspond au niveau B2 du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues. Il est attendu de la candidate ou du candidat une bonne maîtrise de la syntaxe et des éléments phonologiques de la langue présentée. Le jury attire l'attention des candidates et candidats sur l'écart souvent remarqué entre la qualité de la langue employée dans la première partie et celle utilisée lors de l'entretien. Une bonne maîtrise des termes pédagogiques et didactiques en langue cible est nécessaire pour une bonne fluidité dans la prise de parole.

Le jury a remarqué une meilleure connaissance des programmes des cycles 2 et 3. Il conviendra néanmoins qu'ils s'intéressent davantage aux enjeux de l'éveil à la diversité linguistique du cycle 1 et aux différents textes d'accompagnements d'enseignement des langues vivantes à l'école (Plan Langues, guide pour l'enseignement en LVE de l'école au lycée, attendus de fin de cycle, etc.).

Afin d'améliorer leur niveau de langue, le jury invite les candidates et candidats à s'immerger dans la langue présentée (séjours à l'étranger, conversations avec des natifs, lectures, cinéma, etc.).

Première partie de l'épreuve (en langue vivante étrangère): présentation de la candidate ou du candidat, description et situation du document :

Les candidates et candidats ont montré qu'ils s'étaient bien préparés à l'épreuve et ont soigné tout particulièrement la première partie consistant à présenter leur parcours. Ils veilleront cependant à cibler les informations pertinentes à partager avec le jury : motivations, expériences professionnelles, linguistiques, universitaires... La durée de ce temps de présentation doit être raisonnable et ne doit pas empiéter sur le temps consacré à la présentation du dossier qui est au centre de cette première partie. Le jury regrette que, parfois, la présentation des candidates et

candidats se traduise par un écrit oralisé qui ne met pas en valeur leurs compétences d'expression à l'oral. A ce titre, ils pourront s'entraîner à partir de notes et d'enregistrements à réécouter afin d'améliorer leur production orale en vue de l'épreuve.

La présentation du dossier consiste à mettre en avant sa spécificité : source, typologie, thème(s), etc. Le jury invite les candidates et candidats à dépasser le stade de la simple description des documents qui constituent le dossier afin d'en dégager l'intérêt didactique et pédagogique. Ces derniers identifieront aussi les unités de sens du ou des documents étudiés, mettront en avant les acquisitions possibles pour les élèves. Ils s'appuieront sur les textes officiels proposés dans les dossiers qui donnent des pistes de réflexion sur les stratégies à proposer.

Deuxième partie de l'épreuve (en français) : exposé de l'exploitation et/ou de la mise en œuvre du document dans une séance ou une séquence pédagogique :

Dans cette deuxième partie de l'épreuve, en français, les candidates et candidats sont invités à présenter la séance ou la séquence envisagée, au regard de la consigne du sujet, des objectifs poursuivis, des modalités d'exploitation du support et de la mise en œuvre. Ils seront vigilants à ne pas répéter, voire traduire, les propos tenus lors de la partie précédente. Ils gagneront ainsi du temps pour présenter la situation d'apprentissage prévue. Ils pourront aussi justifier du choix des documents exploités dans la conception de leur scénario pédagogique.

Les prestations font apparaître de bonnes capacités à communiquer et à convaincre. Les candidates et candidats ont en général bien présenté l'organisation de la séance d'enseignement proposée et indiqué à quel moment de la séquence ils l'envisageaient. En revanche, le jury attire l'attention sur l'importance de donner du sens aux activités proposées. C'est pourquoi ils s'attacheront à définir précisément les objectifs linguistiques (syntaxiques, lexicaux, phonologiques), communicationnels, pragmatiques (les éléments discursifs), culturels. Ils pourront également expliciter la situation de communication envisagée dans laquelle les élèves seront impliqués. Les candidates et candidats seront vigilants à se référer au CECRL (Niveau A1 - Utilisateur élémentaire) afin de mettre en adéquation la mise en œuvre et les attendus de l'année du cycle concerné. Il est attendu une bonne connaissance des concepts de la didactique des langues vivantes et de culture, notamment la perspective actionnelle. La situation d'apprentissage proposée permettra de donner du sens aux apprentissages pour une meilleure implication des élèves. Les candidates et candidats auront également à cœur de proposer des activités qui permettent de manipuler des outils lexicaux et grammaticaux contextualisés et au service de l'expression d'une idée. Ils pourront ainsi penser à la complexification des tâches envisagées, ce qui leur demande de varier les modalités de travail (seul, en binôme, en groupe, etc.). Pour rappel, la mise en œuvre doit être réaliste au regard du niveau des élèves et du contexte d'enseignement ; les activités proposées en classe doivent être réalisables. Le jury a valorisé les candidates et candidats ayant fait mention de l'usage pédagogique de l'outil numérique.

Troisième partie de l'épreuve (en langue étrangère): échange avec le jury et approfondissement des points abordés lors de l'exposé :

Le jury salue la qualité de la posture des candidates et candidats, leurs capacités à écouter, à communiquer et à se remettre en question. Outre évaluer les compétences à interagir en LVE, l'objectif de cette partie de l'épreuve en langue cible consiste à mesurer sa capacité à revenir sur sa proposition pédagogique, la préciser, l'amender et l'enrichir. Lors de cet échange, la candidate ou le candidat pourra ainsi préciser, par exemple, la place de l'élève et du maître, la place laissée aux interactions entre les élèves, les autres stratégies possibles... Le jury a apprécié la capacité de la candidate ou du candidat à adapter son discours à la situation d'échange. Le jury a valorisé les candidates et candidats qui ont utilisé, à bon escient, le vocabulaire spécifique à la pédagogie et à la didactique des langues et des cultures.

Ressources (non exhaustives) à consulter pour préparer l'épreuve de LVE:

- Programmes LVE

Ecole maternelle

<https://www.education.gouv.fr/bo/19/Hebdo22/MENE1915455N.htm>

<https://eduscol.education.fr/83/j-enseigne-au-cycle-1>

Cycle 2

https://eduscol.education.fr/84/j-enseigne-au-cycle-2?menu_id=69

Cycle 3

https://eduscol.education.fr/87/j-enseigne-au-cycle-3?menu_id=72

- Documents d'accompagnement

- Accompagnement Cycles 2 3 4

<https://eduscol.education.fr/164/langues-vivantes-cycles-2-3-et-4>

- Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL)

<https://eduscol.education.fr/1971/cadre-europeen-commun-de-reference-pour-les-langues-cecrl>

- Guide pour l'enseignement des langues vivantes. Oser les langues vivantes étrangères à l'école.

<https://eduscol.education.fr/document/347/download?attachment>

- Guide pour l'enseignement des langues vivantes de l'école au lycée. Oser les langues vivantes étrangères.

<https://eduscol.education.fr/document/632/download?attachment>

- Propositions pour une meilleure maîtrise des langues vivantes : oser dire le nouveau monde, Alex Taylor, Chantal Manes-Bonnisseau

<https://www.education.gouv.fr/media/15155/download>

- Plan Langues Vivantes

https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Formation_continue_enseignants/46/9/plan_langues-vivantes_10_mesures_1314469.pdf

- Guide pour l'éveil à la diversité linguistique à l'école maternelle

<https://eduscol.education.fr/document/50921/download?attachment>

- Sites dédiés

<https://www.education.gouv.fr/les-langues-vivantes-etrangees-et-regionales-11249>

<https://eduscol.education.fr/2522/enseigner-les-langues-vivantes>

<https://eduscol.education.fr/2326/langues-vivantes>

2.4. Épreuve orale de langue régionale

Descriptif de l'épreuve

Préparation : 1h

Durée : 40 minutes (25 minutes d'exposé ; 15 minutes d'entretien)

Notation : 20 points

Coefficient : 2

Déroulement :

Exposé puis entretien avec le jury à partir d'un dossier composé de documents écrits et audiovisuels relatifs à la culture et à la langue bretonnes, et pouvant comporter des documents pédagogiques.

Finalités:

- Evaluer les compétences d'expression orale en continu et en interaction ;
- Evaluer les capacités des candidates et candidats à analyser un dossier et à construire une proposition pédagogique à partir des documents du dossier.

2.4.1. Résultats obtenus dans l'académie

La moyenne générale obtenue à cette épreuve par l'ensemble des candidates et candidats présents à la session 2023 est de 12,43 sur 20.

Le tableau ci-dessous présente les moyennes obtenues à l'épreuve orale de langue régionale selon le type de concours :

Concours	Présents	Moyenne sur 20
CRPE externe public spécial langue régionale	21	10,98
CRPE externe privé spécial langue régionale	9	13,83
CRPE externe privé spécial langue régionale - Diwan	12	15,17
2 ^d CRPE interne public spécial langue régionale	1	4
2 ^d CRPE interne privé spécial langue régionale	1	6
Tous concours	44	12,43

2.4.2. Attendus de l'épreuve

L'épreuve orale de langue régionale doit être, pour les candidates et candidats au CRPE spécial langue régionale, l'occasion de démontrer leur capacité à exercer le métier de professeur des écoles dans un contexte où le breton est langue enseignée et langue d'enseignement. L'exposé et l'entretien sont deux moments durant lesquels le jury apprécie les compétences attendues des candidates et candidats qui se destinent à exercer en tant que professeurs des écoles chargés d'un enseignement

de et en breton : langue, maîtrise disciplinaire, analyse de dossier, communication, pédagogie, compétence culturelle.

L'épreuve comporte trois parties :

- un exposé, en breton, permettant à la candidate ou au candidat de faire l'analyse du dossier documentaire (15 minutes) ;
- la présentation, en français, d'une utilisation de ces documents dans une séquence ou une séance d'enseignement à expliciter (10 minutes) ;
- un entretien, en breton, portant sur l'exposé et la présentation de la candidate ou du candidat et sur ses motivations pour un enseignement de et en langue régionale (15 minutes).

Le support de l'épreuve est un dossier composé de documents écrits et audiovisuels, qui peuvent relever de différents genres : œuvres littéraires, littérature jeunesse, articles de presse, témoignages, récits, extraits d'entretien, reportages, émissions de radio, enregistrements de collectes, littérature orale, etc. Les documents pédagogiques peuvent être des extraits de manuel, des documents didactisés, des fiches d'activités, des productions d'élèves, etc.

La première partie vise à évaluer les compétences de la candidate ou du candidat dans l'analyse et le traitement d'un dossier, et sa capacité à élaborer une production orale construite et argumentée soutenue par une langue riche et d'un haut niveau de correction. Les documents composant le dossier s'articulent autour d'un sujet commun qui peut être de nature variée – culture générale, question de société, culture régionale, question disciplinaire, thème transversal d'apprentissage, etc. – et dont les supports font sens ensemble. On attend des candidates et candidats qu'ils fassent émerger le fil conducteur du dossier et qu'ils définissent un axe de lecture afin de proposer un exposé organisé. Cette partie leur permet, d'une part, de montrer qu'ils ont compris les documents et ce qui les relie, et, d'autre part, qu'ils sont capables de mobiliser leurs compétences pour analyser le dossier. Il est essentiel qu'ils sachent prélever, organiser et confronter des informations issues des documents et de leurs connaissances pour en rendre compte dans une production orale en continu.

La deuxième partie a pour objectif d'apprécier la capacité de la candidate ou du candidat à exploiter le dossier pour proposer une séquence ou une séance d'enseignement. Il est amené à montrer une maîtrise disciplinaire et pédagogique en lien avec les contenus à enseigner et à appliquer cette maîtrise à la conception et l'animation d'un enseignement prenant appui sur les éléments du dossier. La candidate ou le candidat explicite les objectifs poursuivis et la manière dont il pourrait inclure et exploiter les documents pertinents dans une démarche d'apprentissage progressive et cohérente. Le dossier peut offrir différentes possibilités d'exploitation pédagogique. Aussi, s'appuyant sur l'analyse qu'il en a porté dans son exposé, il revient aux candidates et aux candidats de choisir un champ d'apprentissage et de formuler des objectifs – langagiers et disciplinaires – avant de décrire une ou des situations d'apprentissage en cohérence avec le contexte d'enseignement. Il est attendu un exposé construit dans lequel il justifie ses choix – objectifs d'apprentissage et sélection de documents – et présente au jury les composantes du scénario pédagogique et son déroulement, en veillant à inscrire ses propositions dans une programmation et, plus largement, dans les enjeux de l'enseignement bilingue à l'école. Cette partie permet de montrer qu'il est capable de problématiser le dossier et de porter un regard critique sur les documents dans le cadre d'une exploitation pédagogique.

L'exposé est suivi d'un entretien avec le jury portant sur la présentation de la candidate ou du candidat et sur ses motivations pour un enseignement de et en langue régionale. Cette troisième partie vise à évaluer, à partir d'un questionnement, ses compétences d'interaction orale. Prenant appui sur l'analyse du dossier et la proposition pédagogique, le jury l'invite à un élargissement et un approfondissement de l'exposé, lui permettant de développer et de préciser les points qu'il juge utiles, tant dans les domaines disciplinaires que didactiques. L'entretien porte également sur les motivations de la candidate ou du candidat et son aptitude à se projeter dans le métier de professeur dans le contexte d'un enseignement de et en langue régionale. Au-delà des considérations générales, il est invité à exprimer ses motivations par le prisme de son expérience (stage, observation, vécu dans la classe).

Le premier attendu de l'épreuve est la maîtrise de la langue dans toutes ses composantes : correction grammaticale, lexicale, prosodie. Il est attendu des candidates et candidats qu'ils démontrent leur bonne maîtrise du français et du breton pour communiquer et, à terme, pour enseigner. La langue du professeur est une référence dans sa classe et c'est sur sa qualité que repose une large part de la construction des compétences langagières des élèves. Le jury attend donc que les candidates et candidats s'expriment avec précision, dans le registre adapté, avec une voix posée, une élocution claire et un débit approprié.

La pédagogie est un aspect fondamental du métier d'enseignant qui aura à construire des séquences et des séances tout au long de sa carrière professionnelle. Aussi, les candidates et candidats devront-t-ils montrer qu'ils sont capables d'effectuer un tel travail rapidement à partir de quelques documents.

La culture n'est en aucun cas un champ distinct des compétences langagières. Les programmes de langues vivantes sont très clairs à ce sujet quand ils positionnent le cadre civilisationnel d'une langue en tant que compétence culturelle. En ce domaine, il est attendu des candidates et candidats qu'ils possèdent de solides connaissances des faits de civilisation bretonne, et qu'ils sachent les mobiliser en contexte de communication.

Lors de l'exposé, le jury attend d'eux qu'ils utilisent au mieux le temps qui leur est alloué. Il est attendu qu'ils développent leur propos et construisent leur argumentation à partir d'exemples précis, en s'appuyant sur le dossier, sur leurs connaissances culturelles et leur expérience personnelle et pédagogique. La capacité à interagir est essentielle lors de l'entretien : prise en compte des questions du jury, capacité à rebondir sur une proposition, à exprimer un avis argumenté, à donner des éléments de contexte.

2.4.3. Remarques sur la prestation des candidates et candidats

Attendant des candidates et candidats au CRPE bilingue qu'ils aient à la fois une bonne connaissance de la Bretagne et de sa culture, qu'ils parlent une langue d'un très bon niveau et qu'ils sachent se projeter dans le métier d'enseignant, c'est sur ces attendus que le jury a évalué leur degré de maîtrise lors des prestations.

Un certain nombre de prestations sont restées en deçà des attendus du concours, le niveau « insuffisant » associant des compétences générales fragiles à un niveau de langue bretonne entre A2 et B1 du CECRL. Le jury a constaté que les candidates et candidats se situent, dans leur majorité, à un degré de maîtrise jugé « satisfaisant » ou « très satisfaisant », quelques-uns se situant à « excellent », voire dépassant les

attendus du concours. Les candidates et candidats ont su, pour la plupart, répondre clairement et sans trop d'hésitation aux questions qui leur étaient posées.

Du point de vue des contenus, ils ont proposé des développements trop peu investis au regard du dossier fourni. Quelques candidates et candidats se sont limités à une approche superficielle du dossier, se contentant de présenter les documents. Cette approche s'est révélée en deçà des attentes du concours, du point de vue de l'analyse comme de la méthode. Certains n'ont pas su utiliser le temps imparti ; ils ont conclu leur exposé au bout de quatre ou cinq minutes, montrant dès le début des carences concernant des aptitudes élémentaires : savoir répondre aux attentes de l'épreuve, montrer que l'on a compris les documents et rendre compte des enjeux du dossier.

Le jury a apprécié les prestations des candidates et candidats qui, utilisant au mieux le temps alloué, savent structurer leur exposé et leurs réponses et montrer de la motivation. Dans les bons exposés, ceux-ci ont su, après une présentation rapide du dossier, indiquer l'entrée choisie et annoncer le plan autour duquel ils allaient développer leur propos. Cette courte introduction permettait de faire émerger une logique et de la présenter de façon argumentée. Dans leur analyse du dossier, ces candidates et candidats ont établi des liens entre les documents qui le composent et montré de quelle façon ils traitent le sujet par des perspectives qui peuvent être complémentaires (éléments de contexte, approche littéraire ou artistique, approche pédagogique, etc.) ou opposés (regard critique, point de vue, opinion, etc.). Certains ont établi les relations existant entre les documents et montré comment leurs contenus se font écho et se répondent.

Les candidates et candidats les plus performants ne se contentent pas de paraphraser les textes : ils s'efforcent d'en donner des clés de compréhension et en présentent une synthèse éclairée par la lecture ou la citation de courts passages. D'autres n'hésitent pas à démontrer, dès l'analyse du dossier, l'intérêt pédagogique de telle ou telle partie d'un document afin de lier les deux temps de l'exposé, sans toutefois se répéter. Les candidates et candidats qui ont su prendre les documents comme un tremplin pour développer d'autres aspects – culturels, pédagogiques, etc. – en lien avec le sujet du dossier se sont nettement démarqués. Les meilleurs d'entre eux ont offert un regard élargi et personnalisé sur le dossier, étayant leur propos par des apports divers : extraits des documents, connaissances personnelles, références culturelles. Des candidates et candidats, par une rapide conclusion liant le sujet du dossier à des questions pédagogiques, ont offert une liaison logique avec la deuxième partie de l'exposé.

Dans la proposition pédagogique, les exposés les plus faibles se sont limités à exprimer des propositions très générales, accompagnées de listes d'intentions. Ces exposés tendent à montrer que certains candidates et certains candidats ne se sont pas posé quelques questions essentielles dans le cadre de la conception d'une démarche d'apprentissage : quelles sont les compétences visées en fin de séance et de séquence ? Quels sont les prérequis pour aborder les apprentissages ? Quels savoirs et savoir-faire nouveaux vont être abordés ? Quelles sont les situations d'apprentissage à proposer pour atteindre les objectifs fixés ? Enfin, comment intégrer la dimension langagière aux objectifs disciplinaires ? Le jury a constaté que cette dernière question est particulièrement délaissée au regard du contexte spécifique des filières bilingues où le breton est à la fois langue enseignée et langue d'enseignement dans plusieurs domaines d'apprentissage. Pour mener les activités envisagées en langue bretonne, le professeur doit considérer des besoins langagiers propres aux apprentissages disciplinaires d'élèves dont le breton est, le plus souvent, langue de scolarisation. Cette réflexion a été globalement absente des propositions,

et les candidates et candidats qui ont abordé cette question se sont souvent limités à y répondre en proposant un apprentissage du lexique en amont de l'activité. Cette possibilité ne peut être la réponse unique et d'autres stratégies peuvent être envisagées : étayage de l'enseignant pour faciliter la compréhension, rétroaction corrective, etc. Par ailleurs, qu'elles soient à parité horaire ou immersives, « l'objectif des sections bilingues est d'assurer une maîtrise équivalente du français et de la langue régionale » (Circulaire Langues et cultures régionales du 14 décembre 2021). La proposition pédagogique doit donc expliciter la place des deux langues dans les apprentissages. Quelques candidates et candidats ont cherché à utiliser la totalité des documents du dossier dans la conception d'une séquence, ce qui n'était pas attendu, ni pertinent au regard des objectifs ou du contexte d'apprentissage. D'autres n'ont repris que les supports pédagogiques et, sans les lier au reste du dossier et à un projet d'apprentissage, ont proposé un exposé où dominait la paraphrase.

Les exposés satisfaisants intégraient une problématisation du dossier, montrant que certaines candidates et certains candidats avaient su porter un regard critique sur les documents dans le cadre d'une exploitation pédagogique. Ces derniers n'ont pas forcément utilisé tous les documents. Ils ont souvent pris les documents pédagogiques du dossier comme point de départ et, en fonction de ceux-ci, ont ciblé un niveau et des objectifs d'apprentissage en référence aux programmes et au socle commun et les ont intégrés dans une proposition de mise en œuvre. Quelques candidates et candidats se sont montrés pertinents par la cohérence entre l'intention pédagogique et les choix de documents, proposant une sélection qu'ils ont argumenté en lien avec les objectifs d'apprentissage. Après avoir expliqué les choix en les situant dans le contexte d'enseignement qu'ils avaient défini (cycle, classe, champs d'apprentissage, échelle d'enseignement, etc.), ils ont su montrer que certains documents, écrits ou audiovisuels, pouvaient, à l'aide d'extraits choisis, compléter les ressources pédagogiques en fonction du niveau et, éventuellement, à des fins de différenciation pédagogique. Ainsi, il semblait évident d'écarter un extrait de traité scientifique dans une séquence destinée à des élèves du cycle 2. En revanche, certaines formes de littérature écrite ou orale (comptines, formules rimées, chansons) pouvaient trouver leur place dans les apprentissages de cycles différents, en fonction de leur contenu, du niveau de langue et des objectifs fixés. Certains candidates et candidats ont su interroger au mieux la pertinence de ces supports, choisissant de les intégrer ou de les écarter selon des critères disciplinaires et langagiers. D'autres ont proposé avec justesse des adaptations de certains de ces documents. Enfin, certains supports du dossier, dont le contenu ou le niveau de langue n'étaient pas en adéquation avec les objectifs pédagogiques, ont été cités comme contribuant à la documentation du maître sur le sujet.

Les candidates et candidats doivent savoir étayer leur proposition de références aux textes et instructions officielles et d'apports théoriques cohérents en matière de didactique. Les apports liés à la didactique des langues sont restés trop limités et sont à développer. Les meilleurs exposés offraient un ancrage précis dans le vécu de la classe, en lien avec une séquence ou une séance. Dans ces propositions, les candidates et candidats étaient en mesure d'identifier les prérequis du point de vue de l'outillage langagier et d'anticiper des besoins de différenciation nécessitant des interventions de l'enseignant. Ils ont su montrer la nécessité de prendre fortement en compte les aspects langagiers pour construire des compétences disciplinaires, au-delà des freins à la compréhension. Dans le contexte spécifique des filières bilingues, les candidates et candidats doivent envisager la façon dont l'enseignement

de la langue est intégré aux disciplines pour permettre les apprentissages. Cette approche pédagogique, intégrant la langue aux contenus disciplinaires, nécessite de formuler explicitement les savoirs langagiers mobilisés avec les élèves. Pour ce faire, il convient d'identifier les activités langagières mobilisées dans les apprentissages, d'y associer des tâches langagières dans la construction des séances et de déterminer les éléments d'étayage nécessaires à chaque étape. S'agissant de la production écrite et orale, il est nécessaire d'explicitier les éléments qui peuvent favoriser l'engagement dans la tâche (notions de communication authentique et d'information gap). L'utilisation d'outils numériques éducatifs pouvait être pertinente en fonction des situations d'apprentissage. Les candidates et candidats ne pouvaient cependant se limiter à mentionner le numérique éducatif, il était attendu qu'ils proposent des outils, expliquent leur utilisation et leur contribution, à des fins d'entraînement, de travail en autonomie ou de différenciation, par exemple.

Au niveau de la langue bretonne, le jury a observé une bonne compréhension chez la plupart des interlocuteurs. Du point de vue de l'expression, le niveau grammatical, la fluidité et la prosodie restent cependant très inégaux. Les remarques faites les années précédentes sur les points d'amélioration chez certaines candidates et certains candidats, restent les mêmes, à savoir :

- Maîtrise insuffisante des paradigmes du verbe « être » : eo/eus/zo/emañ ;
- Confusion entre « em eus » et « em boa » dans les temps composés (passé fini et précis) ;
- Les nuances fines liées à l'utilisation en breton des formes d'habitudes « vez, en devez, am bez ... » sont ignorées de beaucoup trop de candidates et de candidats ;
- Ignorance de la traduction de la forme impersonnelle : ...vez gwelet / ...weler ;
- Insuffisance des tournures idiomatiques (constructions spécifiques, expressions imagées). La connaissance de ces locutions propres au breton permet d'apprécier le niveau de compréhension et d'expression des candidates et candidats, et de déterminer dans quelle mesure ils se sont approprié la logique de la langue ;
- Maîtrise limitée des phrases complexes ;
- Mutations consonantiques.

Des progrès sont encore à réaliser concernant la prosodie, certaines candidates et certains candidats produisant une langue restant de ce point de vue très marquée par le français. Celles et ceux qui se sont exprimés dans un breton authentique et fluide, qu'il soit standard ou ancré dialectalement, ont grandement contribué à augmenter leur note.

Enfin, l'aspect culturel reste toujours le parent pauvre de l'épreuve. Le jury encourage donc les candidates et candidats à travailler la compétence culturelle à la hauteur des attentes du concours. Il est attendu qu'ils construisent des repères (historiques, géographiques, littéraires, etc.) leur permettant de contextualiser des faits de société, des œuvres ou des personnalités. Il est notamment nécessaire de construire des connaissances sur les manifestations culturelles (littérature, arts, traditions populaires, imaginaire, relations sociales, institutions, patrimoine, etc.) qui font la singularité de l'espace breton et d'être capable de les mobiliser en situation de communication. Cette formation se cultive notamment par la curiosité et l'ouverture d'esprit.

2.4.4. Quelques conseils aux candidates et candidats

On formulera les conseils suivants aux candidates et candidats :

Langue :

Un niveau élevé de maîtrise de la langue bretonne est indispensable pour réussir (niveau C1 du Cadre Européen de Référence pour les Langues, c'est-à-dire « utilisateur expérimenté »). Le jury invite les futures candidates et les futurs candidats à se référer à ce cadre avant de s'inscrire au concours spécial langue régionale.

Tout en les encourageant à poursuivre leurs efforts sur la correction et la richesse de la langue (richesse lexicale et syntaxique, variation dialectale, etc.), le jury les invite à aller dans le sens d'un renforcement du travail sur le rythme et l'intonation.

Formation culturelle :

La formation culturelle des candidates et candidats au CRPE spécial langue régionale ne peut faire l'économie d'un approfondissement de connaissances personnalisées. A cet effet, ces derniers sauront tirer profit des ouvrages suivants (liste non exhaustive) :

- Bodloré-Penlaez M. et Kervella D., Atlas de Bretagne, 2011
- Coll., Toutes les cultures de Bretagne, 2004
- Coll., Dictionnaire d'histoire de la Bretagne, 2008
- Croix, A., Veillard, J.-Y., (dir.), Dictionnaire du patrimoine breton, 2000
- Favereau, F., Breizh a-vremañ, 2005 / Bretagne contemporaine, 1993
- Favereau, F., Anthologie de la littérature bretonne au XXe siècle / Lennegezh ar Brezhoneg en 20vet kantved, 4 volumes, 2001 à 2020
- Le Gallo, Y., (dir.), Histoire littéraire et culturelle de la Bretagne, 1987

Sans négliger d'autres champs de connaissance, le jury estime particulièrement nécessaire que les candidates et candidats construisent des repères sur la culture populaire, la littérature orale et l'imaginaire breton à travers la lecture, par exemple, du Cheval d'Orgueil de P.-J. Hélias (qui peut être lu tant en breton qu'en français) ou La légende de la Mort d'Anatole Le Braz.

La fréquentation de certaines revues en français (ArMen) ou en breton (Ya, Bremañ, Al Liamm...), la consultation de ressources en ligne (sites becedia, dastumedia), l'écoute et le visionnage d'émissions en langue bretonne (radio, télévision, vidéo, web TV) ne peuvent être que bénéfiques pour la compréhension de la Bretagne d'aujourd'hui et le travail de langue.

Le jury invite aussi les candidates et candidats à s'intéresser à des domaines variés par la fréquentation des multiples dimensions des « cultures de Bretagne » (théâtre, festoù-noz, festivals, concours de musique traditionnelle, sports et jeux, nature, patrimoine, etc.), qui construisent un ancrage entre la langue et son environnement culturel. Le jury considère par ailleurs qu'une candidate ou un candidat doit être en capacité de décrire le terroir ou la ville de Bretagne où il réside ou d'où il revendique ses racines.

Prestation orale :

Le jury invite les candidates et candidats à s'entraîner de façon systématique et approfondie à la prestation orale. Cet entraînement doit commencer assez tôt dans

l'année: s'exprimer clairement, argumenter efficacement nécessitent d'installer la prise de parole dans une pratique régulière. Cela peut prendre des formes variées: prise de parole en continu ou dispositif de questions/réponses; seul ou entre pairs; à partir d'un support ou en expression libre. L'entraînement à l'oral peut aussi passer par un travail sur la voix, la respiration, l'expression corporelle. Il doit prendre en compte le temps de prise de parole, dans la perspective d'en optimiser la durée. Les candidates et candidats doivent apprendre à s'exprimer efficacement dans le cadre de l'épreuve et de ses attentes. Il faut, pour cela, travailler des compétences communicationnelles: parler clairement et avec concision, de façon structurée, adopter la posture et le timbre de voix appropriés, savoir faire preuve d'écoute au moment de l'entretien. Les grilles de compétences et les outils d'auto-positionnement sont autant de repères utiles pour se familiariser avec les critères objectifs d'évaluation de l'oral. Quelques oraux blancs, devant un jury, avec une analyse post-prestation pourront finaliser la préparation des candidates et candidats dans la construction de leurs compétences oratoires et communicationnelles.

Enseignement bilingue :

Le jury invite les futures candidates et futurs candidats à s'intéresser à la didactique des langues, au bilinguisme en général, et à l'enseignement bilingue en particulier. Il est attendu des personnes candidatant au CRPE spécial langue régionale qu'ils connaissent les grands enjeux de l'entrée dans une langue seconde et d'une éducation plurilingue: contact des langues, plurilinguisme précoce en contexte scolaire, développement de la compétence interculturelle, didactisation de l'alternance des langues, etc.

3. Statistiques

3.1. Concours publics

3.1.1. Répartition départementale des postes offerts

CRPE 2023 Réseau public	Concours Externe	Concours externe spécial langue régionale	Troisième concours	Second concours interne spécial langue régionale	Total
Côtes d'Armor	23	2	2	0	27
Finistère	13	2	2	0	17
Ille-et-Vilaine	68	6	4	1	79
Morbihan	23	2	2	0	27
Total	127	12	10	1	150

3.1.2. Résultats globaux

Postes offerts : 150

Candidates et candidats inscrits : 2456

Candidates et candidats présents aux épreuves écrites d'admissibilité : 878

Candidates et candidats déclarés admissibles : 285

Admissibles/présents aux épreuves écrites d'admissibilité : 32,5%

Candidates et candidats éliminés avant les épreuves orales d'admission : 0

Candidates et candidats absents lors des épreuves orales d'admission : 2

Candidates et candidats présents aux épreuves orales d'admission : 283

Candidates et candidats admis : 150

Admis/présents aux épreuves orales d'admission : 53%

Admis/présents aux épreuves écrites d'admissibilité : 17,1%

3.1.3. Résultats par concours

CRPE 2023 Réseau public	Concours externe public	Troisième concours public	Concours externe public spécial langue régionale	Second concours interne public spécial langue régionale
Nombre de candidates et candidats inscrits	1903	456	71	26
Nombre de candidates et candidats présents aux épreuves écrites d'admissibilité	727	116	34	1
Nombre de candidates et candidats déclarés admissibles	235	27	22	1
Seuil d'admissibilité sur 20	13,92	14,58	9,75	10,06
Nombre de candidates et candidats présents aux épreuves orales d'admission	234	27	21	1
Nombre de postes offerts	110*	10	26*	4*
Nombre de candidates et candidats déclarés admis	127*	10	12*	1*
Seuil d'admission sur 20	14,94	14,56	9,5	10,19
Moyenne générale des candidates et candidats déclarés admis sur 20	16,8	16,19	11,27	10,19
Moyenne générale du 1^{er} candidat admis sur 20	20,67	17,17	14,44	10,19
Nombre de candidates et candidats inscrits sur la liste complémentaire	73	7	0	0
Seuil d'inscription sur la liste complémentaire sur 20	11,25	12,03	/	/

* Les reports de postes sont autorisés par l'article 5 du décret n°90-680 du 1er août 1990 relatif au statut particulier des professeurs des écoles.

3.1.4. Résultats par épreuve

3.1.4.1. Épreuves écrites d'admissibilité

- Épreuve écrite disciplinaire de français

CRPE Session 2023	Nombre de candidates et candidats présents	Moyenne sur 20
Concours externe	727	11,13
Troisième concours	116	11,03
Concours externe spécial langue régionale	34	9,59
Second concours interne spécial langue régionale	8	7,97

- Épreuve écrite disciplinaire de mathématiques

CRPE Session 2023	Nombre de candidates et candidats présents	Moyenne sur 20
Concours externe	724	13,46
Troisième concours	116	12,9
Concours externe spécial langue régionale	34	11,79
Second concours interne spécial langue régionale	8	6,91

- Épreuve écrite d'application

	Concours externe		Troisième concours		Concours externe spécial langue régionale		Second concours interne spécial langue régionale	
	Cdts présents	Moyenne sur 20	Cdts présents	Moyenne sur 20	Cdts présents	Moyenne sur 20	Cdts présents	Moyenne sur 20
Sciences et technologie	280	13,08	49	12,69	10	10,12	2	10
Histoire, Géographie, EMC	294	12,41	42	10,77	16	10,81	4	11,25
Arts	143	11,48	25	11,25	7	11,14	/	/

- Épreuve écrite en langue régionale

CRPE Session 2023	Nombre de candidates et candidats présents	Moyenne sur 20
Concours externe spécial langue régionale	33	9,12
Second concours interne spécial langue régionale	4	4,25

3.1.4.2. Épreuves orales d'admission

- Epreuve de leçon

CRPE Session 2023	Nombre de candidates et candidats présents	Moyenne sur 20
Concours externe	232	13,29
Troisième concours	26	11,52
Concours externe spécial langue régionale	21	7,64
Second concours interne spécial langue régionale	1	9

- Epreuve d'entretien

CRPE Session 2023	Nombre de candidates et candidats présents	Moyenne sur 20
Concours externe	232	14,24
Troisième concours	27	12
Concours externe spécial langue régionale	21	8,48
Second concours interne spécial langue régionale	1	17,5

- Epreuve facultative de langue vivante étrangère

CRPE Session 2023	Nombre de candidates et candidats présents	Moyenne sur 20
Concours externe	142	14,47
Troisième concours	13	14,07
Concours externe spécial langue régionale	8	12,31
Second concours interne spécial langue régionale	1	13

- Epreuve orale de langue régionale

CRPE Session 2023	Nombre de candidates et candidats présents	Moyenne sur 20
Concours externe spécial langue régionale	21	10,98
Second concours interne spécial langue régionale	1	4

3.2. Concours privés

3.2.1. Répartition départementale des postes offerts

CRPE 2023 Réseau privé	Concours Externe	Second concours interne	Concours externe spécial langue régionale	Concours externe spécial langue régionale Diwan	Second concours interne spécial langue régionale	Total
Côtes d'Armor	5	1	1	0	0	7
Finistère	6	1	3	2	1	13
Ille-et-Vilaine	40	1	3	0	1	45
Morbihan	12	1	3	1	1	18
Total	63	4	10	6*	3	86*

* 3 contrats ont été offerts dans le département de la Loire-Atlantique pour la session 2023.

3.2.2. Résultats globaux

Postes offerts : 86

Candidates et candidats inscrits : 1233

Candidates et candidats présents aux épreuves écrites d'admissibilité : 470

Candidates et candidats déclarés admissibles : 150

Admissibles/présents aux épreuves écrites d'admissibilité : 31,9%

Candidates et candidats éliminés avant les épreuves orales d'admission : 0

Candidates et candidats absents lors des épreuves orales d'admission : 1

Candidates et candidats présents aux épreuves orales d'admission : 149

Candidates et candidats admis : 81

Admis/présents aux épreuves orales d'admission : 54,4%

Admis/présents aux épreuves écrites d'admissibilité : 17,2%

3.2.3. Résultats par concours

CRPE 2023 Réseau privé	Concours externe privé	Second concours interne privé	Concours externe privé spécial langue régionale	Concours externe privé spécial langue régionale Diwan	Second concours interne privé spécial langue régionale
Nombre de candidates et candidats inscrits	1012	150	35	29	7
Nombre de candidates et candidats présents aux épreuves écrites d'admissibilité	397	38	15	17	3
Nombre de candidates et candidats déclarés admissibles	119	9	9	12	1
Seuil d'admissibilité sur 20	14,08	12,33	9,94	9,63	11,13
Nombre de candidates et candidats présents aux épreuves orales d'admission	118	9	9	12	1
Nombre de postes offerts	63	4	10	6	3
Nombre de candidates et candidats déclarés admis	63	4	7	6	1
Seuil d'admission sur 20	14,33	12,42	10,29	11,94	9,46
Moyenne générale des candidates et candidats déclarés admis sur 20	16,42	13,43	13,08	15,62	9,46
Moyenne générale du 1^{er} candidat admis sur 20	19,83	15,14	15,85	17,9	9,46
Nombre de candidates et candidats inscrits sur la liste complémentaire	0	0	0	0	0
Seuil d'inscription sur la liste complémentaire sur 20	/	/	/	/	/

3.2.4. Résultats par épreuve

3.2.4.1. Épreuves écrites d'admissibilité

- Épreuve écrite disciplinaire de français

CRPE Session 2023	Nombre de candidates et candidats présents	Moyenne sur 20
Concours externe	397	11,08
Second concours interne	38	9,53
Concours externe spécial langue régionale	15	11,1
Concours externe spécial langue régionale Diwan	17	11,21
Second concours interne spécial langue régionale	3	10,33

- Épreuve écrite disciplinaire de mathématiques

CRPE Session 2023	Nombre de candidates et candidats présents	Moyenne sur 20
Concours externe	394	13,47
Second concours interne	37	11,02
Concours externe spécial langue régionale	15	10,55
Concours externe spécial langue régionale Diwan	17	12,72
Second concours interne spécial langue régionale	3	11,83

- Épreuve écrite d'application

	Concours externe		Second concours interne		Concours externe spécial langue régionale		Concours externe spécial langue régionale Diwan		Second concours interne spécial langue régionale	
	Cdts présents	Moyenne sur 20	Cdts présents	Moyenne sur 20	Cdts présents	Moyenne sur 20	Cdts présents	Moyenne sur 20	Cdts présents	Moyenne sur 20
Sciences et technologie	169	13,23	14	11,77	3	10,33	7	10,57	3	12,33
Histoire, Géographie, EMC	163	12,41	17	11,21	7	11,57	6	11,25	/	/
Arts	61	12,63	6	12,25	5	9,95	4	13,62	/	/

- Épreuve écrite en langue régionale

CRPE Session 2023	Nombre de candidates et candidats présents	Moyenne sur 20
Concours externe spécial langue régionale	15	10,97
Concours externe spécial langue régionale Diwan	17	13,38
Second concours interne spécial langue régionale	3	5

3.2.4.2. Épreuves orales d'admission

- Epreuve de leçon

CRPE Session 2023	Nombre de candidates et candidats présents	Moyenne sur 20
Concours externe	117	12,95
Second concours interne	9	9,22
Concours externe spécial langue régionale	9	10,44
Concours externe spécial langue régionale Diwan	11	11
Second concours interne spécial langue régionale	1	10

- Epreuve d'entretien

CRPE Session 2023	Nombre de candidates et candidats présents	Moyenne sur 20
Concours externe	118	13,89
Second concours interne	9	11,17
Concours externe spécial langue régionale	9	11,17
Concours externe spécial langue régionale Diwan	11	11,64
Second concours interne spécial langue régionale	1	8,5

- Epreuve facultative de langue vivante étrangère

CRPE Session 2023	Nombre de candidates et candidats présents	Moyenne sur 20
Concours externe	65	14,66
Second concours interne	4	9,5
Concours externe spécial langue régionale	6	12,07
Concours externe spécial langue régionale Diwan	9	13,16
Second concours interne spécial langue régionale	0	/

- Epreuve orale de langue régionale

CRPE Session 2023	Nombre de candidates et candidats présents	Moyenne sur 20
Concours externe spécial langue régionale	9	13,83
Concours externe spécial langue régionale Diwan	12	15,17
Second concours interne spécial langue régionale	1	6